

# LE DEVOIR

Exigez  
votre  
Télé  
choix!



VOL. XC - N° 83

MONTRÉAL, LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 AVRIL 1999

4 CAHIERS - 1,95 \$ + TAXES = 2,25 \$

**LES ARTS**

La chronique d'Odile Tremblay: Culture, vous dites? page B 12

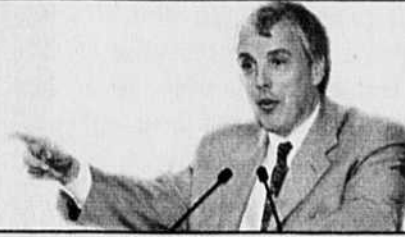


**LIVRES**

Place à la Journée mondiale du livre, page D 1

**ÉCONOMIE**

La Banque mondiale viendra au secours de l'Albanie, page C 1



**LE MONDE**

Washington mobilise ses réservistes, page A 9

**PERSPECTIVES**

## Gretzky l'artiste

On l'a surnommé La Merveille, *The Great One*, faute de mieux. Les mots sont parfois impuissants à décrire un phénomène, et Wayne Gretzky en est un vrai. Avec sa retraite annoncée hier, le hockey perd un ambassadeur et, surtout, son plus grand artiste de tous les temps. Car c'est bien d'art qu'il s'agit.

Quand les mots ne suffisent pas, on peut toujours essayer les chiffres. Il n'y aurait jamais de biographie publiée qu'on pourrait tout de même esquisser sa vie à partir du seul livre des records, qu'il n'a pas modifié mais déchiré et récrit. Et s'il ne faut jamais dire de pareilles choses, l'impression est nette, en ce moment, que l'arrière-grand-père de celui qui l'approchera, même de loin, n'est pas encore né.

Avec un match à jouer avant de fermer boutique, Wayne Gretzky compte 2856 points en carrière dans la Ligue nationale, dont 1962 aides. Il n'aurait jamais marqué un traitre but qu'il serait le meilleur pointeur de l'histoire pareil. Or il l'a mise dedans 894 fois. Juste ça. Quinze campagnes de plus de 100 points, quatre de plus de 200. Neuf fois sur une période de dix ans il fut nommé joueur par excellence. Dix championnats des marqueurs, 92 buts en 1981-82, 215 points, dont 163 aides, en 1985-86. 50 buts à ses 39 premiers matchs en 1983-84. Quatre coupes Stanley, des trophées Conn Smythe, Lady Byng, Lester B. Pearson, des participations aux matchs des étoiles à la pelletterie. Il détient 61 records de la LNH.

«Il a tout fait», disait cette semaine Michael Bossy, lui-même auteur de 50 buts et plus pendant neuf saisons consécutives, un des rares records offensifs qui aient échappé au 99. Il a tout fait, et il l'a fait longtemps. Alors que Bossy et Mario Lemieux, ses deux plus grands contemporains, ont vu leur carrière écourtée par les blessures, Gretzky a joué pendant 20 ans. Demain, il prendra part à son 1487<sup>e</sup> match régulier. Une moyenne de 74 joutes par saison. Tout ça pour un gars qui a toujours paru frêle malgré ses six pieds et 180 livres.

Si ce n'était suffisant, il est parfait. Un modèle, à l'ère du sportif professionnel arrogant. Son épouse est gentille et jolie, ils ont trois enfants, ils forment une famille heureuse et unie. Il est poli, s'exprime bien, n'a pas la tête enflée. Il n'a jamais été impliqué dans une histoire de boisson, de drogue ou de rixe aux petites heures. S'il a critiqué les dirigeants du hockey, ce fut en ayant à cœur le bien du sport qu'il aime par-dessus tout. Il a toujours répondu présent à l'appel de son pays lors des compétitions internationales. Il n'a jamais envoyé promener les journalistes. Il a la modestie de ceux qui n'ont rien à prouver.

Parfait, qu'on vous dit. Le plus grand? Les comparaisons entre époques sont toujours oiseuses. Mais si on prend le seul critère valable, la domination sur ses contemporains, la question ne se pose même pas. Pendant six saisons, de 1981 à 1987, Gretzky a terminé avec une moyenne de 73 points d'avance sur le deuxième meilleur pointeur de la ligue. Il n'a pas dominé la LNH, il l'a brûlée.

Bobby Orr avait révolutionné la défense, Wayne Gretzky a réinventé l'attaque. En subtilité, en finesse, avec cet extraordinaire sens de l'anticipation. L'air de rien, ce qui faisait sa force. Difficile, sans images à l'appui, de rendre la façon dont il dirigeait le jeu, dont il confondait l'adversaire par sa seule présence. Il a fait de l'arrière du filet, son célèbre «bureau», un nouveau territoire aux ressources insoupçonnées. À cause de sa domination, on a même modifié le règlement du quatre contre quatre lors des punitions mineures doubles.

Bien sûr, il n'était pas tout seul aux grandes années des Oilers d'Edmonton; la preuve, c'est ceux-ci ont gagné la coupe deux ans à peine après son départ. On pourra supputer ce que Lemieux aurait pu faire s'il n'avait été blessé et malade et s'il avait aussi joué avec Mark Messier, Paul Coffey, Jari Kurri et Glenn Anderson. Et puis, quels résultats aurait obtenu Maurice Richard avec un calendrier de 80 matchs dans une ligue à 21 équipes? Mais on ne peut se contenter de suppositions. On n'a que les faits.

Wayne Gretzky quitte le hockey — en passant, il ferait un sacré bon commissaire de la LNH, ça nous changerait des complets-cravates patentés — au moment où le jeu souffre: sur la glace, de la dilution du talent; ailleurs, de la folie de l'argent. Personne, ni Jagr, ni Selanne, ni Forsberg, ni Lindros, ni Kariya, ni Yashin, qui assument déjà la relève, ne marquera 50 buts cette année, mais nombreux sont ceux qui auront gagné 50 000 \$ par match.

Personne n'est irremplaçable. Gretzky lui-même a été échangé deux fois. Mais celui-là n'aura pas de remplaçant, ni de successeur. On jouera simplement après lui, comme on avait joué avant lui. Il ne nous reste à nous, simples mortels, qu'à apprécier d'avoir eu la chance de voir à l'œuvre le meilleur.

**MÉTÉO**

Montréal Nuageux avec éclaircies. Max: 11 Min: 4  
Québec Ciel variable. Max: 9 Min: 1  
Détails, page A 8

**INDEX**

Annonces..... C 10 Livres..... D 1  
Avis publics..... C 9 Le monde..... A 8  
Bourse..... C 8 Les sports..... C 12  
Économie..... C 1 Montréal..... A 3  
Éditorial..... A 10 Mots croisés..... C9C12  
Les Arts..... B 1 Politique..... A 6  
www.ledevoir.com

La commission Nicolet dépose son rapport

## Hydro doit refaire son réseau

Il faut mettre sur pied un vrai système de sécurité civile, juge la commission

JUDITH LACHAPELLE  
LOUIS-GILLES FRANÇEUR  
LE DEVOIR

La commission Nicolet estime que le réseau de transport et de distribution d'Hydro-Québec était truffé de faiblesses au moment du verglas sans précédent de janvier 1998, ce qui a provoqué des «bris prématurés» et une crise que les institutions en place ont gérée dans un contexte d'improvisation.

La commission attribue les faiblesses des grands pylônes principalement à des bris d'équipements secondaires, ce qui pointe en direction de défaillances qu'Hydro-Québec aurait pu prévoir, ce que ne peut conclure la commission faute d'avoir obtenu de la société d'Etat les rapports, analyses et documents nécessaires. Le rapport Ni-

colet indique par ailleurs qu'Hydro-Québec aurait dû amorcer depuis des années une modernisation de son réseau de transport pour que ses composantes les plus anciennes soient systématiquement remplacées pour rejoindre le niveau de sécurité que la société d'Etat jugeait essentiel sur ses nouvelles lignes.

Le rapport indique qu'il est tout aussi primordial de mettre sur pied un tout nouveau système de sécurité publique, capable de répondre à des urgences majeures dans toutes les régions du Québec et non seulement dans celles qui ont vécu la crise du verglas.

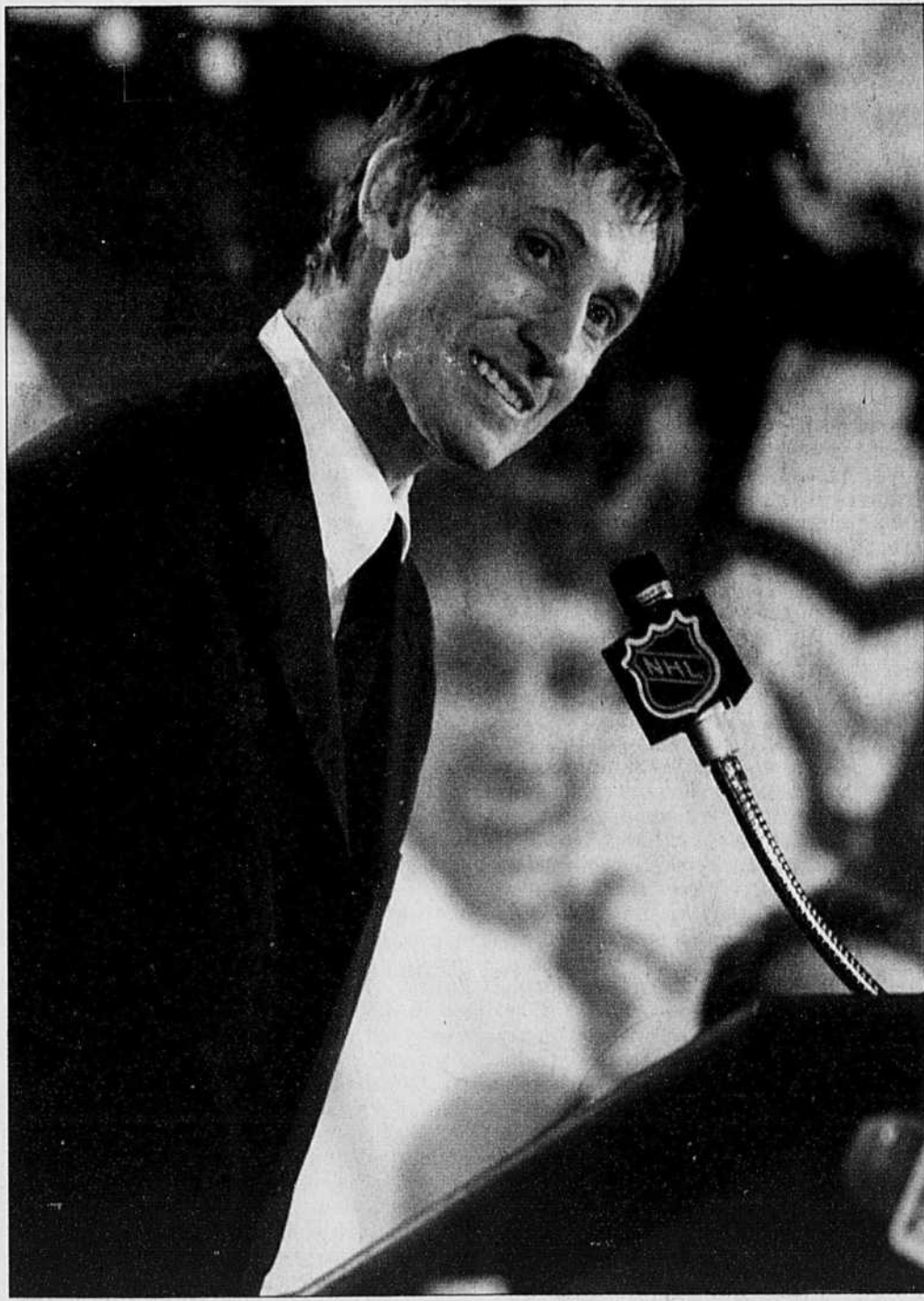
Sur le plan technique, la commission recommande de relever substantiellement les normes hydro-québécoises sur les équipements de transport et de distribution de l'électricité, de consolider l'ensemble du réseau de transports sur un horizon de 20 ans en investissant dans la sécu-

rité d'approvisionnement une partie des dividendes versés à Québec et de mettre en place un programme d'enfouissement des fils en milieu urbain en plus de relancer les programmes d'isolation des maisons pour qu'elles résistent mieux à des coupures prolongées de courant.

En matière de sécurité civile, les commissaires constatent l'urgence de se doter, au Québec, d'une véritable «culture de sécurité civile», tout comme ils croient qu'elle passe par la création d'une «politique» québécoise de sécurité civile. Une telle politique devrait confier aux municipalités la gestion des interventions touchant directement les sinistrés. Elle les obligerait aussi à se doter chacune d'un «programme» de sécurité civile. Cette politique définirait également le rôle des ressources sur le terrain et les éventuelles structures d'aide aux sinistrés.

Lire nos informations, pages A 2 et A 3

Le miracle n'a pas eu lieu...



REUTERS

WAYNE GRETZKY avait déclaré jeudi soir que seul un miracle pourrait l'empêcher d'annoncer sa retraite. Il faut en conclure que le miracle n'a pas eu lieu. Hier après-midi, le meilleur joueur de hockey de tous les temps a confirmé qu'il accrocherait ses patins. Gretzky disputera son dernier match demain après-midi. Préparez vos mouchoirs! Autres informations, page C 12.

**ÉDUCATION**

## Les parents sont nombreux à réclamer plus de cours d'anglais

Le ministère de l'Éducation pourra-t-il répondre à toutes les attentes?

À l'école, la mode est aux langues. L'espagnol un peu, l'anglais beaucoup. Car les parents sont nombreux à réclamer plus d'anglais pour leurs enfants. Mais il n'est pas certain que le ministère de l'Éducation, qui achève sa réflexion sur ce sujet, répondra à toutes les attentes.

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Pendant que les pays de la Communauté européenne s'alignent sur la connaissance précoce de trois langues pour leurs enfants, les écoles d'ici s'ajustent à leur manière à une demande également croissante pour un meilleur anglais à l'école. Comme si la peur de l'assimilation qui a longtemps imposé la prudence en ce domaine avait fait place à une autre inquiétude, celle d'être bloqué par l'unilinguisme à l'heure de la mondialisation.

Les formules pour offrir un petit extra en anglais sont multiples. Elles comprennent des ateliers organisés par les services de garde, après l'école, des cours enrichis et des cours plus longs.

À l'école Louis-Colin, à Ahuntsic, par exemple, tous les élèves ont, à partir de la quatrième année, une heure additionnelle d'anglais par semaine. La mise sur pied du programme «Anglais plus», approuvé par les parents du conseil d'établissement, fait l'affaire de tous. Naturellement, d'autres disciplines doivent écopier, comme les arts, et, dans les spécialités, seule l'éducation physique est préservée.

L'enseignement de l'anglais commence en quatrième année dans les écoles de langue française. En l'an 2000, il commencera en troisième. Mais plusieurs craignent que le temps accordé à cette discipline diminue en raison du fait que l'anglais et quatre autres matières (davantage si on distingue les différents arts) devront se partager neuf heures et demie d'enseignement.

VOIR PAGE A 12: ANGLAIS

## Québec déboursera 1,5 milliard pour le CHUM

De passage à New York, Bouchard dit accueillir «avec ferveur» l'idée de construire un nouvel hôpital

ROBERT DUTRISAC  
ENVOYÉ DU DEVOIR À NEW YORK

Le gouvernement québécois est prêt à investir un milliard ou 1,5 milliard dans la construction d'un grand hôpital, flambant neuf, afin d'accueillir le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

C'est ce qu'a laissé savoir, hier, le premier ministre Lucien Bouchard alors qu'il inaugurerait un forum médical auquel participent des chercheurs et des entreprises du Québec au Columbia Presbyterian Center de New York.

«Le gouvernement est prêt à déboursier les montants très considérables qui sont requis pour qu'il y ait à Montréal un très grand hôpital universitaire francophone», a déclaré M. Bouchard lors d'un point de presse. «On a parlé de un milliard ou 1,5 milliard», a-t-il ajouté par la suite.

Le gouvernement «accueille avec faveur» l'idée de construire un hôpital neuf, a dit M. Bouchard. «Je me rends compte que le projet initial d'un hôpital sur trois sites n'a pas donné les fruits espérés, a-t-il dit. Et je constate moi aussi, en écoutant les voix qui se font entendre dans le domaine de la médecine, qu'un seul hôpital neuf serait la solution.»

La valeur de l'investissement nécessaire n'est pas encore fixée avec exactitude. «On va d'abord définir les besoins,

VOIR PAGE A 12: CHUM

Gilles Duceppe au Devoir

## Pour le Bloc, la notion des deux peuples fondateurs est dépassée

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Dans la mesure où les souverainistes veulent que leur projet soit rassembleur, il importe que les Québécois d'origines diverses et de milieux sociaux différents puissent s'y reconnaître, croit Gilles Duceppe, qui estime dépassé le concept des deux peuples fondateurs.

À son avis, parler du peuple québécois d'aujourd'hui et vouloir se prendre pour l'un des deux peuples fondateurs est une démonstration d'incohérence. «Les choses ont changé et ce qu'étaient les Canadiens français en 1867, les Québécois ne le sont plus. C'est très différent.»

En entrevue avec l'équipe éditoriale du Devoir, le chef du Bloc québécois s'est appliqué hier à mettre en lumière l'anachronisme du concept qui a prévalu jusqu'à la Révolution tranquille. «Nous ne sommes plus des Canadiens français, nous sommes des Québécois. Et les Québécois sont différents de ce qu'étaient les Canadiens français dans le temps.»

Les fondements de cette théorie sont d'ailleurs explicités dans les documents élaborés par les chantiers de réflexion du Bloc en vue du conseil général qui se tient en fin de semaine à Rivière-du-Loup. Ainsi, le chantier sur la souveraineté en est venu à la conclusion que les



VOIR PAGE A 12: BLOC

## • LE RAPPORT NICOLET •

# Une culture de la sécurité civile déficiente

## La société québécoise nourrit un fort sentiment d'invulnérabilité

Insoucians, les Québécois? Contrairement aux célèbres Gaulois, ils ne semblent même pas craindre qu'un jour, le ciel leur tombe sur la tête. Le rapport Nicolet déplore le fait que les gens ne se soucient pas de prévention d'un sinistre ni de la préparation à faire. C'est pourquoi les commissaires insistent sur la nécessité de doter le Québec d'une politique de sécurité civile dans l'optique de développer une culture de sécurité civile chez les citoyens.

JUDITH LACHAPELLE  
LE DEVOIR

La sécurité civile n'est ni une priorité au gouvernement ni une préoccupation constante chez la population, ont constaté les sept membres de la commission Nicolet. Au lieu de prévoir et de se préparer à l'imprévisible, les Québécois semblent croire qu'il sera toujours temps de se débrouiller le moment venu. La commission déplore cette situation et presse le gouvernement de doter la province d'une véritable politique de sécurité civile, une condition indispensable, croit-elle, à la naissance d'une culture de sécurité civile dans la population.

Ce n'est donc pas seulement au gouvernement et à ses organismes publics à faire leurs devoirs après la crise du verglas de l'an dernier. La population doit prendre conscience de ses responsabilités non seulement lorsqu'un sinistre survient mais surtout en préparation d'un tel sinistre. Les commissaires ont noté que la culture québécoise de sécurité civile, s'il y en a une, a la caractéristique de se fier aux hautes autorités gouvernementales.

C'est vers le premier ministre lui-même qu'on se tourne, quel que soit le problème. «Il est extrêmement difficile de différencier une crise mineure d'une crise majeure puisqu'on y apporte toujours le même type de réponse: la montée vers le haut.»

Mais les commissaires ne se surprennent pas du manque de prévention et de préparation aux sinistres. Cette attitude, écrivent-ils, est caractéristique d'une «société qui se perçoit comme invulnérable, où prédomine un très fort sentiment de sécurité collective et où, inconsciemment, la population ne s'intéresse que trop tardivement au sinistre appréhendé, malgré la littérature déjà produite sur cette question, à moins qu'elle n'espère plus ou moins qu'une solution miracle vienne écarter le risque anticipé.»

### Des règles qui ont été écartées

De son côté, le gouvernement n'agit pas différemment de la population. La sécurité civile, en dehors des sinistres, n'est pas une priorité. Les commissaires croient que l'absence d'une politique de sécurité civile explique probablement la «faiblesse de la Direction de la sécurité civile au sein de l'appareil administratif québécois» et l'absence, dans la population, de réflexes de prévention en matière de sécurité civile.

Pourtant, les commissaires rappellent qu'il y avait, au moment de la crise du verglas, des structures et des règles en place dans la Loi sur la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre.

Mais alors que le verglas de 1998 aurait été le moment idéal pour l'application d'une telle loi, le gouvernement a préféré ne pas l'appliquer parce qu'il a jugé qu'elle ne correspondait pas aux besoins. La non-application de cette loi se remarque surtout par le fait que le gouvernement n'a jamais «reconnu officiellement» le sinistre.

Cette attitude n'était pas nouvelle, ont constaté les commissaires: la même position avait été adoptée lors des inondations du Saguenay en 1996. Il faudra donc, souligne le rapport, «se pencher sur la pertinence de la loi et sur la nécessité de réviser le cadre juridique afin qu'il corresponde mieux à l'approche effectivement privilégiée par les pouvoirs publics.»

Cependant, la commission se garde bien de blâmer le gouvernement de ne pas avoir utilisé sa loi. «L'approche privilégiée par les autorités gouvernementales leur a permis de conserver globalement le contrôle des événements, et personne ne peut dire ce qui se serait produit si l'on avait appliqué intégralement les façons de faire initialement prévues.»

Le cadre juridique de sécurité civile proposé par la commission Nicolet est beaucoup plus ambitieux que l'actuelle loi qui traîne sur les tablettes. Celui-ci détaillerait d'abord clairement les rôles et responsabilités tant des paliers gouvernementaux que des citoyens. Par exemple, le travail fait par des pompiers, policiers, ambulanciers, fonctionnaires et bénévoles serait mieux coordonné et mieux protégé.

Dans la nouvelle politique de sécurité civile, les municipalités devraient être reconnues comme le



Des sinistrés du verglas s'approvisionnant dans un centre de secours mis sur pied durant la crise.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

premier intervenant auprès de la population sinistrée, croient les commissaires. En ce sens, elles devraient être obligées légalement de se doter d'un plan d'urgence, d'un plan de gestion du risque, et de mettre en œuvre une structure efficace de gestion des sinistres. La collaboration et la mise en commun des ressources entre municipalités seraient encouragées, de même que la création de comités régionaux de sécurité civile au sein de chaque MRC.

### Vers une Journée de la sécurité civile?

L'absence d'une politique de sécurité civile a surtout comme conséquence la désorganisation de la mobilisation générale lorsque survient un sinistre et, surtout, elle entraîne des coûts élevés au gou-

vernement, des coûts qui pourraient être limités si une meilleure prévention et une meilleure préparation avaient été mises en avant. «Seule une volonté gouvernementale explicite pourra mettre fin à cette alternance d'indifférence et de mobilisation désordonnée», affirment les commissaires.

Les commissaires concluent avec diverses recommandations pour favoriser l'implantation de cette culture de sécurité civile. D'abord, aborder la sécurité civile de façon positive en sensibilisant l'ensemble de la société. Les commissaires suggèrent que le sinistre du verglas serve d'exemple pour l'enseignement de mesures à adopter, sans oublier toutefois d'élargir le champ des catastrophes qui peuvent toucher la province. «Une campagne d'information pourrait également être cen-

trée sur l'hypothèse d'un sinistre majeur, tel un tremblement de terre touchant l'île de Montréal, en faisant bien sûr attention de ne pas effrayer inutilement les citoyens. On risquerait en effet dans ce cas de «noyer le message». Car, sans vouloir jouer les prophètes de malheur, les commissaires croient qu'on peut douter de la capacité du Québec à répondre actuellement à une secousse sismique d'importance qui affecterait les régions habitées.»

Et pourquoi pas l'organisation d'une Journée de la sécurité civile? «Le principe de journées consacrées au plan national ou international à un thème donné [a] démontré son efficacité dans d'autres domaines de l'activité humaine. Et l'on ne devra pas oublier de rendre le projet «attractif» en sensibilisant la population aux bénéfices escomptés.»

## Du droit des citoyens d'être informés

JUDITH LACHAPELLE  
LE DEVOIR

L'émergence d'une véritable culture de sécurité civile, estiment les commissaires, doit s'accompagner d'une véritable communication des risques. «La collectivité québécoise est insuffisamment protégée pour ce qui est du droit des citoyens d'obtenir des informations sur les risques auxquels ils peuvent être exposés», mentionnent-ils.

Les membres de la commission Nicolet sont en faveur d'une loi qui obligerait les générateurs de risques (par exemple, un propriétaire d'entrepôt de matières dangereuses) à communiquer ces risques à la municipalité. La question est de déterminer si les citoyens auraient ensuite le droit de connaître ces risques, en regard des conséquences sociales, économiques, psychologiques et politiques dont il faut tenir compte.

Les commissaires suggèrent qu'une commission parlementaire se penche sur la question du droit des

citoyens à l'information en examinant la législation américaine à ce sujet, le Right To Know Act.

### La santé au pilori

Les conclusions du rapport Nicolet écorchent presque tous les intervenants de la santé, qu'il s'agisse des services préhospitaliers, des services ambulanciers, des CLSC, des hôpitaux ou des Régions régionales. «Cependant, en dépit de l'augmentation de la demande et des conditions difficiles, le réseau, mal préparé et souvent forcé d'improviser, a généralement réussi à maintenir l'accès à des services de qualité. Il a relativement bien réussi à protéger la santé de la population.»

Le rapport note un «manque de coordination et un mauvais arrimage des services ambulanciers avec les plans de mesures d'urgence» dans les services préhospitaliers. Chez les centres hospitaliers, la dépendance à l'électricité de certaines technologies médicales ainsi que la fragilité

des génératrices «ont affecté les capacités de diagnostic, de surveillance médicale et de traitement des cas complexes». Quant aux Régions régionales, elles souffrent «de lourdeur administrative, d'une trop grande concentration des pouvoirs décisionnels et d'une méconnaissance des réalités locales».

Pour ce qui est des CLSC, le rapport mentionne que l'épisode du verglas a «révélé et accentué les besoins en soins et services à domicile et en services de santé courants ou psychosociaux». Les CLSC auraient également pu améliorer le sort des personnes vulnérables ou handicapées en étant au courant de leur situation à l'aide de répertoires à jour.

Les CLSC seraient bien placés pour assurer les soins de première ligne dans les fameux centres d'hébergement. Le rapport recommande par ailleurs que ces centres soient considérés comme un dernier recours et que tous les efforts soient faits pour le maintien des sinistrés à leur domicile. «Dans ces centres de services, l'État ne peut assumer tous les besoins pour tout le monde. [...] L'implication de l'État, lors d'un sinistre, se heurte à certaines limites, qui ont pour corollaire la responsabilisation des citoyens.»

## Littérature verglacée

MARIE-ANDRÉE  
CHOUINARD  
LE DEVOIR

Symbole évident que la crise du verglas est pétrifiée à jamais dans notre culture, Monique Proulx, Félix Leclerc et Victor Hugo s'emmêlent aux recommandations et à l'analyse effectuées par la commission Nicolet.

Littérature et glace font-elles bon ménage? Que oui, en a décidé Roger Nicolet. En ouvrant son volumineux rapport sur une nouvelle inédictée de l'écrivaine Monique Proulx, il a voulu signifier l'importance que revêt cet événement dans la mémoire collective. «Les événements vécus au début de l'année 1998 font maintenant partie intégrante de l'histoire du Québec, de son imaginaire, de sa culture. Le rapport qui en rend compte ne peut commencer comme n'importe quel rapport. Sa porte d'entrée est une nouvelle, écrite spécialement à cette occasion par l'écrivaine Monique Proulx — une nouvelle sur une tempête de verglas qui a révélé aux Québécois «la vraie nature de l'eau...», note Roger Nicolet d'entrée de jeu, tout juste après avoir cité Hugo: «Ce qu'il faut toujours prévoir c'est l'imprévu.»

En une quinzaine de pages, la nouvelle et romancière Monique Proulx, auteure des *Aurores mont-réales*, de *Homme invisible à la fenêtre* et du *Sexe des étoiles*, utilise la littérature pour rendre compte des épisodes que l'on sait.

«J'ai trouvé ça franchement cultotté de la part de M. Nicolet de mêler la littérature à un rapport du genre, que l'on sait d'habitude si froid et technique», expliquait hier Monique Proulx lors d'un entretien téléphonique. Le président l'a contactée cet été, lui expliquant le mandat de la commission et lui demandant de mêler sa prose aux travaux de nature beaucoup plus objective. «Il voulait un texte qui rendait compte de l'humanité de l'expérience.»

Séduite par l'audace de l'ingénieur, ayant déjà un projet d'écrit sur l'épisode du verglas, elle plonge. «Je n'ai pas voulu tomber dans les bons sentiments, explique l'auteure, qui promet de jouer le jeu et de s'attaquer à son tour à la portion technique du rapport. C'est plutôt l'histoire d'une non-rencontre que je relate à travers la crise du verglas.»

Dans *La Vraie Nature de l'eau*, Gabrielle, que l'on devine écrivain, observe la nature se modifier sous ses yeux et s'en émerveille. Après l'éblouissement viennent les statistiques alarmantes et les réfugiés de ce «pays riche en sous-vêtements dépenaillés». Gabriel le se propose pour accueillir des sinistrés chez elle mais s'ouvre difficilement à ces gens humiliés de devoir vivre sous le toit d'une étrangère.

Le rapport de la Commission sur le verglas se termine aussi sur une note littéraire, laissant au monument Félix Leclerc le soin de raconter ses *Poèmes*, qui renvoient aux pylônes effaîssés du sinistre. «Mon Dieu dit l'étranger, qu'est-ce que vous attendez / Pour les enfourner sous terre vos maudits fils de feu / Un million par verglas / Un mort par-ci par-là, ben sûr on sait tout ça dit l'homme du téléphone / Mais c'que vous savez pas, j'vas vous dire moé / Nos patrons vivent quelque part aux États là / Ça fait vingt ans qu'on essaie de les rejoindre / Et en plus ils ont pas le téléphone!»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Monique Proulx

**5 ans déjà!**

**Le Service Privé d'Aide aux Études N&R inc.**  
Une équipe de 350 professeurs compétents  
**COURS PRIVÉS À VOTRE DOMICILE**  
Rattrapage, aide aux devoirs, perfectionnement, préparation aux examens.  
**PRIMAIRE - SECONDAIRE - COLLÉGIAL**  
Français, mathématiques, anglais, physique, chimie, histoire.  
Aucun contrat à signer, aucun engagement à long terme.  
(450) 973-4526  
Tutoring available in English  
(450) 973-1965

TIRAGE D'UNE ŒUVRE DE  
**FERNAND LEDUC - Île De Ré 1950**  
encre sur papier, 26 x 34,5 cm

Tirage le 5 mai 1999  
Billets: 20 \$  
Au profit des œuvres des Petits frères des Pauvres  
Info: (514) 527-8653  
ou à la Galerie Simon Blais  
(514) 849-1165  
Simon Blais est le président d'honneur de cette campagne  
**GALERIE SIMON BLAIS**  
4521, rue Clark Montréal H2T 2T3 514.849.1165  
Ouvert du mardi au samedi de 10 h 00 à 17 h 30

**COLE HAAN**  
Depuis 1928

**TERRA TF FIRMA**  
C'EST TELLEMENT PLUS BEAU À PIED

LES COURS MONT-ROYAL (MÉTRO PEEL) TEL: (514) 845-3007  
LE CENTRE EATON DE MONTRÉAL (MÉTRO M'GILL) TEL: (514) 288-6006

**CLUB TAPIS DECOR**

**SPÉCIAL INVENTAIRE**  
TAPIS commercial \$0.66 p.c.  
TAPIS berbère \$1.35 p.c.  
TAPIS peluche \$1.49 p.c.

**12\* MOIS SANS INTÉRÊTS**

**VENTE 3 pour 1\***  
Vous obtenez:  
1 - TAPIS 1<sup>re</sup> QUALITÉ  
2 - SOUS-TAPIS GRATUIT  
3 - INSTALLATION GRATUITE

**SUPER CHOIX DE CARPETTES À MOTIFS**  
3645, boul. St-Joseph est, Montréal 729-0891  
(entre boul. St-Michel et boul. Pie IX) 02096353

## LE RAPPORT NICOLET.

## Quelques mythes s'effondrent

Les gestionnaires des servives publics sont montrés du doigt

L'énergie la plus sûre a fait faux bond à la moitié du Québec l'an dernier, plus longtemps que jamais dans le passé! Et les fameuses normes de conception des équipements, qu'on disait les plus sévères d'Amérique, ne les ont pas empêchés de tomber. La commission Nicolet annonce la fin de quelques mythes de ce genre et invite les Québécois à accorder la priorité à leur sécurité d'approvisionnement en électricité, d'autant plus que leur dépendance envers cette forme d'énergie augmente chaque jour!

LOUIS-GILLES  
FRANÇEUR  
LE DEVOIR

Même si son rapport ne contient aucun blâme explicite, la Commission scientifique et technique sur le verglas de janvier 1998 affirme que des parties importantes des lignes à haute tension et du réseau de distribution se sont effondrées alors que les équipements n'avaient pas encore atteint leurs limites de charge et de conception, ce qui montre du doigt les gestionnaires de ces services publics.

La société d'Etat avait pour sa part soutenu que c'était plutôt la faute des accumulations de glace et de vent, qui auraient nettement dépassé la capacité de ses équipements. Cela a pu se produire, reconnaît la commission, qui attribue cependant aux équipements plus faibles la responsabilité de l'effondrement prématuré d'une partie du réseau d'alimentation électrique de la métropole l'an dernier.

«La commission, précise le rapport, constate donc que des effondrements de lignes se sont produits dès le deuxième et le troisième jour des précipitations de verglas, ce que l'on peut considérer comme "prématuré" en fonction du niveau de chargement de glace subi alors par les structures en cause et de la résistance prévue à celles-ci.»

De son côté, Hydro-Québec a accueilli «favorablement» hier ce rapport en mettant l'accent sur les recommandations qui rejoignent ses projets de bouclage des régions et des réseaux urbains, y compris le rattachement de Montréal à sa plus vieille source d'approvisionnement, la centrale de Beauharnois. Mais Hydro-Québec n'a pas fait référence aux bris et aux effondrements prématurés de ses équipements, ni au fait que la commission plaide de ne pouvoir éclairer complètement le public sur les raisons ultimes de ces problèmes en raison du manque de collaboration de la société d'Etat.

La commission, présidée par Roger Nicolet, estime par ailleurs qu'Hydro-Québec a surestimé dans certains cas les accumulations de glace qui ont frappé son réseau, faute d'appareils et d'un réseau fiable de collecte de données, ce qui a grossi

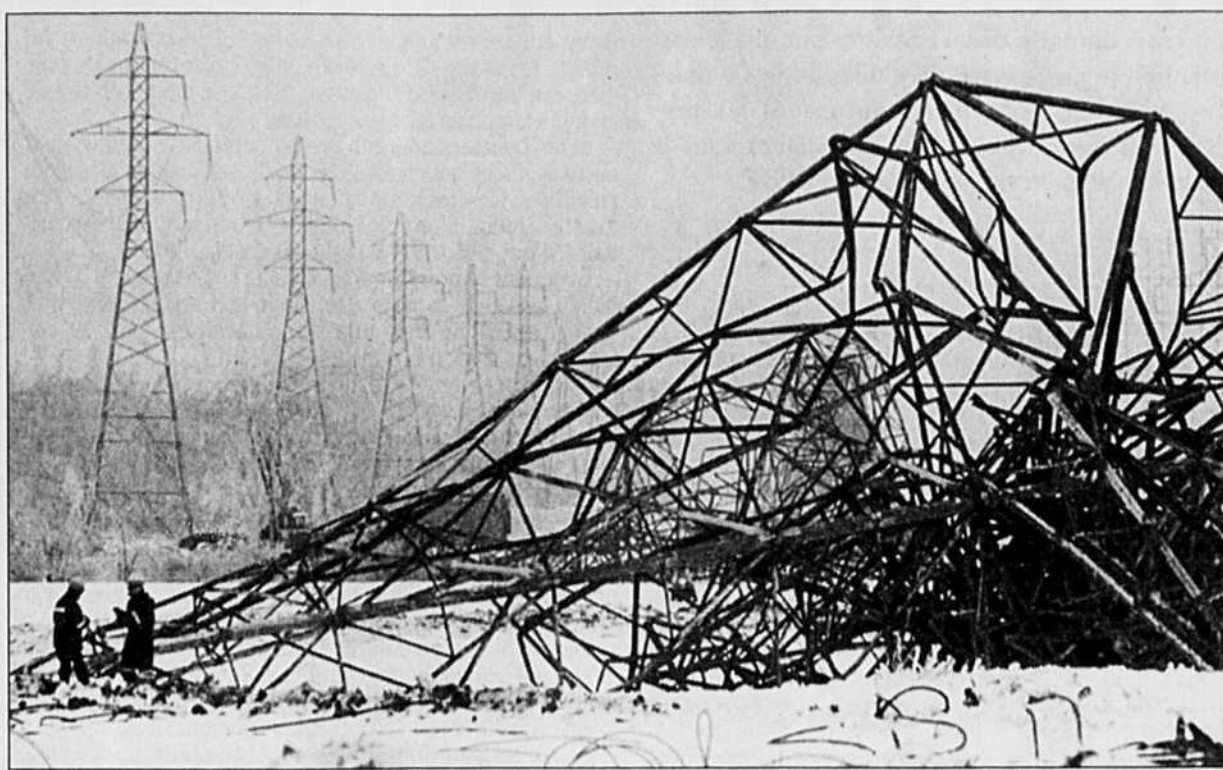
en quelque sorte le rôle de la nature dans les bris de ses équipements.

Dès le 6 janvier 1998, deuxième jour du verglas, note la commission, un étrier cédait sur le pylône 309 de la ligne Nicolet-Boucherville, entraînant 10 autres semblables dans sa chute. Quelque 72 autres pylônes construits en 1986 et en 1993 s'effondraient dès le 7 janvier, jour 3 de la crise, alors que «les charges de glace n'approchaient pour tant pas des limites de conception de 45 mm radial». Là, c'était plutôt le fait d'un bris de conducteur et d'une pince de suspension.

Et la liste continue... Si le réseau a résisté globalement à l'effondrement de ses composantes principales de la région de Montréal en raison des améliorations des dernières années, «il n'est pas possible, conclut la commission, de relier ces défaillances à un manque d'entretien». Mais si les commissaires ne peuvent conclure à ce sujet, c'est principalement «faute de données précises sur les activités de maintenance de lignes au cours des dernières années». Ils ne peuvent pas davantage identifier les causes de bris et d'effondrements parce qu'Hydro-Québec a omis, d'une part, de mettre de côté les équipements fautifs dans sa hâte de réparer et qu'elle n'a pas, d'autre part, remis à la commission les données, rapports et analyses de ses services, ce qui aurait permis aux commissaires d'en arriver à des conclusions plus claires. La commission n'avait pas le pouvoir d'ordonner la remise de ces documents et Québec, qui l'a créée, n'a pas ordonné à sa société d'Etat de le faire...

Des normes à revoir

La commission met par ailleurs en lumière le fait que les normes d'Hydro-Québec ne sont pas tellement en avance sur celles de ses voisins, contrairement à l'image que véhicule la société d'Etat. Par ailleurs, elle a établi qu'Hydro-Québec n'a pas eu la prudence de moderniser ses vieilles lignes à haute tension, même après avoir commencé à installer des lignes plus fortes, comme celles de la Baie-James, pour éviter des bris et des effondrements en raison de tremblements de terre et de verglas majeur. Pourtant, notent les commissaires, Hydro-Québec moder-



Des pylônes affaissés sous le poids énorme de la glace accumulée pendant des jours de pluie verglaçante.

nise tout son parc d'équipement quand des appareils électriques plus performants arrivent sur le marché.

La commission ne se contente pas de proposer une mise à jour du réseau au niveau des nouvelles normes adoptées d'urgence l'an dernier pour la reconstruction du réseau ou au niveau de celles qu'elle juge nécessaire d'adopter éventuellement. Elle estime que c'est toute la «sécurité d'approvisionnement» en électricité du Québec qu'il faut revoir sur un horizon de 20 ans, un concept qui englobe beaucoup plus que le renforcement des réseaux de transport et de distribution.

D'abord, estime la commission, il faut revoir les normes de sécurité à tous les niveaux mais en confiant cette responsabilité à d'autres pour ne plus laisser Hydro-Québec choisir, seule, entre la robustesse des équipements et le montant de dividendes à verser au gouvernement. La commission propose de confier cette tâche au ministère des Ressources naturelles, même s'il représente toujours l'actionnaire gouvernemental assoiffé de profits.

Roger Nicolet dira en entrevue au Devoir que ce rôle pourrait être dévolu à la Régie de l'énergie, plus neutre que le gouvernement et habilitée à statuer sur les profits et tarifs de la société d'Etat. L'objectif, dit-il, c'est d'assurer la primauté de l'intérêt public.

Pour mieux sécuriser l'approvisionnement des villes et des régions, la commission recommande de multiplier les bouclages déjà amorcés par

Hydro-Québec. Elle corrobore le choix d'Hydro de relier le centre-ville de Montréal à la centrale de Beauharnois au lieu de miser sur trois lignes différentes pour le relier au poste Hertel. Un autre lien pourrait aussi être créé avec le réseau nord-ouest de la métropole, à Baie d'Urfee.

Toutes les régions du Québec, ajoutent les commissaires, devraient bénéficier d'une révision de leur sécurité d'alimentation, d'autant plus que certaines, comme la Gaspésie, s'alimentent à une source unique (le poste Lévis). Si, comme le prévoient les climatologues, la zone de verglas remonte vers la Gaspésie avec le réchauffement climatique, cette région se retrouverait dans la même situation que la Montérégie et son unique source à Saint-Césaire.

Il faudrait aussi ajouter, précise le rapport, des liens nouveaux ou modernisés avec la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario et les Maritimes (avec le Nouveau-Brunswick pour la Gaspésie).

La Régie de l'énergie pourrait aussi considérer la possibilité d'autoriser la production d'électricité près des centres de consommation (génération, turbines à gaz et de petites centrales hydrauliques).

La commission estime qu'il est cependant moins important de construire de nouvelles interconnexions que de faire fonctionner dans les deux sens celles qui servent déjà uniquement aux exportations.

Les postes de répartition des centres

urbains doivent aussi être modernisés et on doit se pencher sur leur sécurité, y compris contre le terrorisme, dans le cadre d'analyses de risque global, ce qui comprendrait notamment les tremblements de terre, les tornades, etc.

Dans les villes, la commission propose au gouvernement de diriger et de subventionner un ambitieux programme d'enfouissement des fils électriques réseaux de distribution et même d'une partie des équipements de répartition. Cette solution, qui présente des avantages en ce qui concerne l'entretien et l'esthétique, engloberait les équipements de télécommunications. Comme le programme de mise à niveau des réseaux de transports, le programme d'enfouissement se répartirait sur une vingtaine d'années.

La commission propose par ailleurs de construire des lignes «stratégiques», des équipements plus chers mais totalement fiables. On pourrait même offrir aux industriels de s'y brancher s'ils acceptent de payer leur part de la note.

Les trois grands programmes suggérés par la commission — mise à jour du réseau au niveau de nouvelles normes, enfouissement et lignes stratégiques — sont des projets que la commission estime à haute valeur économique. À ce titre, dit-elle, Québec doit accepter de les insérer dans le programme d'investissements de la société d'Etat, quitte à réduire ses appétits pour les dividendes pour instituer une véritable sécurité d'approvisionnement.

## Un accueil favorable

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

La première visée par la commission Nicolet sur le verglas, Hydro-Québec, reçoit favorablement le rapport, tout en prévenant les Québécois qu'ils devront attendre pour voir se réaliser plusieurs recommandations.

Dans plusieurs cas, les actions conseillées à Hydro-Québec prendront du temps. Elles nécessitent une décision gouvernementale, une concertation avec d'autres partenaires ou d'importants investissements qu'il faudra financer par un moyen ingénieux, a fait valoir le porte-parole de la société d'Etat, Steve Flanagan.

À titre d'exemple, l'enfouissement recommandé des fils est suggéré tant pour le réseau hydroélectrique que pour les réseaux du téléphone et du câble. Hydro-Québec devra donc discuter avec Bell et Vidéotron.

Enfouir les fils nécessitera des sommes considérables; il faudra évaluer jusqu'où les citoyens sont prêts à aller, faisait-il valoir dans une réaction préliminaire d'Hydro-Québec.

Aussi, Hydro-Québec a signalé qu'elle avait déjà entrepris plusieurs mesures pour renforcer son réseau, notamment par des bouclages.

La société d'Etat émettra des commentaires approfondis la semaine prochaine, lorsque ses experts auront analysé plus sérieusement le rapport.

## Citoyens

La Coalition des citoyens du Val-Saint-François, qui est à l'origine de la contestation de la ligne Hertel-Des Cantons devant les tribunaux, s'est réjouie du fait qu'Hydro-Québec ait été blâmée ou corrigée sur plusieurs points par la commission.

En entrevue, le porte-parole Jacques Laval s'est dit encouragé par tous les Québécois, «parce que notre bataille était plus globale» et portait aussi sur le manque d'entretien de l'ensemble du réseau hydroélectrique québécois.

M. Laval retient entre autres du rapport que le gouvernement devra développer sa propre perception du développement hydroélectrique, des normes à atteindre, des constructions plus ou moins nécessaires ou urgentes, sans se fier aveuglément aux affirmations d'Hydro-Québec.

Le porte-parole de la Coalition des citoyens du Val-Saint-François voit dans le rapport «une sérieuse remise en question de la façon de faire du gouvernement et d'André Caillé» (le président d'Hydro-Québec).

## Bouchard

En voyage à New York, le premier ministre Lucien Bouchard s'est montré ouvert au concept de l'enfouissement des fils, mais dans certaines circonstances seulement. «L'enfouissement, on n'a jamais dit qu'on était contre. Il y a probablement des programmes à mettre en place graduellement pour faire de l'enfouissement là où c'est techniquement rentable de le faire. Je ne pense pas que l'on doive enfouir les lignes entre Churchill Falls et Sept-Îles.»

À Québec, le ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard s'est dit convaincu que «le gouvernement va examiner avec attention toutes les recommandations», comme il l'avait fait dans le précédent rapport de l'ingénieur Roger Nicolet sur l'inondation au Saguenay.

La coalition de l'électricité qui avait manifesté, mardi dernier, en faveur de la reprise des travaux de renforcement du réseau électrique était satisfaite, hier.

Son porte-parole, Jacques Marquis, a estimé que «le rapport vient supporter» l'affirmation de la coalition voulant qu'il y ait «nécessité de sécuriser l'approvisionnement en électricité». La coalition regroupe l'Association de l'industrie électrique du Québec, l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux et la FTQ-Construction.

## Ligne Hertel-Des Cantons

## Québec a tout le temps pour des audiences publiques, dit Nicolet

LOUIS-GILLES  
FRANÇEUR  
LE DEVOIR

Le président de la commission scientifique sur le verglas de l'an dernier, Roger Nicolet, estime que Québec a tout le temps de soumettre «tout le projet» de ligne à haute tension Hertel-Des Cantons (HDC) au processus d'audiences publiques et d'études d'impacts prévu à la Loi québécoise de l'environnement, d'autant plus que la commission se dit convaincue que cette ligne «laisse en fait présager de nouvelles interconnexions avec le Québec» à des fins d'exportation, ce que nie Hydro-Québec depuis un an.

Dans une entrevue accordée hier au Devoir, le président de la commission sur le verglas a précisé «qu'on peut prendre un risque calculé» dans le dossier HDC et donner à tout le monde le bénéfice d'un exercice en profondeur sur tous les aspects du projet, y compris celui des exportations, que sa commission percevait comme un des objectifs de cette ligne

dont la capacité déborde les besoins de la région...

«Nous sommes, là comme ailleurs en province, dans une situation de risque calculé», explique Roger Nicolet. La commission a proposé d'améliorer l'ensemble du réseau progressivement. On n'a pas proposé, parce qu'il y a des risques de verglas important dans plusieurs régions, de tout faire l'an prochain. On propose d'y aller par étapes», une démarche, précise-t-il, qui vaut autant pour la ligne HDC.

Entre-temps, l'Estrie et Montréal pourraient s'accommoder pendant une autre année des équipements d'urgence installés pour l'hiver dernier en lieu et place de la ligne projetée, dont la construction a été récemment arrêtée par décision de la Cour supérieure.

Des portiques de bois avaient été installés et il aurait suffi à Hydro-Québec de 15 jours pour y installer des câbles à haute tension en cas de besoin. Le rapport Nicolet évalue à une chance sur cent chaque année la probabilité de répétition d'un verglas comme celui de 1998. Le rapport Ni-

colet précise que la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Hertel et Des Cantons «ne peut être appréhendée sur la seule base des déclarations publiques d'Hydro-Québec. En l'absence de renseignements confirmés, les experts de la commission en ont été réduits à interpréter un faisceau non pas de preuves mais de présomptions.»

«La puissance énergétique de la boucle prévue entre Hertel et Des Cantons se comprend mal, poursuivent les commissaires, dans la seule perspective de la croissance anticipée du marché de la Montérégie. Le projet de nouvelles lignes de transport en direction nord-sud et attribué à Vermont Electric Power Co. laisse en fait présager de nouvelles interconnexions avec le Québec.»

Mais, ajoute aussitôt le rapport, ces interconnexions éventuelles avec la Nouvelle-Angleterre «constituent un moyen important de sécurisation du réseau québécois pour peu qu'elles soient opérables dans les deux sens», ce qui n'est pas le cas présentement, la majorité ne fonctionnant qu'en direc-

tion des États-Unis. «Le déroulement des événements dans le Val-Saint-François, ajoutent les commissaires, met douloureusement en évidence les difficultés qu'il faudra prévoir surmonter à l'avenir pour mettre en œuvre tout projet de ligne à haute tension en milieu habité. D'autre part, la sécurisation des approvisionnements énergétiques du Québec ne se fera pas sans un développement soigneusement planifié du réseau d'Hydro-Québec. La commission, forte des témoignages entendus en audiences, est convaincue que la population est consciente de cette réalité. Il faudra toutefois l'associer à une démarche transparente et publique qui permet, dans la logique du cadre législatif en vigueur, le débat des

options en regard des objectifs et des incidences de chacune d'elles.»

Pour illustrer la faiblesse de projets lancés trop vite et soustraits à une évaluation publique, la commission conclut que le bouclage prévu par Hydro-Québec pour le poste de Saint-Césaire «n'est qu'une solution partielle à la sécurité des clientèles desservies puisqu'un verglas de même importance qu'en janvier 1998 aurait les mêmes conséquences sur le réseau de répartition (à 120 kV sur portique de bois) et le réseau de distribution qui sont alimentés par ce poste» puisque les «améliorations ne sont pas suffisamment systématiques pour avoir significativement modifié la capacité structurelle» du service à la clientèle.

## Brassard se montre inflexible

D'APRÈS PC

Le ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard s'enlise dans sa conviction qu'il ne faut absolument pas même envisager de procéder «au démantèlement ou à la démolition» des pylônes déjà construits sur la ligne Hertel-Des Cantons (HDC), qui ont déjà coûté pas moins de 200 millions.

«Que ça fasse plaisir ou non à quelque groupe que ce soit, a-t-il déclaré, on n'a pas un discours ambigu. Il n'est pas équivoque. Ce qui existe, nous on dit: ça va demeurer. Il n'est pas question qu'on envisage le démantèlement puis la démolition. On va faire adopter une loi par l'Assemblée nationale à cette fin. C'est clair ça. Il y en a qui trouvent que c'est épouvantable ce qu'on a l'intention de faire, mais c'est ce qu'on fait. C'est clair, net et limpide.»

M. Brassard estime que toute cette question de la sécurité du réseau et des approvisionnements doit être étudiée en commission parlementaire.

Le ministre se dit prêt à admettre qu'il doit y avoir une consultation dirigée par le Bureau d'audiences pu-

bliques sur l'environnement (BAPE) dans le cas particulier du bouclage de l'Outaouais.

Mais en Montérégie, dans le cas de Hertel-Des Cantons, a précisé M. Brassard, compte tenu de ce qui est fait là, on aurait assisté à une consultation bidon si Québec avait mandaté le BAPE pour tenir des audiences sur l'ensemble du projet, y compris la section déjà

construite. «Ca aurait été même un peu hypocrite d'une certaine façon, a-t-il poursuivi, compte tenu des intentions du gouvernement de ne pas accepter le démantèlement de ce tronçon. Pensez-vous vraiment que le gouvernement va accepter la démolition d'ouvrages qui ont nécessité des investissements de près de 200 millions? S'il le faisait, il se ferait drôlement accuser de dilapider les fonds publics.»

**VOIR CLAIR**  
ou  
**ÉDUCATION ÉCONOMIQUE**  
Paul BEAUDRY  
5<sup>e</sup> SECONDAIRE  
MISE À JOUR 1998  
Cahier 160 pages - 11,50 \$  
Corrigé 152 pages - 35,50 \$  
Les Éditions GUÉRIN  
(514) 842-3483  
En vente dans toutes les librairies

**Paul BEAUDRY**  
Voir clair en éducation économique  
L'économique dans notre vie.

## Faites valoir votre droit

La Faculté de droit de l'Université d'Ottawa offre le seul programme national au pays permettant d'acquérir la double formation juridique (droit civil/common law) entièrement en français. Renommé pour son excellence, un diplôme de la Faculté de droit vous donnera accès au Barreau du Québec et à la Chambre des Notaires. De plus,

la Faculté offre le programme conjoint MBA-DROIT, la maîtrise et le doctorat. Acquérir une double formation à l'Université d'Ottawa vous procurera un avantage stratégique pour décrocher un emploi. Vous pourrez œuvrer dans l'un et l'autre des deux systèmes juridiques en vigueur dans plus de 70 % des pays du monde.

Faites-vous justice, une formation à l'Université d'Ottawa, vous y avez droit!

Université d'Ottawa  
University of Ottawa  
Un choix qui rapporte!  
Université d'Ottawa  
University of Ottawa  
www.uottawa.ca  
Inscription : le 1<sup>er</sup> juin 1999

## • LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Jolène Riendeau:  
appel aux citoyens

(PC) — Malgré le travail d'une cinquantaine de policiers et enquêteurs, la jeune Jolène Riendeau demeure introuvable. La police a demandé hier la collaboration des résidents de Pointe Saint-Charles, où demeure la fillette de dix ans disparue depuis lundi après-midi. Les policiers incitent les citoyens à vérifier leurs remises, leurs sous-sols et leur cour arrière, et de porter une attention particulière aux parcs du secteur. Toutes les hypothèses allant de la fugue à l'enlèvement sont envisagées, mais les 120 informations reçues de la population jusqu'à présent n'ont pas permis de faire progresser l'enquête. Entre temps, 600 000 dépliantes avec la photo de Jolène ont été distribués dans la région de Montréal.

## Intoxication au chlore

Laval (PC) — Des émanations de chlore à la polyvalente Georges-Vanier de Laval ont entraîné l'hospitalisation de 42 personnes, hier, dont plusieurs étudiants. On ne craint toutefois pas pour la vie de ces personnes. L'institution a été entièrement évacuée. Les émanations sont survenues après une mauvaise manipulation de chlore et d'acide par un employé d'entretien à la piscine, ce qui a provoqué une réaction chimique.

APEC: nouveau  
délai à l'enquête

Vancouver (PC) — L'enquête de la Commission des plaintes du public contre la GRC relativement au comportement des policiers au sommet de l'APEC à Vancouver a encore été retardée, hier, parce que les procureurs n'arrivaient pas à s'entendre sur un élément de preuve. Un avocat représentant la Gendarmerie royale du Canada veut contre-interroger un manifestant, Jaggi Singh, à propos d'une déclaration faite à la commission. L'avocat des manifestants, Cameron Ward, s'indigne du fait que M. Singh et les autres n'aient jamais été prévenus que les procureurs de la police pourraient utiliser leurs déclarations. Le contre-interrogatoire de M. Singh a été suspendu jusqu'à ce que le commissaire Ted Hughes décide, la semaine prochaine, si les déclarations peuvent être utilisées.

Vignettes VIP: 149 policiers  
encourent des sanctions

Huit mois après la découverte du pot aux roses, les policiers du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal subissent les premières conséquences de leur implication dans le réseau des vignettes de stationnement VIP.

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Cent quarante-neuf policiers du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal se font remettre ces jours-ci, des mains de leur commandant, leurs actes d'accusation disciplinaires. Contrairement à ce qu'avait annoncé le directeur du SPCUM, Michel Sarrazin, en novembre dernier, aucun policier ne sera accusé d'avoir instauré le système, la plus grave des fautes. En revanche, le nombre de policiers visés est passé, au fil des derniers mois de l'enquête, de 117 à 149.

«A la réception des actes d'accusation, ils auront un délai de cinq jours ouvrables pour plaider coupable ou non coupable», explique Michel Gagnon, commandant adjoint à la division des communications au SPCUM.

Dans un même souffle, M. Gagnon signale cependant que toutes les réponses ne seront pas reçues d'ici cinq jours. Les vacances de certains agents, de même que l'intention de donner jusqu'à deux semaines de réflexion aux policiers accusés, ralentira nécessairement le processus.

Puis viendra l'été et ses périodes de vacances, qui ralentiront encore davantage le traitement des accusations. Au mieux, le comité de discipline chargé d'entendre les policiers qui auront plaidé non coupables se mettra en branle en juin et, au plus tard, cet automne.

Si les policiers apprennent ces jours-ci ce dont ils sont accusés, ils ne sauront pas de quelles sanctions ils seront passibles. Ces sanctions peuvent prendre la forme d'un avertissement, d'une réprimande, d'une mutation disciplinaire, d'une rétrogradation ou d'un congédiement.

Evocant le nombre de décisions renversées au Tribunal du travail, le commandant Gagnon ne cache pas que le congédiement ne sera mis en application que pour les cas très graves, avec des preuves en béton.

Combien de temps cela prendra-t-il? «Si les 149 policiers se disent non coupables et demandent tous d'être entendus en comité de discipline de façon individuelle, on en a facilement pour une année d'audition, soit jusqu'à l'automne 2000», rappelle le commandant Gagnon.

Une fois que toutes les réponses seront reçues, poursuit-il, le dossier sera présenté à la Fraternité des policiers, à laquelle seront proposés des avenues pour écarter le processus. «Il n'y a encore eu ni discussion ni négociation à cet effet», précise M. Gagnon.

Dans l'immédiat, comme l'indique le porte-parole de la Fraternité des policiers, Philippe Roy, les avocats de ce syndicat sont à recevoir les appels des premiers policiers ayant reçu leurs actes d'accusation disciplinaires.

Jusqu'ici, aucun policier n'a été l'objet d'une quelconque mesure disciplinaire et ils font leur travail comme à l'habitude.

Québec tente d'éviter une grève  
des médecins résidentsLe Conseil des services essentiels doit statuer  
sur la légalité des avis de grèveISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Les négociations se poursuivaient toujours hier soir entre Québec et la Fédération des 2000 médecins résidents dans l'espoir d'éviter une grève dès lundi.

Les résidents, dont les services essentiels ont été jugés conformes à l'exigence de la loi, étaient toutefois toujours en attente en fin d'après-midi d'une autre décision du Conseil des services essentiels sur la légalité des avis de grève envoyés aux hôpitaux.

Hier matin, les représentants des médecins résidents ont argué qu'ils n'étaient pas assujettis à la loi 37 s'ap-

pliquant à l'ensemble des employés du réseau de la santé, qui exige que les avis de grève soient expédiés plusieurs semaines à l'avance. Les représentants patronaux ont quant à eux soutenu le contraire, et ils affirment que les avis de grève expédiés le 1<sup>er</sup> avril dernier ne respectent donc pas les conditions préalables prévues par la loi pour exercer le droit de grève.

Le conseil a cependant statué que le plan des services essentiels présenté par les médecins résidents, prévoyant la présence de 90 % des effectifs en tout temps et de 100 % des effectifs à l'urgence et aux unités de soins intensifs, respectait en tous points la loi.

Hier soir, rien n'avait encore transpiré d'une première rencontre de discussions amorcées vers 14h entre Québec et la FMRQ pour tenter d'en arriver à une entente avant le déclenchement des moyens de pressions, dès minuit dimanche.

Les médecins résidents tentent en fait d'obtenir une entente collective pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1996 au 31 décembre 1998. En trois ans de négociations, les parties ne sont jamais parvenues à s'entendre. Les jeunes médecins sont les seuls des employés du secteur public et des fédérations médicales à avoir été privés de contrat de travail pour la période précédente de négociations.

«Cette situation est devenue intolérable. Nous avons l'impression que le gouvernement nous ignore simplement parce que nous sommes moins nombreux», a déclaré jeudi le D<sup>r</sup> Jean-François Cailhier, président de la FRMQ.

Les jeunes médecins réclament d'abord le remboursement des frais de scolarité de médecine, qui s'élev-

vent à 3000 \$ par année, et une augmentation de salaire de 2 %, équivalente à celle qu'ont reçue les autres employés de l'État. La FMRQ souhaite aussi que les 250 moniteurs de cliniques assurant la formation des jeunes recrues soient inclus à leur entente collective et que les frais de transport et d'hébergement engagés pour les stages en région durant leur formation soient remboursés.

Malgré le peu d'impact que risquent d'avoir les moyens de pression sur les services lundi, la Fédération des médecins résidents croit néanmoins que cette action aidera sa cause. «Nous sommes soumis à la loi, nous n'avons pas le choix. Cela va au moins permettre de faire connaître nos demandes», a soutenu hier Johanne Carrier, responsable des communications pour cette fédération.

De son côté, la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), qui fut longtemps à couteaux tirés avec les jeunes médecins après avoir instauré, en 1995, la rémunération progressive, s'est dite parfaitement d'accord avec leurs revendications actuelles.

«Ce sont des demandes très légitimes. Trois ans sans accord, ça n'a pas de sens», a indiqué hier le D<sup>r</sup> Yves Dugré, vice-président de la FMSQ, d'avis que les jeunes médecins sauront exercer leurs moyens de pression avec diligence.

«Il faut éviter de décourager ceux qui s'engagent dans une carrière en médecine spécialisée et ainsi risquer d'aggraver la pénurie de nouveaux médecins que certains spécialistes connaissent», a-t-il ajouté, espérant que les parties trouvent rapidement un terrain d'entente.

La guerre au Kosovo

Le CECI lance  
une opération d'aideLOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Fort d'une aide de 500 000 \$ d'Ottawa et de 50 000 \$ de Québec, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) lance une opération d'aide d'urgence qui s'adressera spécifiquement aux familles albanaises et aux réfugiés kosovars reçus chez eux.

Le CECI estime qu'à ce jour, 80 % des réfugiés kosovars en Albanie sont hébergés dans des familles de là-bas, déjà à bout de souffle et à court de ressources financières. Or le conflit est loin de se résorber, et «les organismes communautaires commencent déjà à penser à l'hiver», signale un délégué du CECI, Yvan Cotoir, de retour à Montréal après une semaine en Albanie.

Si le chaos semble régner en Macédoine, l'organisation et l'hospitalité albanaises ont fortement impressionné M. Cotoir. «J'ai été très épaté. Quand des réfugiés sont accueillis par des familles, les deux parties signent des engagements et les autorités gardent la trace de chacune des familles.»

Reste que l'Albanie est un pays pauvre et que la générosité a ses limites. «Les familles albanaises ont vidé leur frigo, vidé leurs comptes bancaires, puis sont allées demander de l'aide dans les mairies, qui tentent de les soutenir à

court terme», poursuit M. Cotoir.

Si le CECI a décidé d'intervenir en Albanie, où la situation des réfugiés est moins inquiétante qu'ailleurs, c'est que l'organisme humanitaire y a des partenaires français plus aguerris à la réalité des Balkans. «Comme il s'agit de notre première intervention dans la région, nous trouvons qu'il était bien de nous associer à une ONG française, TRIANGLE, qui connaît bien le terrain», explique Yves Pétillon, directeur général du CECI. Nous croyons aussi justifié d'intervenir en Albanie afin de permettre aux familles d'héberger le plus longtemps possible les réfugiés.»

Trois travailleurs humanitaires québécois, le chargé de projet François Coulombe, le logisticien Denis Côté et le psychologue Steve Campbell partiront donc en fin de semaine. Leur tâche première sera de rassembler et de distribuer nourriture et trousseaux d'hygiène. Steve Campbell se chargera spécifiquement de former des infirmières, des professeurs et des travailleurs sociaux albanais à dépister les symptômes de stress post-traumatiques que présentent les enfants.

Le CECI continue de récolter les dons, au 1-888-655-0055. A la Croix-Rouge, on peut par ailleurs faire parvenir des chèques à l'adresse suivante: La Croix-Rouge canadienne - Réfugiés des Balkans, 6, Place du Commerce, île des Sœurs, Québec, H3E 1P4

La SSJB craint les effets  
de l'implication canadienneLOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Disant vouloir répliquer aux amateurs de scénarios catastrophiques qui, pour mieux combattre le projet souverainiste, brandissent déjà le spectre d'un éventuel Kosovo sur les rives du Saint-Laurent, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Guy Bouthillier, n'est pas moins alarmiste. A son avis, l'implication du Canada pourrait mener à la proclamation de mesures de guerre ici et la partition du Kosovo pourrait servir de prétexte et de justification à la partition du Québec.

«Plus le conflit va durer, plus il va se durcir, prévoit M. Bouthillier. Si le Canada est vraiment engagé là-dedans, imaginez une espèce de Vietnam. J'imaginerais bien Ottawa appliquer des mesures de guerre, de contrôle ou de censure. Ils l'ont bien fait en octobre 1970, et ce n'était pas le Kosovo, hein? Et le Front de libération du Québec n'avait pas de blindés. Le gouvernement l'a déjà fait, il peut le refaire.»

Selon Guy Bouthillier, «les guerres extérieures finissent toujours par avoir des retombées très directes à l'intérieur. Les Première et Deuxième Guerres mondiales ont été de formidables moments d'affirmation, de renforcement du Canada central, au détriment du Québec. Comme le démontre notre histoire, quand il y a de grandes guerres, ça joue le jeu du Canada. Pendant les guerres, les pro-

vincés sont mises entre parenthèses, tous les pouvoirs sont centralisés à Ottawa.»

Sur sa lancée, M. Bouthillier a rappelé qu'«il y a des cadavres qui s'amoncellent au Kosovo, comme il y en a eu en Bosnie, et il y a des gens, ici, dans le confort de leur cabinet, qui se servent de ça pour en faire des missiles contre l'idée du Québec.»

Advenant la partition du Kosovo, Guy Bouthillier entend d'ici «les redneckes de l'ouest de l'île», «les intégristes canadiens» et «les centralisateurs» s'en servir pour justifier celle du Québec.

Devant le conflit encore limité aux Balkans, pareil discours n'est-il pas prématuré? «Disons au moins à Ottawa qu'on en voit venir dans l'usage qu'ils feront de la guerre. Un chat échaudé craint l'eau froide.»

Déjà, se plaint encore M. Bouthillier, le Québec reste sans voix, laissant au gouvernement fédéral, lui-même à la remorque de l'OTAN et des États-Unis, le soin de se prononcer. «Je voudrais que le Québec, le Parti québécois, le Parti libéral, celui de Mario Dumont et l'Assemblée nationale fassent bloc contre l'idée de la partition.»

En plus d'être opposé à la partition du Kosovo, la SSJB se dit contre la déportation des populations par l'armée yougoslave, contre les bombardements de l'OTAN, contre le terrorisme de l'UCK (l'Armée de libération du Kosovo) et pour une solution diplomatique par la voie de l'ONU.

QUINZAINE  
Du livre  
En MontérégieDU 16 AU 30  
AVRIL 1999PARTICIPEZ AU CONCOURS LA DICTÉE TROUÉE  
LE DEVOIR / LA QUINZAINE ET COUREZ LA CHANCE  
DE GAGNER UN LIVRE DE VOTRE AUTEUR PRÉFÉRÉ.

Le texte de cette dictée est extrait du 16<sup>e</sup> livre de François Barcelo, CADAVRES, publié dans la Série noire de Gallimard. Soulignons que l'auteur est le premier Québécois à être publié dans cette série. Il a récemment participé au 19<sup>e</sup> Salon du livre de Paris, à titre d'invité.

Dans la dictée qui suit, les mots-pièges sont remplacés par un numéro que l'on retrouve au bas du texte, avec un choix d'opérations. Il suffit de choisir la bonne réponse et de l'inscrire à côté du numéro correspondant dans le texte.

La dictée trouée des textes d'auteurs de la Montérégie est une idée originale de madame Claire Duval-Raynaud. Nous tenons à la remercier pour sa collaboration.

LA DICTÉE : \*Il y avait (1) ..... un beau verglas épais. Dans les coins des vitres. Sur la (2) ..... Dans l'herbe jaune (3) ..... de blanc, tout autour de la maison. Et surtout dans les arbres. Je sais que (4) ..... ne sont pas de beaux arbres: (5) ..... et érables à Giguère. Presque pas de vrais érables. Pas de bouleaux. Pas de (6) ..... pleureurs. Pas un seul (7) ..... Rien de rare, rien de (8) ..... rien qui ne pousse pas tout seul et (9) ..... parce que personne n'a (10) ..... de le couper. Mais (11) ..... ce qui rendait mes arbres plus spectaculaires encore ce matin-là - qu'ils ne m'aient jamais (12) ..... si beaux auparavant. Chaque branche était couverte de givre. On aurait dit des sapins de Noël blancs - mes arbres artificiels préférés même si (13) ..... jamais eu. La glace donnait un effet de bonbon. Comme de la barbe à papa, mais en plus joli encore. Je ne savais pas de quoi le ciel pouvait avoir l'air, mais je me disais que je serais prêt à (14) ..... y faire un tour et (15) ..... à consentir quelques-uns des efforts nécessaires pour m'y rendre si le paradis avait une chance sur deux d'être comme ça.\*

LES RÉPONSES : (1) : eue, eu. (2) galerie, gallerie. (3) givrer, givrée, givré. (4) se, ce. (5) plaines, pleines. (6) saules, soles. (7) conifère, cônifère. (8) magestueux, majestueux. (9) long temps, longtemps, lontemps. (10) envie, envi. (11) c'est, s'est. (12) parus, paru. (13) on en a, on n'en a. (14) allé, aller. (15) peut-être, peut être.

## POUR PARTICIPER :

Faire parvenir le bulletin de participation complété, sans oublier d'inclure ses coordonnées, avant le 5 mai, à l'adresse suivante :

Quinzaine du livre en Montérégie, 305, rue Saint-Jean, Longueuil (Québec) J4H 2X4

Indiquer CONCOURS DE DICTÉE sur l'enveloppe.

NOM :  
ADRESSE :  
NO. DE TÉLÉPHONE :  
NOM DE L'ÉCOLE :

INFO  
quinzaine

(450) 651-0694

Pour la programmation détaillée,  
consultez notre site internet  
www.ael.ca/~ccm/quinzaine.html

4<sup>e</sup> ÉDITION

Porte-parole Bernadette Renaud

ORGANISÉ PAR :

CONSEIL MONTEGÉROIS  
DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

CHAA 103.3 FM  
La 4<sup>e</sup> / Je Sub

LE DEVOIR

Tailleurs printaniers  
à partir de 275\$

TOMBOLINI  
disponible chez

Pour Lui  
Centre de Commerce Mondial  
281-7999  
5107, av. du Parc (angle Laurier)  
277-7558

Pour Elle  
277, av. Laurier O.  
270-6154  
Centre de Commerce Mondial  
844-9125

Hôpital Rivière-des-Prairies

150 patients  
sortirontISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

L'hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies, fortement critiqué par le Curateur public en février dernier pour ses pratiques médicales, amoncera sous peu le transfert de 150 à 180 patients vers la communauté.

Le directeur général intérimaire de cet hôpital psychiatrique, Jean-Pierre Duplantie, a affirmé hier que les recommandations du Curateur public, Pierre Gabrièle, bien que durement accueillies par les administrateurs et les parents, avaient imprimé au cours des dernières semaines un nouvel élan au sein de l'institution.

D'ici le mois de juin, neuf patients seront transférés vers des ressources externes et 24 autres au centre de soins de longue durée de Saint-Joseph-de-la-Providence. Quarante patients seront dès l'automne sous la responsabilité de centres de réadaptation.

Des travaux ont aussi été amorcés sur les pratiques de contention et d'isolement, deux mesures qui avaient fait l'objet de fortes critiques de la part du Curateur. Ce dernier avait aussi déploré le fait que près de 150 patients ne présentant aucun diagnostic de maladie mentale étaient toujours internés à Rivière-des-Prairies.

Enfin, la direction de l'hôpital affirme que, d'ici deux ans, c'est de 150 à 180 patients qui devraient quitter ses murs pour être progressivement réintégrés dans la société. Le nouveau directeur a au surplus annoncé la création d'un poste d'ombudsman et affirmé que tout sera fait pour que son hôpital ne soit plus vu comme un milieu fermé.

# Un événement qui fait du chemin... 1999<sup>9<sup>e</sup></sup> Marathon d'écriture intercollégial

## Un passeport pour 24 heures

Les 12 et 13 mars derniers se déroulait la 9<sup>e</sup> édition du Marathon d'écriture intercollégial, sous la présidence d'honneur de Mme Sylvie Payette. Plus de 200 étudiantes et étudiants, provenant de quelque quarante cégeps du Québec, ont relevé un défi de taille: explorer l'écriture sous toutes ses formes, pendant 24 heures, sans interruption. L'événement se tenait simultanément au cégep André-Laurendeau, collège organisateur situé à LaSalle, ainsi qu'aux cégeps de Chicoutimi, Rimouski et Victoriaville.

Cette année encore, le cégep André-Laurendeau offrait aux participants et participantes des ateliers animés par des spécialistes du mot dans tous ses états: Sylvie Payette est venue parler de l'écriture du téléroman, Ghislain Taschereau de l'humour noir et du roman policier, Geneviève Paris de la chanson, Robin Aubert du voyage, Jean Beaunoyer de la biographie, Serge Bouchard et Bernard Arcand des lieux communs. Ces professionnels de l'écriture ont partagé généreusement leurs méthodes et techniques de travail et soutenu les jeunes marathoniens tout au long de l'épreuve.

### Arizona@2035: un thème pour l'imaginaire!

Choisi par Sylvie Payette, le thème du concours littéraire a été lancé le vendredi 12 mars à 16 heures. Dès lors, tous devaient produire un texte d'environ 250 mots inspirés d'Arizona@2035 et l'imagination n'a pas fait défaut. Un jury provincial, composé d'enseignants de différents cégeps et de l'université, a dû déterminer parmi les 19 finalistes les heureux élus. C'est ainsi que Kim Turcot-Di Fruscia, du collège Jean-de-Brébeuf, a remporté le premier prix, alors que Catherine Desgagnés, du Petit séminaire de Québec, a rafilé le deuxième prix. De plus, devant la qualité des textes, le jury provincial a accordé deux mentions spéciales, l'une à Isabelle Thériault, du cégep de Rimouski, pour la richesse poétique de son écriture et l'autre à Annie Rousseau, du cégep de la région de l'Amiante, pour la qualité narrative de sa rédaction.

Vu que tous ne peuvent gagner même si plusieurs le méritent, nous tenons à féliciter tous les participants et participantes de ce concours, particulièrement les finalistes suivants:

Marie-Anne Arsenaud (Cégep de Rimouski)  
Geneviève Boucher (Cégep Ahuntsic)  
Charles David (Cégep de Saint-Félicien)  
Sophie Demers-Létourneau (Cégep François-Xavier-Garneau)  
Mathieu Drouin (Cégep Ahuntsic)  
Évelyne Gagnon (Cégep de Trois-Rivières)  
Véronique Gagnon (Centre collégial de Mont-Laurier)  
Marie-Andrée Levasseur (Cégep de Trois-Rivières)  
Ylang Ly (Cégep de Sainte-Foy)  
Mélanie Marion (Cégep régional de Lanaudière)  
Marie-Flo Pelletier (Cégep de Rimouski)  
Jean-Alexandre Perras (Cégep de Saint-Laurent)  
Vincent Royer (Cégep de Victoriaville)  
Isabelle Racine (Cégep de Bois-de-Boulogne)  
Isabelle Villaggi (Cégep Lionel-Groulx)

### Des moments inoubliables

Tout comme les présidentes et présidents d'honneur qui l'ont précédée (Yves Beauchemin, Jean-Claude Germain, Marie Laberge), Sylvie Payette a été vivement impressionnée, non seulement par l'originalité du Marathon d'écriture, mais aussi par l'enrichissement, tant personnel que pédagogique, qu'il apporte aux jeunes qui y participent.

Tous ceux qui étaient présents au marathon le savent: jamais ne s'oublieront ces moments passés à écrire sous les lueurs des bougies, tard dans la nuit.

### Un marathon qui s'exporte

Dès le lendemain de cette longue nuit blanche, quinze de ces vaillants marathoniens s'envolèrent pour la grande fête du livre à Paris afin de participer au premier Marathon d'écriture franco-québécois, organisé à l'occasion de la semaine de la Francophonie et du Salon du Livre de Paris, les 19 et 20 mars.

« Cette importation québécoise », comme l'appelle Daniel Grenier du cégep André-

Laurendeau, fut une belle découverte pour les Français... et pour les Québécois! Tania Langlais, du cégep Maisonneuve, raconte: « C'est une expérience intense, magnifique, inoubliable! Alors que l'écriture est plutôt une activité solitaire, nous nous retrouvons, Québécois et Français, solidaires dans les périodes difficiles du petit matin blême quand on est épuisé. J'ai expérimenté aussi des formes littéraires que je n'avais jamais pratiquées: la science-fiction, la chanson, et nous avons profité des conseils de gens qui sont vraiment établis dans l'écriture ». Ne tarissant pas d'éloges pour les organisateurs de ce voyage extraordinaire, Tania assure que la visite à pied du Paris littéraire va rester pour elle un « souvenir à vie ». Après l'épreuve, se mêlant à la très forte délégation québécoise présente au Salon du livre de Paris, nos jeunes auteurs ont pu côtoyer les noms les plus prestigieux de la littérature et profiter d'un séjour enrichissant.

Le succès remporté à Paris ouvre la porte à des propositions belges et suisses: le Marathon intercollégial est en passe de devenir international. Alors, attention au prochain départ, en mars de l'an 2000!



Les marathoniens québécois devant la maison de Verlaine et Rimbaud à Paris.

## 1<sup>er</sup> prix

Kim Turcot-Di Fruscia  
(Collège Jean-de-Brébeuf)

### Arizona@2035: attendre...

Je suis étrangère aux étoiles, vierge de vents et de peurs, je n'ai jamais vu de mensonges et ignore le paysage dont je porte le nom. Je suis invisible pour ceux qui marchent et muette jusqu'au bout de la chair. Mon seul sens est celui par lequel j'ai connu les torrents souterrains, leurs lassantes musiques et les craquements du soleil qui se lève, par lequel j'ai aussi parfois perçu les rires de ceux qui marchent, des voix humaines semblables à la miennne quand je crie que je veux vivre. Je suis fille des dunes, du désert qui se fâche, mais je ne connais pas la lumière.

C'est que je suis dessous la terre; on m'y a jetée, en grand secret, alors que j'étais neuve, pour me punir de ma faute. Pêché d'amoureuse qui subit le châtement des voleurs de vérités. Je suis enterrée vive depuis toute ma vie, depuis l'amour, depuis moi-même. J'ai eu contre mes joues, du sable qui déchire, mes mains se sont raidies à force de silence, j'ai eu soif et froid et mes chairs lacérées ont pris la couleur du sol... mais je ne suis pas morte; je vis de vacuité et d'espérance.

Tout juste avant de me condamner à ma prison de limons, ils m'ont juré de me rendre libre encore; si je ne mourais pas, si je restais forte et vivante, malgré mon souterrain refuge. Ils ont vomi leurs injures d'hommes qui accusent les petites filles qui aiment, ont fait couler sur moi la terre aride et lourde, puis ont planté, sur ma couche de poussière, une machine presque humaine reliée à mon cœur pour compter les heures avant mon trépas. Une minuterie qui marquait mes souffles avec ostentation. « Un ordinateur, disaient-ils, pour contrôler tes souffrances de pécheresse ». Et je restais sous terre, avec ces fils branchés sur moi, ne mourant pas de toutes mes forces. Dans quelque temps, m'a-t-on juré, ceux qui me mirent ici enverront un message à l'instrument pour que la terre éclate et que je puisse revivre; dans quelque temps, en 2035 m'a-t-on juré, je sortirai de terre et reverrai mon bel amant, en 2035... Mais d'ici là, j'attends, fille endogée soumise à l'impuissance, j'attends que la machine ordonne à la terre de me laisser partir, j'attends 2035, j'attends la vie, cloîtrée sous mon désert de terre chaude, j'attends. J'attends, mais je sais que l'on n'existe pas longtemps enseveli, je sais que la mémoire et l'habitude et le combat se sont enfuis de moi, je sais que l'écran de l'appareil relié à mon cœur est devenu aussi vide que ma gorge desséchée, je sais, mais j'attends, je crois à croire encore un peu; même si je sais que je suis déjà morte.



PHOTO: MARIFLORE BEAUDIN-VERONNEAU

## 2<sup>e</sup> prix

Catherine Desgagnés  
(Petit séminaire de Québec)

### Arizona@2035 ou la liberté!

Les crânes rasés tournent lentement sous les morsures cruelles du soleil. Leurs faces enflammées, suantes, gardent leurs yeux honteusement baissés. Les chaînes liant les chevilles tintent doucement, agréablement, presque en cadence. Dans le silence affairé de la plaine, ce sont les seuls sons humains. On se prendrait à les aimer, ces chaînes, si leur éclat sous les rayons n'envoyait pas ses lames dans les yeux.

En face de lui avance un numéro épinglé sur un veston: 2034. « Arizona@2035, arizona@2035... » Il ne faut pas oublier. Ne pas oublier la formule magique. Celle de la délivrance...

Le vent brûlant soulève le sable, arrache la gorge, irrite les yeux. « Arizona@2035, arizona@2035... », répète-t-il. Ainsi, il peut croire encore qu'elle existe, cette douce neige, brillante et fraîche, qui le soulagerait. Qu'elle existe, cette belle liberté, claire, piquante, enivrante et défendue.

Les barreaux claquent durement en se refermant sur la chambre nue. Dans ce régime de haute surveillance, c'est le manque d'intimité qui le rendra fou. Ne pas oublier Arizona@2035.

2035. C'est lui. C'est le numéro qu'il a sur le cœur. Et dans le dos. Sa vie, sa personnalité, se résumait à ces quatre chiffres. Pour l'instant, Arizona@2035. Voilà qui le sauvera. Arizona@2035, son adresse ici, dans ce pénitencier américain, où il ne purge pas une peine, mais un chagrin entier. Et ce soir, alors qu'il pourra enfin parler à sa mère, c'est ce qu'il lui dira. Arizona@2035. « Pour que tu m'envoies des nouvelles de chez nous, ajoutera-t-il... Si la neige est tombée, si la chienne a eu ses petits, si le ciel prend encore cette lueur rose que nous aimions tant, avant la première étoile... »

Il n'a que dix-huit ans et n'espère plus qu'une étoile...



Le thème du neuvième Marathon d'écriture intercollégial, Passeport pour 24 heures, évoque bien l'un des pouvoirs merveilleux de la plume, celui de nous permettre de nous déplacer à volonté dans l'espace ou le temps. Les 12 et 13 mars derniers, plus de 200 élèves du collégial ont fait apposer sur ce passeport magique le cachet confirmant leur amour de la langue et leur goût de l'aventure. Je leur dis bravo!

Je tiens aussi à souligner la contribution remarquable à la promotion de la langue française du cégep André-Laurendeau, organisateur principal de l'événement, ainsi que de ses trois partenaires régionaux, les cégeps de Victoriaville, Rimouski et Chicoutimi.

Le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse

François Legault

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation



Sylvie Payette  
présidente d'honneur  
du 9<sup>e</sup> marathon d'écriture intercollégial.



### REMERCIEMENTS

Ministère de l'Éducation du Québec (Direction générale de l'enseignement collégial)

L'Office de la langue française

Madame Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications

La Fondation du cégep André-Laurendeau

La Coopérative du cégep André-Laurendeau

La Cafétéria du cégep André-Laurendeau

Les dictionnaires Le Robert  
Éditions Triptyques

### Pour le premier marathon franco-québécois:

La Délégation générale à la langue française de France

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

Le Secrétariat à la politique linguistique du Québec

Le ministère des Relations internationales du Québec

Le Consulat de France à Québec

Les éditions Hachette

L'Association québécoise des professeurs de français (AQPF)

## COMITÉ ORGANISATEUR du 9<sup>e</sup> marathon d'écriture intercollégial

### Au cégep André-Laurendeau

Gilbert Forest, coordination provinciale, affaires étudiantes

Julie Roberge, coordination du projet France, département de lettres

Jean-Jacques Barrette, ressources matérielles

Annie Bonneville, bibliothèque

Françine Duquette, direction des études

Marie-Josée Fiset, ressources matérielles

Manon Desroches, affaires étudiantes

Marie-Pier Poulin, département de lettres

### Au cégep de Chicoutimi

Ghislain Lespérance, animateur socioculturel

### Au cégep de Rimouski

Clément Mainville, animateur socioculturel

### Au cégep de Victoriaville

Renée Roy, animatrice socioculturelle

### Collaboration spéciale

Les éditions Québec Amérique





# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Entrevue au Devoir

### Duceppe appuie l'école laïque

Le chef du Bloc ne veut pas que «la religion des uns devienne la loi des autres»

MICHEL VENNE  
LE DEVOIR

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, approuve les conclusions du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école, présidé par Jean-Pierre Proulx.

Dans son rapport, qui suscite une grande controverse depuis sa publication récente, le comité Proulx propose de faire de l'école publique une école laïque, d'abandonner l'enseignement religieux catholique et protestant et d'offrir plutôt un enseignement culturel des religions, obligatoire.

Au cours d'une entrevue au Devoir, hier, M. Duceppe a soutenu que le rapport Proulx, qui suggère égale-

ment d'ouvrir les écoles aux différentes confessions religieuses après les heures de classe et d'offrir des services de pastorale multiconfessionnelle à tous, respecte la religion tout en permettant que «la religion des uns ne devienne pas la loi des autres».

Pour M. Duceppe, «la religion est une chose et l'éducation en est une autre». A son avis, «la religion est quelque chose d'individuel»; la foi relève des parents et des églises.

Le chef bloquiste s'est spontanément prononcé sur ce sujet lorsque nous l'avons abordé avec lui. Au contraire, les dirigeants du gouvernement péquiste à Québec ont préféré jusqu'à présent garder une position neutre en laissant le soin à M. Proulx de faire la promotion de son rapport

et d'affronter les groupes qui s'y opposent. Ses propositions rencontrent la résistance, notamment, des évêques et des parents catholiques.

Le plus grand mérite de l'école laïque mais ouverte à l'enseignement culturel des religions serait de faciliter l'intégration des enfants appartenant à diverses cultures et d'éviter la formation de ghettos, selon M. Duceppe.

Le cours d'enseignement culturel des religions, dit-il, est quelque chose de très utile. «Il faut que les jeunes catholiques apprennent pourquoi les juifs et les musulmans ont telles ou telles pratiques. L'ignorance amène la crainte et les préjugés.»

Est-ce que l'école laïque est une condition gagnante pour la souverai-

neté? «Franchement, je n'ai pas pensé à cette question-là dans ce sens-là du tout, a répondu M. Duceppe. Il ne faut pas tout voir par ce prisme-là. Disons que c'est rendre nos institutions conformes à la réalité.»

L'un des groupes de réflexion sur la souveraineté mis sur pied par le Bloc québécois, celui sur la citoyenneté et la démocratie, et dont les recommandations seront débattues ce week-end au conseil général du parti à Rivière-du-Loup, suggère lui aussi d'appuyer le rapport Proulx.

Aux yeux des responsables de ce chantier de réflexion, présidé par le syndicaliste et futur vice-président du Bloc, Pierre Paquette, il importe de redéfinir la citoyenneté québécoise de façon à respecter le pluralisme

dans la société québécoise, notamment en faveur d'une école publique laïque.

Pour beaucoup de Québécois, l'école catholique est un témoignage de l'un des éléments de l'identité québécoise. M. Duceppe convient que l'appartenance à l'Église catholique a marqué le Québec, mais il ajoute que «le Québec a changé énormément» et qu'il faut désormais tenir compte de ceux qui n'ont pas la même appartenance religieuse.

Le chef du Bloc reconnaît que la question est «sensible» et il croit utile que le gouvernement Bouchard se donne deux ans pour permettre que le débat se fasse. «Il faut que les gens se parlent; donnons le temps au temps», dit-il.

NEW YORK

### La Saison du Québec coûtera six millions

ROBERT DUTRISAC  
ENVOYÉ DU DEVOIR  
A NEW YORK

La Saison du Québec à New York, un événement pour lequel le premier ministre Lucien Bouchard a obtenu des appuis importants cette semaine, coûtera dix millions au Trésor québécois, soit la même somme que le Printemps du Québec à Paris.

C'est ce qu'a indiqué au Devoir la ministre des Relations internationales du Québec, Louise Beaudoin, qui accompagnait le premier ministre lors de sa mission cette semaine à New York. S'inspirant de la formule du Printemps du Québec à Paris, une célébration qui connaît un franc succès, la Saison du Québec à New York, qui doit se dérouler en 2001, sera un événement «multidisciplinaire et multisectoriel», tout comme son pendant parisien, alliant les arts, la culture et la science du Québec, a expliqué Mme Beaudoin.

«Nous avons juste le temps pour l'organiser. Il nous faut maintenant trouver un commissaire, c'est-à-dire un directeur artistique, comme Robert Lepage l'a été à Paris, pour concevoir le fil conducteur de l'événement», a indiqué Mme Beaudoin.

Ce type d'événement pourrait se reproduire tous les ans dans une ville différente et, après New York, Mexico pourrait être la ville à accueillir une Saison du Québec, a laissé savoir Mme Beaudoin. L'enveloppe budgétaire de dix millions se compare à ce que l'Ontario dépense pour la tenue d'événements ponctuels à l'étranger, soit 40 millions en trois ans, a souligné la ministre.

Pour des questions de budget mais aussi de visibilité, la Saison du Québec à New York pourrait être écourtée par rapport à l'événement parisien dont elle s'inspire. Au lieu de trois mois, la célébration new-yorkaise pourrait ne durer qu'un seul mois. Le ministère n'a toutefois pas pris de décision finale à cet égard.

Encore un simple projet sur la table à dessin au moment du début de la mission du premier ministre québécois à New York mercredi, la Saison du Québec à New York est maintenant sur les rails. M. Bouchard a obtenu l'appui du gouverneur de l'État de New York, George Pataki, et surtout du maire de New York, Rudolph Giuliani. «Nous avions évidemment besoin de l'accord du maire de New York pour l'obtention des permis et l'occupation des endroits publics», a dit Mme Beaudoin.



Louise Beaudoin

Visite officielle au Canada

### La présence d'un drapeau tibétain à St. John's a choqué Zhu

Le premier ministre chinois a fait un parallèle avec le contentieux Canada-Québec

HUGUETTE YOUNG  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Frustré, le premier ministre chinois, Zhu Rongji, s'est ofusqué du fait que le drapeau tibétain ait flotté à l'hôtel de ville de Saint John's, à Terre-Neuve, à son arrivée au pays mercredi.

Visiblement agacé par l'affaire, il a dressé un parallèle avec le contentieux Canada-Québec. Il a souligné que le premier ministre Jean Chrétien n'aimerait pas lui non plus que la Chine fasse flotter le drapeau québécois à Pékin.

En visite officielle au Canada, M. Zhu a fait ces commentaires hier lors d'une conférence de presse en compagnie du premier ministre Chrétien.

Le maire de la ville de Saint John's avait permis que le drapeau tibétain flotte à l'hôtel de ville, mais il a dû faire marche arrière devant les protestations d'un groupe d'homme d'affaires. Zhu Bangzao, le conseiller du ministre chinois des Affaires étrangères, a minimisé l'incident, le qualifiant «d'insignifiant» lors d'une séance d'information hier à l'intention des journalistes.

Mais le premier ministre Rongji ne l'a pas vu ainsi. Il l'a abordé deux fois jeudi à son arrivée à Ottawa et a ramené le sujet sur le tapis lors de sa conférence de presse hier.

«Si pendant la visite du premier ministre Chrétien en Chine nous faisons flotter le drapeau québécois à Pékin, qu'est-ce que cela voudrait dire? Je conviens que le bilan de la Chine en matière des droits de la personne n'est pas parfait, mais la Chine est un pays gouverné par la règle du droit. Nous améliorons les conditions de jour en jour.»



Le premier ministre chinois Zhu Rongji tenant son homologue Jean Chrétien par l'épaule, hier, sur la colline parlementaire à Ottawa.

Le premier ministre chinois a cependant préféré taire l'incident pendant les pourparlers bilatéraux avec M. Chrétien, a souligné Zhu Bangzao.

M. Chrétien a préféré aborder la délicate question des droits de la personne pendant son allocution jeudi

soir au Musée des civilisations.

Le premier ministre chinois estime qu'on ne peut pas dresser de parallèle entre l'invasion du Tibet par la Chine et la répression des Kosovars par les forces yougoslaves.

«Je ne pense pas qu'on puisse com-

parer la situation de la Chine et celle du Kosovo, a-t-il expliqué aux journalistes. Ce sont deux questions différentes, entièrement différentes. Est-ce qu'il faut comprendre que certains pays enverraient des troupes en Chine?»

M. Chrétien était d'accord. Selon

lui, «les deux situations ne sont pas comparables». Le traitement des dissidents politiques en Chine laisse à désirer, a-t-il laissé entendre, mais au moins ceux-ci ont droit à des types de procès. Au Kosovo, il y a des «meurtres, des viols et des pratiques d'épuration ethnique», a-t-il affirmé.

Le Canada et la Chine ont mandaté leurs ministres des Affaires étrangères de poursuivre les discussions au sujet du Kosovo. Le premier ministre Chrétien a souligné qu'il s'était entendu avec M. Zhu pour faire progresser les pourparlers à l'ONU et au Conseil de sécurité. La Chine, qui possède un droit de veto au Conseil de sécurité, s'oppose aux bombardements de l'OTAN.

Jean Chrétien a souligné que les deux avaient discuté de la «possibilité de faire du progrès aux Nations unies et au Conseil de sécurité» au sujet de la résolution de la crise au Kosovo.

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a eu une discussion très générale avec son homologue chinois, M. Tang Jiaxuan hier.

«Nous avons essayé de voir comment nous pourrions utiliser les Nations unies. J'ai essayé d'encourager la Chine à appuyer toute proposition qui comprendrait la création d'une force internationale», a expliqué M. Axworthy à l'issue de la période des questions.

M. Axworthy voudrait que la Chine renonce à son veto au Conseil de sécurité lorsque viendra le moment de soumettre tout ce dossier à l'Assemblée générale des Nations unies. En tant que l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la Chine a «un rôle important à jouer», a-t-il souligné.

Le ministre a ajouté que la Chine restait ferme sur ses positions et qu'aucun débloccage imminent n'était en vue.



## Aller-retour

Paul Houde et Marc Gélinas  
Les Matins de Paul Houde de 5 h 30 à 9 h

Marie Plourde et Franco Nuovo  
Envoyé à maison de 16 h à 18 h

105.7  
Rythme FM

## • POLITIQUE •

# La Cour d'appel délibère sur le cas de la côte des Éboulements

PIERRE APRIL  
PRESSE CANADIENNE

Québec — La Cour d'appel de Québec a pris en délibéré une requête des groupes de défense de l'environnement et du patrimoine visant à faire renverser une décision du juge Gérard Boisvert, de la Cour supérieure, qui autorisait le ministère des Transports à effectuer les travaux de reconstruction de la côte meurtrière des Éboulements.

Les trois magistrats de la Cour d'appel, les juges Michel Prôlx, Robert Pidgeon et René Letarte, ont entendu, hier matin, au Palais de justice de Québec, les arguments du pro-

curateur des environmentalistes, M<sup>r</sup> Yvan Biron, et ceux de M<sup>r</sup> Claude Bouchard, représentant le ministère des Transports. L'argument principal des groupes de pression tourne autour de l'interprétation d'un règlement du ministère des Transports prévoyant la tenue d'audiences publiques d'impact lorsque les travaux de reconstruction ou de réaménagement préconisent l'élargissement d'une voie au delà de 35 mètres et sur une distance de plus d'un kilomètre.

M<sup>r</sup> Biron a aussi soutenu que la solution présentée par le ministère des Transports implique deux projets distincts régis justement par le règlement, alors que le représentant du gouvernement a prétendu qu'il s'agissait bel et

bien d'un seul projet, qui doit être réalisé en deux phases.

«*Tous les travaux routiers où on se retrouve avec une emprise de 35 mètres et plus, selon notre interprétation, a expliqué M<sup>r</sup> Biron, devraient être assujettis ou soumis à des audiences environnementales.*» Pour la première fois depuis qu'ils ont entrepris des démarches en vue de faire annuler le projet du ministère des Transports, les requérants ne contestent plus les prérogatives ou le pouvoir discrétionnaire du ministre de procéder à des travaux publics de cette nature — «*puisque cet aspect n'est pas pertinent à la cause.*» Ils ont décidé de s'attarder prioritairement à l'obligation de soumettre le projet à des audiences publiques. Le procureur du gouvernement, M<sup>r</sup> Clau-

de Bouchard, a soutenu que le fait de réaliser les travaux en deux phases ne signifie aucunement qu'on est devant deux projets, comme l'a prétendu l'avocat des requérants.

Il a par ailleurs noté que le projet des Éboulements comporte des travaux de réfection à une route régionale à deux voies et que l'interprétation du règlement sur l'emprise doit tenir compte de cette particularité. Le fait que les trois juges aient pris la requête en délibéré a encouragé le porte-parole du Regroupement pour la protection de Saint-Joseph-de-la-Rive, Bernard Gauthier. «*Cela semble démontrer, a-t-il dit, que le débat est suffisamment important pour que les trois juges préfèrent poursuivre la discussion entre eux.*»

## • CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

### DIRECTEUR DE RECHERCHE À LA CHAIRE TÉLÉGLOBE RAOUL-DANDURAND EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

#### SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Direction du groupe de recherche de la Chaire sur la consolidation de la paix
- Encadrement des étudiants de la Chaire aux trois cycles
- Fonctions de supervision et de représentation académique et publique

#### EXIGENCES

- Doctorat obtenu en science politique ou dans une discipline connexe
- Recherches et publications
- Expérience pertinente d'encadrement d'étudiants
- Aptitudes à diriger une équipe de recherche
- Connaissance du milieu de la consolidation de la paix
- Capacité d'effectuer des présentations devant public et pour les médias
- Maîtrise du français et de l'anglais, parlés et écrits
- Expérience en enseignement, un atout

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** 1<sup>er</sup> août 1999, contrat de un an renouvelable

**TRAITEMENT :** Le traitement salarial annuel offert peut varier selon les compétences du candidat retenu.

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cet emploi provisoire est offert aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanents-es.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en français, daté et signé, ainsi que trois lettres de recommandation AVANT LE 23 AVRIL 1999, 17 H, à :

Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, succ. Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
Téléphone : (514) 987-6781  
Télécopieur : (514) 987-8502



UQÀM

### Maison d'édition cherche comptable

Sous la responsabilité  
du Directeur général

Assurer la gestion de toute  
la comptabilité sur système  
informatique spécifique.

Plus particulièrement  
le travail comprend :

- Facturation
- Comptes recevables
- Comptes payables
- Conciliation bancaire
- Paie
- Rapports de taxes
- Droits d'auteur
- Bilan mensuel
- Bilan annuel

**Traitement annuel de base**  
27 000 \$ plus avantages.

Confidentiel

Envoyer votre C.V. à :

Le Devoir  
Dossier 1585  
2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec  
H3A 3M9

### • LIVRES •



bouquinez en  
sirotant votre  
café chaque  
samedi.

LE DEVOIR

### LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA Montérégie

806, chemin Richelieu, Belloil (Québec) J3G 4P6  
Téléphone (514) 446-3348 Télécopieur (514) 464-8854



CRE Montérégie

### Direction générale

Sous la direction du comité exécutif du Conseil, un organisme sans but lucratif, la direction générale a pour mandat d'assurer la réalisation de sa mission : sur le plan régional, favoriser la protection de l'environnement et soutenir le développement durable de la Montérégie, par la concertation, l'éducation et l'action. Pour ce faire, elle assure le développement et la gestion de l'ensemble des secteurs d'activité de l'organisation (management, gestion des ressources humaines, financement, marketing et mise en valeur, systèmes d'information) et assure le lien entre toutes les instances et les partenaires.

#### Tâches

Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de l'organisation;  
En collégialité avec le comité exécutif et le conseil d'administration, contribuer à élaborer le plan d'action et en assurer la réalisation;  
Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles;  
Assurer la planification et la réalisation d'activités et de projets à caractère environnemental et de développement durable;  
Produire des avis sur des projets, documents et enjeux environnementaux et de développement durable;  
Assurer la mise en valeur des activités et des réalisations du CRE Montérégie afin d'assurer sa croissance au cours des prochaines années, notamment en matière de financement;  
Soutenir les activités du comité exécutif, du conseil d'administration, des comités de travail et des autres instances.

#### Profil et qualifications recherchés

Connaissance en environnement et en développement durable et adhésion au concept de développement durable;  
Expérience en gestion et excellente capacité de planification et d'encadrement;  
Compétence en mobilisation des intervenants et des ressources humaines et facilité à interagir professionnellement;  
Autonomie, esprit d'initiative et discernement quant au rôle respectif de la direction et des instances;  
Compétence en coordination et organisation d'événements et en marketing;  
Connaissance de base en comptabilité, informatique et Internet et bonne connaissance du français parlé et écrit.

#### Atouts

Connaissance de la Montérégie et de ses réalités environnementales, connaissance en gestion des activités et des ressources par territoires et de bassins versants et connaissance de l'anglais.

#### Rémunération

En fonction de la politique salariale en vigueur prévoyant une échelle salariale de 32 000 à 38 000 \$.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le mercredi 28 avril 1999 à midi à :  
Comité de sélection, CRE Montérégie, 806, rue Richelieu, Belloil, Qc, J3G 4P6.  
Seules les candidatures des personnes retenues feront l'objet d'un accusé de réception.

Le Cégep de Sainte-Foy est un collège de premier choix chez les finissantes et finissants du secondaire et les adultes de la grande région de Québec. Il accueille environ 10 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et à la formation continue. Il emploie plus de 1 000 personnes.

### Professeurs en multimédia

Concours EE-99022

Le département des communications du Cégep de Sainte-Foy est à la recherche de professeurs à temps complet et à temps partiel pour le nouveau programme des Techniques d'intégration multimédia débutant à la session d'automne 1999.

#### Les cours offerts ont trait aux matières suivantes :

- Langage de programmation I et II : algorithme et programmation de base en multimédia (HTML, JavaScript, DHTML, Lingo)
- Techniques d'animation I : scénarisation de base et techniques d'animation en 2D
- Traitement des médias I et II : traitement des images fixes et animées et création de mise en page
- Langage multimédia I et II : analyse formelle et esthétique des pages écrans
- Production multimédia I : systèmes d'exploitation, réseau, analyse de la fonction de travail du technicien en intégration multimédia;
- Production multimédia II : initiation aux bases de données et à la présentation multimédia

#### Les logiciels utilisés sont les suivants :

- sur Macintosh : Office 98, Netscape, Photoshop, Illustrator, Director, Flash, Go Live, Première, Sound Edit, Acrobat pro, Retrospect
- sur Windows NT : Webexpert, Netscape, Director, Access

#### Les différents profils recherchés :

- créateurs et artistes numériques
- graphistes en multimédia
- analystes-programmeurs en informatique
- producteurs ou intégrateurs multimédia

#### Exigences

- Diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans une discipline pertinente
- Esprit créateur et dynamique
- Expérience de travail en multimédia
- Compétences polyvalentes liées au domaine du multimédia
- Esprit d'équipe
- Expérience d'enseignement souhaitable

Chaque candidat doit joindre à son curriculum vitae un texte précisant les matières dans lesquelles il peut intervenir dans le domaine du multimédia ainsi que les logiciels maîtrisés.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro de concours, au plus tard le 30 avril 1999, à la Direction du personnel, Cégep de Sainte-Foy, 2410, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3. Télécopieur : (418) 659-6717

Ces postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



## Carrières Professions

Renseignements : Christiane Legault, (514) 985-3316

### DIRECTRICE OU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

CONCOURS NO 99-22

L'Institut national de la recherche scientifique, établissement de l'Université du Québec, sollicite des candidatures pour le poste de directeur scientifique.

L'INRS est un réseau de 8 centres de recherche où 150 professeurs-chercheurs génèrent des revenus externes de plus de 30 millions de dollars. L'INRS offre également 19 programmes de formation de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.

Occupant une position stratégique au sein de l'Institut en tant que directeur scientifique, vous aurez la responsabilité générale des activités qui relèvent de la direction de l'Institut en matière de planification et d'évaluation de la recherche et de la formation.

Plus particulièrement :

- Vous verrez à la planification et au développement coordonné de la recherche et de la formation ;
- Vous aurez à assurer l'évaluation des différents programmes de recherche et de formation afin d'en garantir la qualité ;
- Vous agirez à titre d'animateur scientifique et de conseiller auprès des professeurs-chercheurs ;
- Vous présiderez la commission scientifique et jouerez à cet effet, un rôle clé dans l'orientation des différents programmes ainsi que dans l'évaluation de leur pertinence et de leur qualité ;
- Vous aurez aussi à faire preuve de leadership en favorisant les collaborations avec les milieux scientifiques et industriels du secteur et en vous faisant le promoteur de l'INRS auprès des organismes impliqués dans la recherche et la formation.

Si vous possédez un diplôme universitaire de 3<sup>e</sup> cycle et une expérience pertinente reconnue en matière de recherche et de gestion de la recherche et que vous désirez jouer un rôle stratégique à la tête d'une organisation, vous êtes invité à présenter votre candidature.

Poste de cadre supérieur. Lieu de travail : Québec

Pour plus d'information, consultez le site :  
www.inrs.quebec.ca

### DIRECTRICE SCIENTIFIQUE ASSOCIÉE OU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE ASSOCIÉ

CONCOURS NO 99-23

L'Institut national de la recherche scientifique, établissement de l'Université du Québec, sollicite des candidatures pour un poste de directeur scientifique associé à l'INRS-Institut Armand-Frappier.

Plus de 40 professeurs-chercheurs y poursuivent des activités de recherche et de formation regroupées dans deux centres de recherche, l'un en santé humaine et l'autre en microbiologie et biotechnologie.

En tant que directeur scientifique associé, vous aurez la responsabilité des activités qui relèvent de la direction de l'Institut en matière de planification, d'animation et d'évaluation de la recherche à l'INRS-Institut Armand-Frappier.

Plus particulièrement :

- Vous participerez à la planification et au développement coordonné de la recherche à l'Institut notamment à celle du secteur santé humaine et biomédical de l'INRS ;
- Vous assurerez l'évaluation des différents programmes de recherche et verrez au développement et à l'implantation des normes nationales et internationales en matière de bonnes pratiques de laboratoire afin d'en garantir la qualité à l'INRS-Institut Armand-Frappier ;
- Vous agirez à titre d'animateur scientifique et de conseiller auprès des professeurs-chercheurs du secteur santé humaine et biomédical de l'INRS ;
- En coordination avec le directeur scientifique et les directeurs des centres, vous favoriserez les collaborations avec les milieux scientifiques et industriels, particulièrement dans votre secteur, et assurerez la promotion de l'INRS auprès des organismes impliqués.

Si vous possédez un diplôme universitaire de 3<sup>e</sup> cycle et une expérience pertinente reconnue en matière de recherche et de gestion de la recherche, vous êtes invité à poser votre candidature.

Poste de cadre. Lieu de travail : Ville de Laval

Pour plus d'information, consultez le site :  
www.inrs-iaf.quebec.ca

### DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE CENTRE

CONCOURS NO 99-24

L'Institut national de la recherche scientifique, établissement de l'Université du Québec, sollicite des candidatures pour le poste de directrice ou directeur du centre INRS-Énergie et Matériaux.

Ce centre de recherche, qui dispose d'un budget de plus de 7 500 000 \$, compte près de 120 personnes dont 22 professeurs oeuvrant dans les programmes de recherche suivants :

- Matériaux avancés : nanofabrication.
- Énergie : pile à combustible ; modélisation énergétique.
- Interaction laser-matière : application des lasers.

Le centre offre un programme d'études supérieures conduisant aux diplômes de maîtrise et de doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux.

Comme directrice ou directeur du centre vous verrez à l'élaboration de la programmation et des objectifs de recherche et de formation du centre. Vous organiserez et gèrerez les ressources disponibles en conséquence. Vous verrez également à l'établissement et au maintien de partenariats et de collaborations ainsi qu'au transfert de technologies.

En tant que candidat à ce poste, vous devez posséder un diplôme de niveau doctoral ou faire preuve d'une compétence jugée équivalente. Dans le cadre de votre carrière, vous devez avoir acquis une bonne connaissance de la problématique énergétique ainsi que de la science des matériaux, le tout jumelé à une expérience dans la direction et le financement d'équipes de recherche ainsi que dans l'établissement de mécanismes d'échange, de transfert technologique et de partenariat avec le milieu industriel.

Si vous désirez relever ce défi et jouer un rôle de leadership au sein d'une équipe dynamique, vous êtes invité à poser votre candidature.

Poste de cadre. Lieu de travail : Varennes

Pour plus d'information, consultez le site :  
www.inrs-ener.quebec.ca

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours, avant le 7 mai 1999, au :

Directeur des ressources humaines  
Institut national de la recherche scientifique  
Place de la Cité, bureau 640  
2600, boulevard Laurier, case postale 7500,  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7  
dir\_rhum@inrs.quebec.ca



Université du Québec  
Institut national de la recherche scientifique

La science en ACTION pour un monde en ÉVOLUTION

LE DEVOIR

## LE MONDE

## Bouteflika accepte de diriger l'Algérie après une victoire contestée

La police disperse une manifestation à Alger

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alger — Abdelaziz Bouteflika a accepté hier de diriger l'Algérie, quelques heures après la proclamation de sa large victoire à l'élection présidentielle contestée par l'opposition qui avait appelé à une manifestation à Alger.

Cette «marche pacifique» contre la «dictature» a été étouffée dans l'œuf par un important dispositif policier qui a très rapidement dispersé quelques centaines de manifestants. Les forces de sécurité ont procédé, sans ménagement, à quelques dizaines d'interpellations, a constaté l'AFP.

Resté seul candidat, après le retrait de ses six adversaires qui avaient dénoncé des fraudes en sa faveur, M. Bouteflika a recueilli 73,79 % des suffrages, selon les résultats communiqués hier par le ministre de l'Intérieur, Abdelmalek Sellal. L'ampleur de ce résultat, annoncé en direct à la télévision d'Etat et à la radio, a été accueillie dans l'indifférence par la population.

«En dépit de manœuvres visant à perturber les électeurs et à discréditer leur choix aux yeux de l'opinion internationale, le peuple algérien s'est exprimé dans la clarté et m'a démocratiquement élu à la présidence de la République», a affirmé hier le nouveau président dans une première déclaration à la presse. «A ceux qui ont formé un autre choix, je tiens à dire que je m'engage à être en toute impartialité et en toute justice le président de tous les Algériens», a-t-il tenu à préciser.

Dès sa première déclaration en tant que président élu, il s'est déclaré «profondément choqué» par la réaction hier matin du ministre français des Affaires étrangères. Le porte-parole du ministère a affirmé que «la France était préoccupée par les circonstances des élections présidentielles algériennes et continuait d'espérer que les aspirations à la démocratie du peuple algérien puissent s'exprimer dans un cadre pluraliste», faisant ainsi allusion au retrait des six adversaires de M. Bouteflika.

M. Bouteflika a ajouté qu'il n'accepterait «ni tutelle, ni ingérence dans les affaires de son pays».

La victoire de M. Bouteflika ne deviendra officielle qu'après sa proclamation par le Conseil constitutionnel dans un délai n'excédant pas dix jours. M. Bouteflika a accepté hier après-midi cette fonction, malgré ses déclarations fracassantes de jeudi, en plein scrutin, quand il avait brandi la menace de «revenir chez lui». Il avait affirmé sur un ton péremptoire

que si le peuple algérien ne lui donnait pas «une majorité substantielle» et ne se prononçait pas «avec une très grande clarté», il refuserait la présidence.

Le résultat sans surprise et largement prévu de l'élection, après le retrait mercredi à la veille du scrutin de ses six adversaires, n'a suscité que peu de manifestations de joie de la part de ses partisans à Alger.

A l'intérieur du pays, la «désse populaire» a éclaté dès l'annonce du résultat notamment à Tamansrasset (sud), Ouargla (sud-est) ou encore Oran, la grande métropole de l'ouest, selon l'agence de presse Algérie Presse Service (APS). En 1995, lors de l'élection du président sortant Liamine Zéroual, d'énormes manifestations avaient éclaté sur le pays. A l'époque, cette élection avait suscité de grands espoirs, notamment dans la perspective de la fin des violences qui ont fait, depuis 1992, entre 30 000 et 100 000 morts.

Selon les chiffres officiels, M. Bouteflika a recueilli 7 442 139 voix sur 10 085 277 exprimés. Quelque 10 599 751 Algériens ont voté sur 17 494 136 inscrits, soit une participation de 60,25 %.

M. Ahmed Taleb Ibrahim, candidat soutenu notamment par le Front islamique du salut (FIS, dissous), a rejeté «en bloc et en détail» le résultat. «Si le pouvoir persiste à vouloir installer le candidat qu'il a désigné, nous considérerons celui-ci comme une autorité de fait, sans aucune légitimité constitutionnelle», a-t-il affirmé hier.

Les six adversaires de M. Bouteflika avaient indiqué dès mercredi qu'ils ne reconnaîtraient «aucune légitimité» au président issu de ce scrutin.

Leur retrait n'avait pas empêché l'administration de déposer leurs bulletins dans les bureaux, créant ainsi une ambiance totalement irréelle avec un scrutin opposant un candidat unique, malgré lui, à des candidats fantômes, malgré eux, pour lesquels des électeurs, déçus, ont quand même voté.

Ces six candidats, Hocine Aït Ahmed, président du Front des Forces socialistes (FFS), Mouloud Hamrouche, indépendant, Ahmed Taleb Ibrahim, indépendant soutenu par le FIS, Abdallah Djaballah, islamiste, Mokdad Sifi et Youcef Khatib, indépendants, ont obtenu près de 3 650 000 voix, selon les chiffres officiels.

Taleb Ibrahim a recueilli 12,53 % des voix. Il est suivi de Djaballah (3,95 %), de Aït Ahmed (3,17 %), et de Hamrouche (3 %), Sifi (2,24 %) et Khatib (1,22 %).

## Crise au sein de l'opposition de droite

Philippe Séguin quitte la présidence du RPR à l'approche des élections européennes

FRANCE

Philippe Séguin a indiqué qu'il quittait immédiatement la présidence du RPR ainsi que la tête d'une liste constituée avec le libéral Alain Madelin pour les européennes de juin. Le président Chirac a fait savoir qu'il «regrettait» cette décision. M. Séguin, qui aura 56 ans le 21 avril, s'est longtemps présenté comme un gaulliste social, méfiant à l'égard du libéralisme et farouche défenseur de l'identité nationale française.

ALAIN NAVARRO  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La fracassante démission de Philippe Séguin de la présidence du parti gaulliste RPR a provoqué un choc dans une opposition française de droite déjà éclatée, à deux mois des élections européennes.

C'est par une lettre, dans laquelle il a accusé à mots à peine voilés le président français Jacques Chirac, fondateur du Rassemblement pour la République (RPR), que M. Séguin a annoncé hier sa décision-surprise.

Il a indiqué qu'il quittait immédiatement la présidence du RPR ainsi que la tête d'une liste constituée avec le libéral Alain Madelin (DL) pour les européennes de juin.

Pour justifier ce geste, il a estimé que l'entourage de M. Chirac, loin de le soutenir pleinement, adoubaient d'autres listes de l'opposition, y compris celle très euro-sceptique du tandem Pasqua-Villiers.

Nommé patron du RPR à l'été 1997, Philippe Séguin avait été récusé comme chef de file d'une liste unique de l'opposition par François Bayrou, chef de l'UDF, la nébuleuse centriste traditionnellement alliée du RPR.

«Je constate que je suis aujourd'hui privé des moyens nécessaires pour conduire mon action et que j'évolue dans un contexte où la loyauté, la clarté et la transparence ne sont pas des vertus cardinales. J'en tire donc les conséquences», a écrit M. Séguin.

Le président Chirac a fait savoir qu'il «regrettait» cette décision. Il s'est aussi déclaré «très surpris», soulignant que la crise du Kosovo l'absorbait depuis trois semaines, une manière de dire l'inopportunité de cet harakiri.

Reputé cyclothymique et ombrageux, M. Séguin, qui aura 56 ans le 21 avril, s'est longtemps présenté comme un gaulliste social, méfiant à l'égard du libéralisme et farouche défenseur de l'identité nationale française.

Il fut la figure emblématique des opposants au traité de Maastricht lors du référendum organisé en France sur ce

traité en 1992, avant de rallier le camp des partisans de l'euro, très majoritaires dans la classe politique française.

Après la déroute électorale de juin 1997 face à la gauche, par la faute d'une dissolution du Parlement par M. Chirac, l'ex-président de l'Assemblée nationale avait pris les rênes du RPR des mains de l'ex-premier ministre Alain Juppé.

Mais sa capacité à fédérer l'opposition de droite n'a cessé d'être mise en doute, et le patron de l'UDF, François Bayrou, lui avait reproché d'œuvrer au profit hégémonique du RPR et d'être devenu un pro-européen par opportunisme.

**Bougonnements ostentatoires**

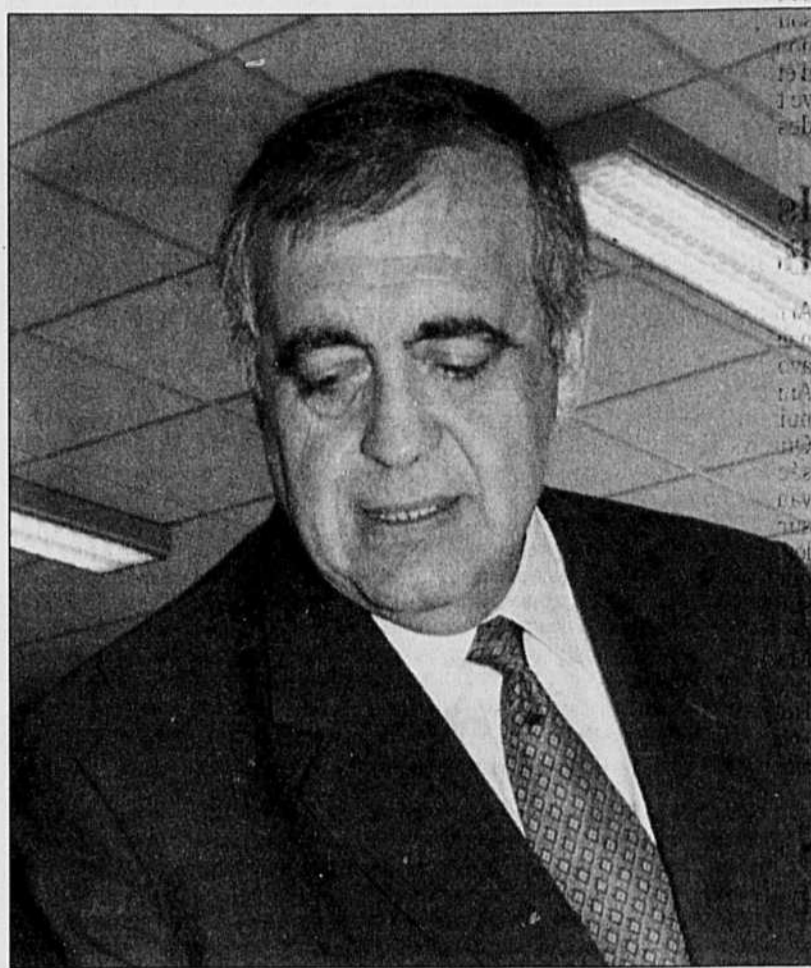
Avec M. Chirac, contraint aujourd'hui de cohabiter avec le premier ministre socialiste Lionel Jospin, petites phrases et bougonnements ostentatoires témoignaient aussi d'un manque de concorde.

Le départ-surprise de M. Séguin a provoqué un choc au sein de l'opposition, dont plusieurs dirigeants soulignaient cependant que l'hypothèque était désormais levée pour former une liste unique capable d'affronter la gauche.

Le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, proche de M. Chirac, a immédiatement dit qu'il souhaitait «très profondément» que nous profitions de cette épreuve pour constituer une telle liste. Le président de Démocratie libérale (DL), Alain Madelin, lui a emboîté le pas, de même que l'ancien rival de M. Séguin, Alain Juppé, ou encore le président gaulliste du Sénat, Christian Poncelet.

Mis en cause par Philippe Séguin, l'ancien ministre Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, a estimé qu'il y avait des raisons cachées à sa décision, y compris sur la politique étrangère.

Du côté de l'UDF, M. Bayrou a indiqué qu'il ne ferait connaître son point de vue que dimanche, mais les jeunes UDF l'ont déjà rejeté, la



Reputé cyclothymique et ombrageux.

ARCHIVES LE DEVOIR

qualifiant de «surréaliste».

A gauche, le premier secrétaire du Parti socialiste François Hollande, tête de file d'une liste d'union de la majorité, a estimé que la démission de M. Séguin révélait «l'ampleur et la profondeur de la crise» de la droite.

Nicolas Sarkozy, qui assure désormais la présidence intérimaire du RPR après la démission de Philippe Séguin, a annoncé hier soir son intention d'œuvrer pour l'union de l'opposition de droite aux élections européennes du 13 juin.

«Le message du RPR est simple: si chance d'une liste d'union il y a, tout doit être fait pour conduire l'union à son terme», a déclaré le nouveau patron du mouvement gaulliste à la presse à l'issue d'un bureau politique de Nicolas Sarkozy, à Paris.

Nicolas Sarkozy a précisé s'être entretenu dans la journée avec le prési-

dent de Démocratie libérale, Alain Madelin, qui devait conduire la liste RPR-DL avec Philippe Séguin, et François Bayrou, président de l'UDF, qui avait décidé de faire liste à part en raison, notamment, du passé euro-sceptique du député des Vosges.

Nicolas Sarkozy s'est engagé à conduire «un dialogue transparent, loyal, sincère et immédiat» avec ses partenaires de l'opposition, et cela d'autant plus que, a-t-il noté, «le climat politique était en train d'évoluer favorablement», avec la crise du Front national et le soutien de l'opinion publique à la politique du président Jacques Chirac vis-à-vis de la Yougoslavie.

L'ancien bras droit d'Edouard Balladur a été désigné «par le bureau politique unanime» pour succéder à Philippe Séguin, dans l'attente de l'élection d'un nouveau président du RPR, «à l'automne».

MEXIQUE

## Le sous-commandant Marcos, un «imposteur» dans l'impasse

GUY TAILLEFER  
LE DEVOIR

Quelques semaines après le soulèvement zapatiste du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au Chiapas, le sous-commandant Marcos se proclamait «mythe génial». L'opinion internationale s'était prosternée. Cinq ans plus tard, le mythe se dégonfle et le génie opère de moins en moins, mais le sous-commandant s'accroche. «Parce qu'il s'est lui-même mis dans une impasse dont il refuse de sortir», affirment deux fins observateurs de la scène mexicaine, les journalistes Bertrand de la Grange (*Le Monde*) et Maite Rico (*El País*). Auteurs de *Sous-Commandant Marcos - La Géniale Imposture* (Plon/Ifrane), un livre démystificateur publié l'année

dernière sur le mouvement zapatiste, les deux journalistes étaient cette semaine de passage à Montréal.

Marcos s'accroche, disent-ils, alors que les perspectives d'une sortie de crise négociée au conflit chiapanèque continuent d'être complètement bouchées et que, de tous les côtés, les appuis au mouvement zapatiste s'effritent au sein de la gauche démocratique et de la société civile mexicaine.

«La stratégie de Marcos, à l'heure actuelle, consiste à gagner du temps, à faire durer l'impasse jusqu'aux élections présidentielles de juillet 2000», dit Bertrand de la Grange. En se disant que, d'ici là, il reste une épave au pied du pouvoir. Et en pariant sur la victoire électorale de Cuauhtemoc Cardenas [le chef de la gauche et actuel maire de Mexico] dans l'espoir d'obtenir davantage.

Le pari est risqué: «Parce que si on compare avec ce qui est arrivé dans d'autres pays, comme le Salvador et le Guatemala, la guérilla a toujours obtenu davantage en négociant avec la droite qu'avec la gauche. Au Salvador, c'est très net: c'est l'ARENA qui a réussi à mener à bien les négociations alors que les démocrates chrétiens de Duarte n'y arrivaient pas. Duarte avait des relations avec la gauche depuis toujours. Normal, la gauche démocratique a toujours plus de difficulté à négocier avec la gauche révolutionnaire. C'est une question de clarté des enjeux.»

«Marcos fait donc peut-être erreur — une erreur de plus —, mais c'est la seule stratégie qui lui reste parce qu'il s'est lui-même mis dans l'impasse. Il a lui-même rompu tous les ponts en refusant toute négociation.»

Une impasse qui se constate d'ailleurs à la lecture de ses «communiqués lyriques»: «Depuis deux ans, c'est de plus en plus une soupe imbuvable. Les gens en ont ras le bol, ils ne le lisent plus. Alors qu'il y avait toute la fraîcheur du début. Mais il a visiblement épuisé

son imagination. Cela traduit son cul-de-sac politique.»

Le frein zapatiste

Pourtant, la gauche regroupée au sein du Parti de la révolution démocratique (PRD) est de plus en plus mal à l'aise face au zapatisme, sans trop l'admettre: «En 1994, plusieurs croyaient que le zapatisme allait donner un coup de pied dans la fourmilière et accélérer la transition démocratique. C'est le contraire qui s'est produit. Finalement, le mouvement zapatiste et la violence que sa présence a déclenchée ont aidé le gouvernement, qui était en difficulté en 1993, à reprendre le pouvoir. Le PRD est arrivé en troisième position, lui qui croyait, au pire, arriver deuxième.»

Un phénomène semblable est apparu aux élections d'Etat qui ont eu lieu au Mexique depuis un an: «Là où l'opposition a remporté des gouvernements d'Etat, c'est dans le nord, pas dans le sud. Le Chiapas est le seul Etat où le PRI [Parti révolutionnaire institutionnel] se soit consolidé depuis 1994. Ça indique que les gens au Chiapas ont plutôt réagi contre le zapatisme, voyant qu'il avait pour eux des résultats négatifs. Parallèlement, le fait que Marcos ait appelé à l'abstention a fait que les zapatistes qui auraient voté PRD ne sont pas allés voter, permettant en partie au PRI de gagner par défaut.»

«Aujourd'hui, Marcos freine encore la capacité de la gauche de progresser et de consolider ses possibilités électorales. Car la gauche a véritablement plus de possibilités que jamais. A l'intérieur du PRD, il y a deux tendances: celle qui pense qu'il faut prendre publiquement ses distances face à un mouvement armé, estimant que cela a des effets néfastes sur leur croissance électorale; l'autre tendance croit qu'il faut appuyer publiquement les zapatistes — c'est la tendance qui prédomine pour le moment — parce que les autres n'ont pas le courage de résister.»

Ils sont de plus en plus nombreux cependant, au sein de la gauche légale, à contester ce dogme de la solidarité idéologique, d'autant plus que le mouvement zapatiste n'a, finalement, pas de leçon de démocratie à donner à personne. «En fait, Marcos utilise les mêmes techniques que le PRI, dit M. de la Grange. Le PRI, par la force des choses, est obligé de changer, sachant que s'il ne change pas, il va perdre le pouvoir. Le PRI est entré dans un processus de transition démocratique, à coups de pied dans le cul, alors que les zapatistes font exactement le processus inverse. Marcos est un léniniste qui n'en démont pas.»

Aussi, les deux journalistes estiment que certaines organisations non gouvernementales sont coupables de cécité sélective: «Le pouvoir a évidem-

ment commis des abus, des exactions. N'empêche, les ONG montent en épingle n'importe quelle histoire. Alors qu'au même moment, dans d'autres zones du Mexique, il se passe des choses plus graves encore. La situation au Chiapas est délicate parce que tout le monde est armé. Ce qui est fondamental, et les ONG l'ont occulté, ce sont les violations des droits de l'homme commises par les zapatistes contre les Indiens dans les villages où une partie de la population refusait de les suivre: expulsions, vols de bétail, châtiments corporels, exécutions. Ils ont créé un climat qui a fait que les anti-zapatistes se sont armés aussi. On parle de groupes paramilitaires, mais ils sont dans la plupart des cas des groupes d'autodéfense créés par les paysans du coin en réaction au zapatisme armé. Ça fait boule de neige. Ils règlent leurs comptes à coups de kalachnikovs.»

Déboulonner le mythe

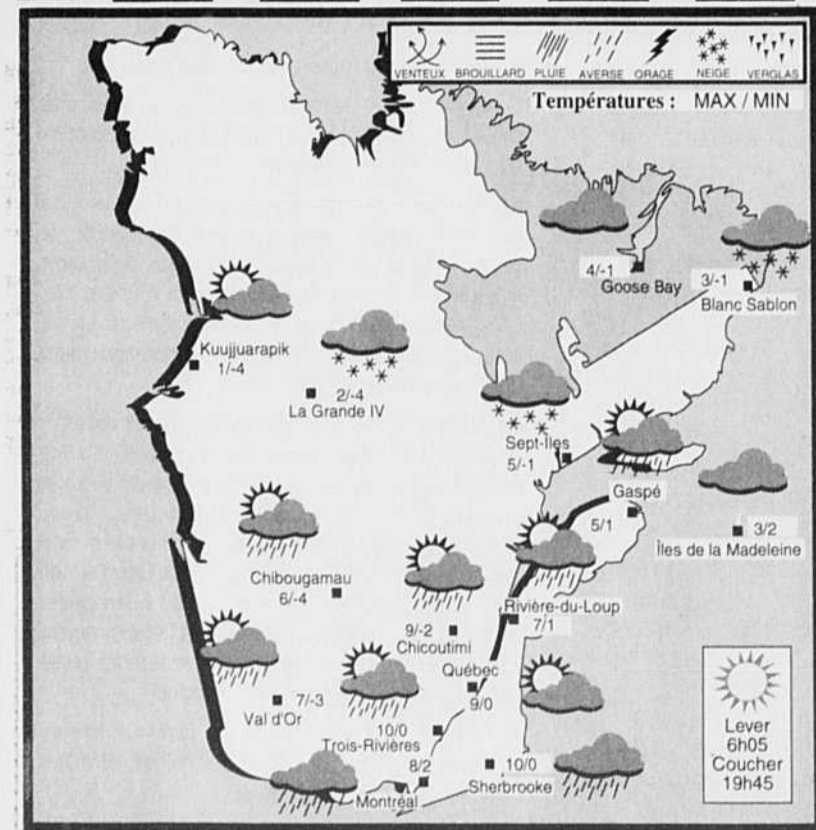
Au sein de la société civile mexicaine, le courant de sympathie existe toujours pour les zapatistes, «mais il a beaucoup diminué» à mesure qu'elle commence, affirme Maite Rico, à faire confiance au système électoral. «Beaucoup de gens estiment aujourd'hui que la stratégie zapatiste est erronée et que ça ne mène à rien, qu'elle est sans résultat depuis cinq ans pour ceux qu'elle était censée défendre, les Indiens.»

A ce sujet, disent Bertrand de la Grange et Maite Rico, il est «totalement erroné» d'avoir fait de Marcos, dans l'opinion internationale «post-soixante-huitarde», le porte-parole des Indiens: «Marcos n'a commencé à s'intéresser aux Indiens qu'à la mi-janvier 1994, quinze jours après le soulèvement, quand il s'est rendu compte que c'était payant sur le plan des relations publiques. Bien avant l'arrivée de Marcos existait un mouvement de réformistes indigènes qui, depuis les années 70, luttaient au Chiapas pour améliorer leur situation économique. C'est à la faveur d'une alliance à laquelle le diocèse de San Cristobal et M<sup>r</sup> Samuel Ruiz ont donné leur feu vert que les zapatistes se sont intégrés dans les années 80. Aujourd'hui, Marcos et Ruiz s'utilisent mutuellement, mais en réalité, ils se détestent. Leurs intérêts sont totalement divergents.»

Le massacre d'Acteal, commis en décembre 1997, traduit le blocage et l'accroissement des tensions dans la région. «Le risque qu'un nouvel Acteal puisse se produire ne doit pas être minimisé. On en est arrivé à une situation de mini-guerre civile à l'intérieur des villages de la zone de conflit et en périphérie.» Aussi ne faut-il pas sous-estimer la nécessité d'une solution négociée: «Si Marcos se retirait, dit M. de la Grange, probablement que l'accord serait plus facile.» Est-il plausible qu'il le fasse bientôt? «Ça l'est moins que jamais. Le gouvernement lui a fait à plusieurs reprises des ouvertures et il a refusé de s'engouffrer là-dedans. Il est mégalo. Et son succès a aggravé sa mégalomanie.»

## LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 8	min 2	max 8	-2/9	-2/9



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 9	min 0	max 8	-1/8	0/9

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 7	min 1	max 7	-2/6	3/8

Météo-Conseil 1 900 565-4455  
Frais applicables  
La météo à la source  
Environnement Canada

## LE MONDE

EN BREF

## Les États-Unis présentent une résolution contre la Chine

Genève (Reuters) — Les États-Unis ont soumis hier à la Commission des droits de l'homme de l'ONU une résolution critiquant les violations des droits de l'homme en Chine mais ils n'ont pas réussi à convaincre d'autres pays de parrainer le texte. Celui-ci exprime des inquiétudes à propos de violations concernant une justice peu équitable, des peines dures et des «restrictions croissantes» au Tibet. Il salue les changements apportés à la procédure pénale mais appelle Pékin à libérer les prisonniers politiques, y compris ceux détenus pour «activité contre-révolutionnaire non violente». La commission qui compte 53 membres doit examiner le 23 avril la résolution mais elle pourrait ne pas être soumise au vote en raison d'une contre-offensive chinoise, sous la forme d'une résolution demandant à ne pas se prononcer sur l'action américaine. Pékin a réussi à éviter d'être censuré par la commission de l'ONU basée à Genève tous les ans depuis 1990, l'année suivant la répression des manifestations étudiantes sur la place Tiananmen.

## Israël occupe Arnoun, Beyrouth saisit l'ONU

Arnoun (Reuters) — Le premier ministre et ministre libanais des Affaires étrangères, Sélim Hoss, a annoncé hier avoir saisi le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, des «actions terroristes» d'Israël, qui a envahi la nuit précédente la localité libanaise d'Arnoun. A Paris, le Quai d'Orsay, qui n'exclut pas une réunion du Conseil de sécurité sur cette question, a exprimé sa «déception» devant l'action israélienne et annoncé la saisie du Comité de surveillance du cessez-le-feu — qui regroupe la France, les États-Unis, le Liban, Israël et la Syrie. Israël a confirmé que ses troupes étaient entrées jeudi soir dans le village sud-libanais d'Arnoun, qu'elles ont entouré d'une barrière de fils barbelés, l'annexant de fait à sa zone d'occupation. Mais le ministre israélien de la Défense, Moshe Arens, a rejeté les accusations du premier ministre libanais Sélim Hoss, affirmant qu'Israël n'avait pu «envahir» le village «parce qu'Arnoun se trouve de notre côté de la zone de sécurité», a-t-il dit au micro de la radio militaire israélienne.

## Le gouvernement indien a une bonne chance de se maintenir

New Delhi (Reuters) — Le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee devrait être en mesure de remporter le vote de confiance auquel procédera aujourd'hui la 6h30 Chambre basse du Parlement, deux partis ayant décidé de ne pas le sanctionner et un ancien allié de la coalition ayant promis le soutien de ses députés. Le Bharatiya Janata Party (BJP), parti du premier ministre, compte sur le ralliement de petites formations et de députés indépendants pour rester au pouvoir à la suite du retrait de son principal partenaire. Le All India Anna Dravida Munnetra Kazhagam (AIADMK), principal parti de la coalition, a fait défection mercredi et annoncé l'intention de former un gouvernement avec l'opposition. Si le BJP était désavoué, le Parti du Congrès, principal mouvement d'opposition, tenterait vraisemblablement de former un gouvernement d'alternance avec l'AIADMK et d'autres partis régionaux. Dans l'hypothèse où le Congrès refuserait de former un cabinet et où aucune coalition viable n'émergerait, des élections législatives anticipées seraient organisées, pour la troisième fois en quatre ans.

## La Douma accueille la RFY

Moscou (Reuters) — La Douma, Chambre basse du Parlement russe, s'est prononcée hier par 293 voix contre 54 et une abstention en faveur de l'adhésion de la Yougoslavie à l'Union russo-biélorusse. Dans cette résolution non contraignante, les élus appellent le président et le gouvernement russes à prendre en considération la volonté de Belgrade d'entrer dans l'Union. Le Parlement yougoslave s'est prononcé la semaine dernière pour l'adhésion à cette alliance.

## Hommage à un héros timbré

(Reuters) — Le service des postes des États-Unis a dévoilé hier son nouveau timbre de 33 cents à l'effigie du canard Daffy, le quatrième personnage de dessins animés de la maison Looney Tunes à jouir de ce privilège. Il rejoint dans ce panthéon nuls autres que Bugs Bunny et le duo formé par le canari Tweety et le chat Sylvester.



## Mort de Nikita, victime d'une surdose de sel

Oslo (Reuters) — Nikita est mort à Pâques à Bergen, à l'âge de 38 ans, victime d'une surdose... de sel. Cet esturgeon de la Caspienne, qui avait survécu à la guerre froide et à l'effondrement de l'URSS, avait été offert en 1964 à la Norvège par Nikita Khrouchtchev, d'où son nom. Mais il n'a pas résisté lorsqu'un employé a renouvelé son aquarium avec de l'eau salée au lieu d'eau douce. Selon l'agence de presse NTB, les autorités russes avaient demandé l'an dernier le retour du poisson mais l'aquarium de Bergen avait répliqué qu'il était en de bonnes mains.

Crise au Kosovo

## Washington mobilise ses réservistes

100 000 réfugiés de plus sont attendus en Albanie

Le gouvernement yougoslave a rejeté l'idée d'une force internationale au Kosovo dans sa réponse au plan de paix de l'ONU tandis que 100 000 réfugiés du Kosovo chassés par les Serbes sont attendus samedi matin au poste-frontière albanais de Morina. Le Pentagone envisage désormais le conflit en Yougoslavie dans la durée et estime que des «mois» seront peut-être nécessaires à l'OTAN pour venir à bout de Belgrade.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Des milliers de réservistes américains se préparent ce week-end à devoir partir dans les Balkans pour y aider l'OTAN, attendant un ordre de mobilisation qui pourrait intervenir dès la semaine prochaine.

Le secrétaire à la Défense William Cohen a confirmé hier qu'un «nombre significatif» de ces réservistes allaient être rappelés. Mais il n'a donné aucun chiffre, refusant de confirmer les informations selon lesquelles il pourrait demander au président Clinton l'autorisation d'en mobiliser jusqu'à 33 000. Cette mobilisation serait la plus importante depuis la guerre du Golfe, en 1990 et 1991, quand quelque 230 000 réservistes avaient été mobilisés.

«Pour l'instant, nous attendons, nous ne savons pas encore quelles unités seront mobilisées», a expliqué un porte-parole de l'Air Force Reserve Command, le sergent Gail Floyd, depuis la base aérienne de Robins, en Géorgie. «Nous devrions savoir d'ici 72 heures, a priori lundi, mais cela peut encore changer», a indiqué pour sa part le capitaine Drew Sullins, porte-parole de la garde nationale du Maryland.

La mobilisation devrait surtout toucher des réservistes de l'armée de l'air et de la garde nationale, qui seront principalement affectés aux avions de ravitaillement en carburant, aux avions cargos et autres appareils de soutien aux forces aériennes de l'OTAN engagées en Yougoslavie. Certains pourraient aussi être embarqués à bord d'avions de combat, selon le *New York Times*.

Les réservistes américains, au total quelque 900 000 personnes, sont des civils, hommes et femmes volontaires qui reçoivent un entraînement spécial. Beaucoup sont d'anciens militaires retournés à la vie civile. Ils sont payés et doivent effectuer un week-end d'entraînement par mois, en uniforme, ainsi qu'une période de deux semaines en été.

Leur mobilisation, rare, est toujours l'objet d'une intense émotion, avec force déploiement de rubans jaunes (en signe de soutien). Près de 16 000 ont été envoyés en Bosnie depuis 1995, plus de 6000 étaient partis en Haïti entre 1994 et 1996, et surtout plus de 230 000 dans la guerre du Golfe.

De par la loi, le président Clinton peut autoriser la mobilisation de 200 000 réservistes ou gardes nationaux, pour une opération pouvant aller jusqu'à 270 jours.

## La pilule du lendemain

Cité du Vatican (AFP) — L'archevêque italien Elio Sgreccia, vice-président de l'Académie pontificale pour la vie, a confirmé hier son point de vue sur la «pilule du lendemain» en répondant aux nombreuses critiques adressées au Vatican à ce sujet.

«Tout ce que j'ai affirmé à ce sujet est exact. Je défie tout biologiste de me démentir», a-t-il déclaré en se refusant à d'autres commentaires sur la question.

Le théologien moraliste du Vatican a critiqué mardi dernier la distribution par des agences des Nations unies de la «pilule du lendemain» aux femmes et aux jeunes filles violées au Kosovo. Dans un entretien accordé au journal des évêques italiens, *Avvenire*, le prêtre a souligné que cette pilule avait une «action abortive» et qu'elle ne saurait être acceptée par la morale catholique.

Les Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), qui fournit des pilules contraceptives dites «du lendemain» aux réfugiées du Kosovo victimes de viols, a critiqué jeudi «l'insensibilité» du Saint-Siège.

Hier, quatre dirigeantes politiques allemandes de premier plan ont vivement réagi aux déclarations de M<sup>gr</sup> Sgreccia, qualifiant notamment la position du Vatican de «honteuse» et d'«aveugle à la souffrance des femmes violées».



PAWEL KOPCZYNSKI REUTERS

Autocar de l'exil en Macédoine.

Le secrétaire britannique à la Défense, George Robertson, a souligné que, si l'OTAN comptait toujours sur ses bombardements aériens de la Yougoslavie pour amener Slobodan Milosevic à résipiscence, elle conservait au chaud des plans pour une éventuelle intervention au sol.

## L'OTAN sous pression

«Nous continuons à croire que la campagne aérienne va le forcer à accepter nos exigences. Mais, dans le même temps, nous devons garder à jour nos plans pour les forces terrestres», a-t-il dit. Il a ajouté que, de toute façon, ces forces terrestres seront «immédiatement nécessaires» si Belgrade retire ses forces du Kosovo, comme l'OTAN l'exige.

L'OTAN est sous pression pour faire toute la lumière sur les deux bombardements présumés de convois de ré-

## Un Canadien dirigera

## la force navale atlantique de l'OTAN

PRESSE CANADIENNE

Londres — En prenant la tête de la force navale permanente atlantique de l'OTAN, le commodore David Morse, premier Canadien nommé à ce poste depuis 1993, a reconnu que la prochaine année s'annonçait pleine de défis.

L'officier canadien a pris la relève du contre-amiral allemand Gottfried Hoch au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à bord de la frégate Athabaskan, au port de Wilhelmshaven, en Allemagne.

Bien que rien ne laisse pour l'instant présager l'envoi de la flotte dans l'Adriatique, le commodore Morse est tout à fait conscient que la crise au Kosovo pourrait amener les frégates de l'OTAN à jouer un rôle plus actif.

Plus souvent désignée sous l'acronyme Stanavforlant, cette force navale permanente atlantique a été créée en 1968 par le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Outre l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal s'y sont joints depuis. Stanavforlant constitue une force de réaction rapide tant pour la protection des États membres de l'OTAN

qu'au cas où il y aurait une crise de stabilité dans le sud-ouest du Kosovo: elle a reconnu sa responsabilité dans l'un, mais «ne peut pas donner d'information pour l'instant» sur l'autre. «Dans un cas et dans un seul, nous avons des preuves de pertes civiles», ont affirmé hier les deux porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea et le général italien Giuseppe Marani.

Ils ont indiqué avec précision que l'incident en question s'était déroulé «au nord» de la ville de Djakovica. La cible frappée par erreur par un avion F-16 de l'Alliance était «probablement un tracteur», a ajouté le général Marani.

Selon un diplomate, le général américain Wesley Clark, responsable militaire de l'opération «Force alliée», avait expliqué jeudi aux 19 ambassadeurs de l'OTAN réunis en conseil qu'une bombe de l'Alliance avait explosé mercredi tout près d'un «tracteur» et d'une «remorque».

L'erreur que reconnaît l'Alliance semble donc correspondre à l'incident de Meha, petit village situé à 2,5 kilomètres au nord de Djakovica, même si l'Alliance n'a jamais prononcé le nom de «Meha». Un journaliste de l'AFP sur place y a vu le corps calciné d'un homme, près d'un tracteur et d'une charrette, puis huit autres cadavres. En présence d'un juge d'instruction, Milovan Momcilovic, l'AFP a compté 20 morts et quatre blessés.

Si l'erreur est reconnue, certaines interrogations subsistent: comment le pilote de l'avion a-t-il pu prendre un tracteur pour ce qu'il croyait être «un véhicule militaire», selon son témoignage diffusé jeudi au siège de l'Alliance? Etant donné que l'incident a été filmé grâce à une bombe à guidage laser, pourquoi l'Alliance refuse-t-elle pour l'instant d'en diffuser les images, comme l'a indiqué le général Marani?

D'autre part, selon les autorités serbes, ce sont deux convois de réfugiés qui ont été bombardés mercredi par l'OTAN, l'un à Meha, l'autre au sud de Djakovica, sur la route reliant cette ville à Prizren (sud du Kosovo). Près de Bistrazin, à 12 kilomètres au sud de Djakovica, sur la route menant à Prizren, un journaliste de l'AFP a vu 13 cadavres, «un des tracteurs était calciné» et il y avait «une voiture de police endommagée».

Interrogé pour savoir si l'OTAN «démentait» avoir pu bombarder cette zone, Jamie Shea s'est borné à répondre hier: «Nous n'avons pas d'information pour l'instant.»

## Nettoyage «méthodique»

Quelques 100 000 réfugiés du Kosovo sont attendus samedi matin au poste frontière albanais de Morina (nord-est), ont annoncé hier soir à Tirana les autorités albanaises. Les «Serbes sont en train de vider méthodiquement tout le nord du Kosovo et 50 000 réfugiés sont attendus vendredi soir», a indiqué à l'AFP le ministre albanais de l'Information, Musa Ulqini. Citant les témoignages de réfugiés du Kosovo arrivés hier M. Ulqini a indiqué que les forces serbes contraignent tous les habitants de la Drenica (centre), fief traditionnel de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), et des villes du nord du Kosovo telle Mitrovica, «à embarquer dans des camions».

que pour l'application des embargos décrétés par l'ONU. «Nous devons être prêts à nous rendre là où les responsables politiques nous disent d'aller», a expliqué le commodore Morse.

Les sept frégates de la flotte ne mettront pas immédiatement le cap vers Gibraltar: elles participeront plutôt à une série de manœuvres.

«La décision d'envoyer Stanavforlant en Adriatique est politique, a dit l'officier canadien. Et, pour le moment, aucune décision n'a été prise et rien n'indique que Stanavforlant y ira. On ne nous a pas encore demandé de nous diriger dans cette direction.»

La dernière fois qu'un Canadien était à la tête de la force navale atlantique, elle a patrouillé l'Adriatique avec pour mission de faire respecter l'embargo de l'ONU contre la Bosnie-Herzégovine. Si les instances politiques de l'OTAN décident d'envoyer ses frégates dans la région, le commodore Morse s'attend à effectuer une tâche semblable.

«Nous pourrions appuyer la défense aérienne et mener d'autres activités du genre, cela dépend de ce que fera l'armée serbe», a-t-il dit.

Élections législatives générales demain en Turquie

## Le parti de Bulent Ecevit devrait arriver en tête

RALPH BOULTON  
REUTERS

Ankara — Trente-sept millions et demi d'électeurs tucs sont appelés demain à renouveler les 550 députés de leur Parlement en vertu d'un système complexe de représentation proportionnelle qui élimine automatiquement les partis ne recueillant pas 10 % des suffrages au niveau national.

Les analystes prédisent que le Parti de la gauche démocratique (PDS) du premier ministre sortant Bulent Ecevit arrivera en tête de ce scrutin en améliorant sensiblement son score de 14 % obtenu en 1995.

Mais il reste à voir s'il sera en mesure

cette fois de former un gouvernement de coalition suffisamment stable pour lui permettre de conduire durablement le pays sur la voie du redressement économique.

Ecevit peut compter sur le prestige que lui vaut la capture au Kenya dans des conditions rocambolesques du chef séparatiste kurde Abdullah Ocalan pour reprendre le dessus sur le Parti (islamiste) de la Vertu, numériquement le plus important dans le Parlement sortant.

Mais cet effet se retournera contre lui dans le Kurdistan turc où le Hadepe, le principal mouvement kurde légal, devrait au contraire faire une percée et s'emparer de conseils municipaux à la faveur des élec-

tions locales qui se déroulent parallèlement aux législatives. Dans l'Ouest, le Parti de la Vertu devrait pour sa part conserver le contrôle des grandes villes, y compris dans le quartier commerçant d'Istanbul.

La Vertu et le Hadepe incarnent les deux défis qui se posent aux partis parlementaires laïques traditionnels, derrière lesquels veille une armée sourcilieuse à la fois sur la laïcité de l'Etat héritée de Mustafa Kemal Ataturk et sur l'intégrité territoriale de la Turquie.

Les deux partis sont d'ailleurs menacés de fermeture, le premier pour prosélytisme islamiste, le second pour soutien en sous-main au séparatisme kurde, et d'ici la fin de l'année, ils pourraient avoir disparu de l'échi-

quier politique légal, sans pour autant que les causes qu'ils défendent ne soient réglées.

«La Turquie est sur le fil du rasoir», estime le politologue Ayse Ayata, tandis que la presse est partagée sur les chances de formation d'un gouvernement stable et majoritaire susceptible de piloter la Turquie à bon port entre ces deux écueils.

La publication de sondages d'opinion est interdite en Turquie mais leurs résultats, qui s'échangent avec avidité dans les diners en ville, donnent Ecevit en pointe et les milieux d'affaires espèrent qu'il sera en mesure de former une coalition à deux avec le Parti de la Mère Patrie de l'ancien premier ministre conservateur de Mesut Yilmaz.

Les nouvelles règles de sécurité nautique de la Garde côtière canadienne,

moi j'embarque!

Soyez un plaisancier bien informé en vous renseignant sur les nouvelles règles de sécurité nautique qui entreront en vigueur au début de la nouvelle saison nautique 1999! Procurez-vous un exemplaire du Guide de sécurité nautique dans l'un des points de vente Shell Canada participants, à partir de juin 1999, ou composez le 1 800 267-6687. Vous pouvez également visiter le site Web de la Garde côtière à l'adresse suivante: <http://www.ccg-gcc.gc.ca>

Suivez la nouvelle vague!



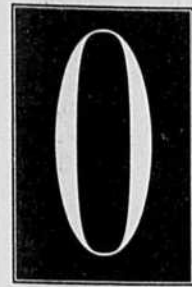
🇨🇦 Pêches et Océans Fisheries and Oceans  
Canada Canada  
Garde côtière Coast Guard

Canada

## É D I T O R I A L

## Bavures de guerre

Au regard d'une guerre que l'Occident prétend mener à des fins humanitaires, le peu de remords exprimés par l'OTAN pour le missile lancé par erreur contre un convoi de civils au Kosovo a de quoi choquer. L'Alliance se défile en renvoyant les objets de conscience aux horreurs commises par le gouvernement Milosevic. Comme cette demi-guerre, c'est un argument qui ne convainc qu'à moitié.



Où est la morale du paradoxe qui consiste pour les Occidentaux à bombarder la Yougoslavie à 5000 mètres d'altitude afin d'éviter à leurs pilotes même une égratignure tout en concluant à la froide «inévitabilité» de pertes civiles au sol? Inévitablement, chaque «bavure», jointe à l'évidence que les bombardements ont durci le peuple serbe et accéléré de façon phénoménale l'opération de nettoyage ethnique au Kosovo, instille le sentiment que l'Alliance, maintenant engagée dans une guerre d'usure, fait fausse route. Cela étant, voici un conflit qui donne à penser tout et son contraire. Depuis plus de dix ans, Slobodan Milosevic nargue le monde entier en poursuivant sans fléchir ses objectifs d'épuration ethnique. Il faut l'arrêter. Il y a dans ce combat un devoir d'humanité. Pour autant, c'est prendre un terrible raccourci que d'en conclure, par automatisme, que les bombardements de l'OTAN étaient devenus la seule façon de déraciner l'ultranationalisme serbe, de chasser du pouvoir ses idéologues assassins, de recréer les conditions de la démocratisation de la Yougoslavie, en faisant le vide de tout, des infrastructures comme des forces démocratiques.



Un raccourci d'autant plus simpliste que Slobodan Milosevic était jusqu'à tout récemment un «dictateur élu» dont l'Occident était tout à fait prêt à s'accommoder. Il faut mesurer à cette aune la sincérité de l'OTAN quand elle affirme agir dans un but humanitaire et démocratique. Aussi, les «erreurs» commises par l'OTAN à l'égard des civils kosovars et serbes depuis le début des frappes et la façon dont l'Alliance en minimise l'importance laissent-elles une impression amère tendant à accréditer la thèse que l'Occident «se lave les mains» du sort des habitants des Balkans, ainsi que l'affirmait récemment le rédacteur en chef Veran Matic, de la station de radio indépendante belgradoise B-92, fermée par le régime dès le début des frappes au nom d'impératifs patriotiques. Dans la même veine, elles tendent à accréditer, à tort ou à raison, l'argument de certains spécialistes selon lequel les populations yougoslaves sont sacrifiées au dessein géopolitique américain qui consiste, encore et toujours, à vouloir contenir la Russie. Sous cet angle, le conflit en Yougoslavie a des accents de Guerre froide résiduelle. Le dessein, du reste, vieux de 200 ans, fut poursuivi d'abord par l'Angleterre puis par les États-Unis, et illustré par l'appui américain au non-alignement de la Yougoslavie de Tito.

Dans cette perspective, le fait que la Russie soit de nouveau associée ces jours-ci à la recherche d'une solution diplomatique — tout comme du reste l'ONU — doit être accueilli avec circonspection. Il ne s'agit probablement en fait que d'une manipulation. C'est l'illustration que ce sont les errances de la diplomatie qu'il faut déplorer, non ses limites. S'ils avaient vraiment souhaité une paix diplomatique, les alliés n'auraient-ils pas mieux joué la carte russe aux pourparlers de Rambouillet, il y a plus d'un mois? Trois semaines après le début des frappes, la réalité est que les espoirs de sortie de crise diplomatique sont complètement bloqués par l'étroite logique des bombes dans laquelle l'OTAN s'est enfoncée. Dans un contexte où le président yougoslave n'a pas bougé d'un pouce, la fleur faite à Moscou par les États-Unis et l'Europe paraît moins constituer une ouverture sérieuse à la diplomatie qu'une façon pour l'Alliance atlantique de faire diversion pendant qu'elle poursuivra sur le terrain ses bombardements intensifs. Et commettra d'autres bavures.

## Ténacité et persévérance

Homme discret, Rosaire Morin parlait rarement de lui-même. Ce qui l'intéressait, c'était parler de ses idées et de ses projets, parler du Québec, de la souveraineté, de l'affirmation économique des Québécois, de *L'Action nationale* qu'il avait remise sur pied. Il laissait volontiers aux autres les tribunes et les projecteurs pour se consacrer à la réflexion qu'il ne manquait jamais de traduire en action.

«Ma première qualité, c'est la ténacité, la persévérance», disait-il lui-même devant la Société Saint-Jean-Baptiste en décembre 1997, dans un discours qui se lit aujourd'hui comme un véritable testament et que nous reproduisons dans la page ci-contre. On voit défilé dans ce texte tous les combats qu'il a menés, depuis les Jeunesses laurentiennes jusqu'à *L'Action nationale* sans oublier les États généraux du Canada français et le Conseil d'expansion économique. Jamais il n'a abandonné, sachant que sa ténacité donnerait mauvaise conscience à ces militants découragés par un échec et qui, le voyant poursuivre la lutte, viendraient le rejoindre dans l'action.



L'exemple le plus récent de sa persévérance est cette étude qu'il a réalisée sur ce qu'il appelait la déportation de l'épargne québécoise. Pour y parvenir, il a épluché l'un après l'autre les états financiers et les prospectus des fonds communs de placement, des compagnies d'assurances et des fiducies pour démontrer que nos épargnes quittent le Québec par milliards pour être investies ailleurs.

Rosaire Morin révélait ainsi cet «exode de capitaux» auquel, écrivait-il, concourent également les institutions québécoises. Ce fut sa dernière croisade menée inlassablement. À ceux qui faisaient mine de l'ignorer, il rappelait que les «faits sont têtus» et résistait aux mauvaises excuses.

Partisan de la souveraineté du Québec, Rosaire Morin était convaincu que la libération économique en était la clé. Dans une entrevue au *Devoir* en octobre 1996, il rappelait sa conviction que «si nous ne maîtrisons pas notre économie, la langue et la culture québécoises seront proleptiques». D'où cette incessante insistance à faire du développement économique la priorité de la société québécoise.

S'il travaillait pour bâtir demain, M. Morin avait aussi une conscience aiguë du pays réel. Au cours de cette même entrevue qu'il nous accordait en 1996, il se montrait inquiet. «Si l'avenir du Québec dépend du présent, où allons-nous?», demandait-il en regrettant que pour des milliers de Québécois, ce présent soit fait de chômage, d'aide sociale, de décrochage scolaire. Son engagement trouvait son sens dans le bien de la collectivité.

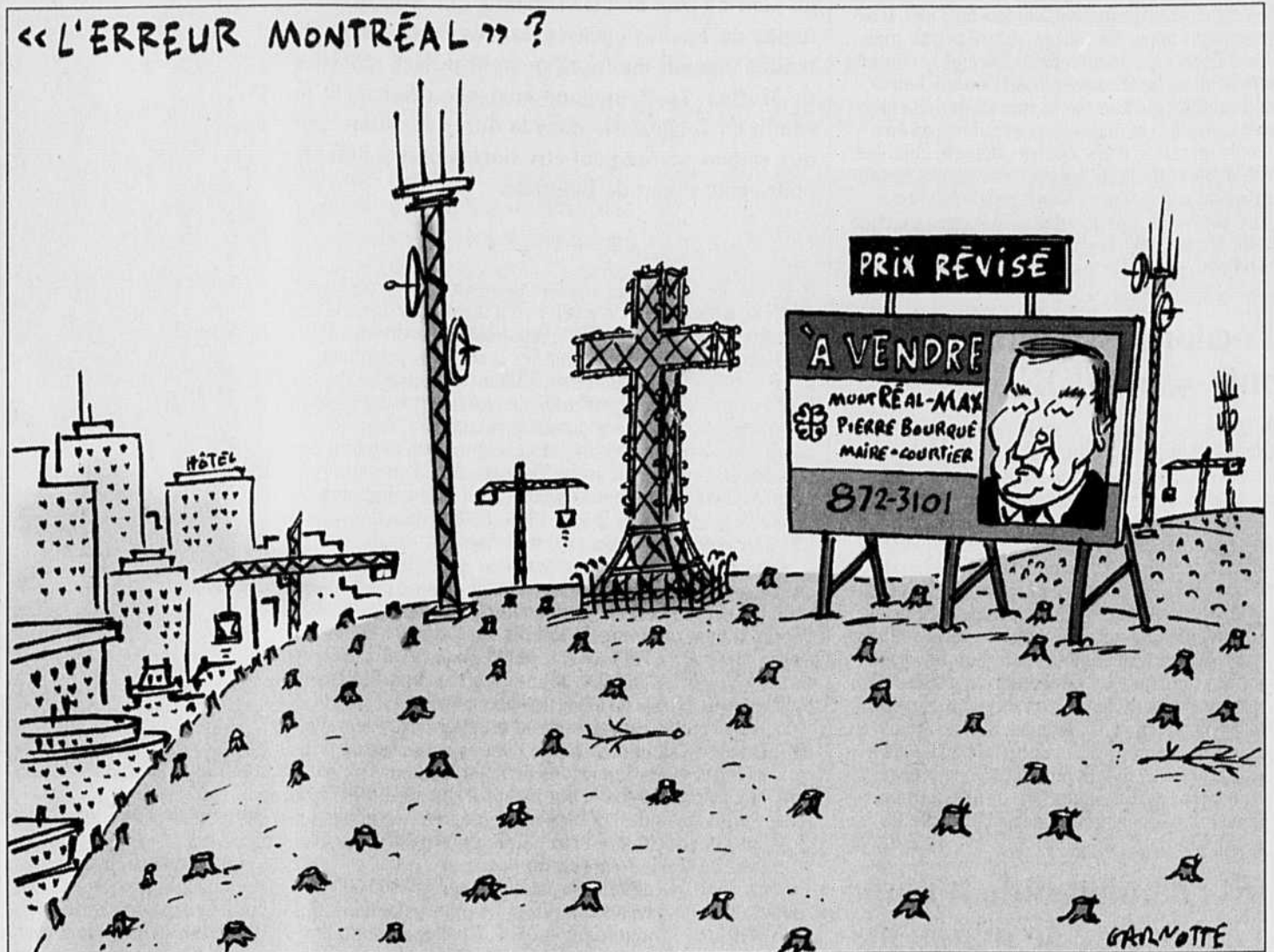
Persévérant, cet homme de bien l'aura été jusqu'à la fin de sa vie, comme en témoignent ces quelques phrases écrites dans l'éditorial qu'il signait en décembre dernier dans *L'Action nationale*: «Devant les soleils couchants qui scintillent sur la neige blanche, je rêve d'un pays qui ne veut pas venir au monde. Si je le pouvais, j'aimerais retrouver la force de mes vingt ans pour empêcher les pauvres de s'affaiblir et les millionnaires de s'enrichir. Je crois à l'éternel, à l'avenir.»

bdescoteaux@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFPET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



## L E T T R E S

## Folie furieuse aux Éboulements

De nombreuses personnes du monde de l'écologie, des sciences, des arts et des médias se sont prononcées contre un projet qu'elles jugent de monstruosité environnementale dans cette région classée par l'UNESCO «Réserve mondiale de la Biosphère» de Charlevoix et qui est aussi une zone patrimoniale.

Plusieurs raisons incitent à la prudence avant de prendre une décision irréparable...

■ La région est sujette aux tremblements de terre assez forts, plusieurs résidents situés dans l'axe du projet peuvent en témoigner (c'est celui de 1663 qui donna son nom au village des Éboulements). Conjointement au fait que le sol est formé de glaise sujette aux glissements (éboulements) que seuls des arbres réussissent à maintenir en place par leurs racines, les géologues sachant que cet emplacement est classé «zone rouge» sont extrêmement réticents à ce que se concrétise un projet alléchant matériellement pour l'entrepreneur, mais risqué.

■ Une telle conception de quasi-autoroute avec mur central favoriserait la vitesse à l'entrée du village, ce qui pourrait, tout en lui enlevant son cachet, engendrer d'autres accidents, et le tout pour passer d'une dénivellation de 18° à 14° (Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, *La Presse*, 23 mai 1998).

■ L'enquête du coroner Malouin sur la catastrophe des Éboulements conclut qu'il y a d'autres mesures à prendre que de construire une route-toboggan pour enrayer ce genre d'accident non seulement

dans Charlevoix, mais dans tout le Québec. Que servirait au gouvernement de demander une enquête du coroner (longue et coûteuse) s'il ne tient pas compte de ses rapports et recommandations?

Nous préconisons une simple correction de la voie actuelle avec une signalisation adéquate (comme le ministère a commencé à le faire); un îlot ralentisseur comme projeté; un lit d'arrêt aux deux tiers environ et un réaménagement de la chaussée avec inclinaison latérale appropriée de la dernière courbe.

Que dire d'un gouvernement plein de bonne volonté qui, sous certaines pressions, a contourné de façon libérale l'obligation de consultation ouverte au bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)?

Nous ne souhaitons pas le voir miner sa crédibilité en façonnant lui-même son talon d'Achille à un moment où s'amorce une étape décisive pour un Québec où l'environnement devrait être au cœur d'un projet enthousiasmant.

Pierre Dansereau, écologiste  
Gilles Pelletier, homme de théâtre  
Gilles Tremblay, compositeur  
Montréal, 15 avril 1999

## Rosaire Morin: une vie consacrée à la nation

Peu de nos contemporains ont eu le mérite de lui consacrer leur vie entière à la cause nationale, au sens le plus élevé et le plus large de l'expression; aucun ne l'aura fait avec une telle persévérance et une pareille discrétion.

Cette action s'est exercée dans tous les do-

maines: le statut politique du Québec, la situation de la langue française, la démographie et, surtout ces dernières années, l'état de l'économie québécoise, notamment le sort de l'épargne collective à propos de laquelle il a lancé un cri d'alarme et mené un travail d'enquête sans précédent, dont nous avons encore à tirer les multiples leçons.

Rosaire Morin a été, entre autres tâches fondamentales, l'homme qui a conçu et réalisé les États généraux, le fondateur du Conseil d'expansion économique, le sauveur de la revue *L'Action nationale* qu'il a magnifiquement «relancée».

Bref, il a été un géant du nationalisme canadien-français et québécois contemporain, qu'il concevait comme un instrument de progrès économique et social, d'affirmation et d'émancipation sur tous les plans. Au revoir et merci, Rosaire.

Jean-Marc Léger  
Montréal, 15 avril 1999

## Le courrier des lecteurs

Nous publions dans cette section de la page éditoriale une sélection de lettres des lecteurs. Les lettres sont envoyées à l'adresse suivante: Courrier des lecteurs, *Le Devoir*, 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal H3A 3M9, ou encore, si par courriel, à: [lettres@ledevoir.ca](mailto:lettres@ledevoir.ca).

Toutes les lettres doivent être signées et comporter l'adresse et le numéro de téléphone où le signataire peut être joint.

Elles doivent éviter les attaques personnelles. Nous retenir en priorité les lettres courtes et dactylographiées.

## REVUE DE PRESSE

Le roi Wayne est mort.  
Vive le gouverneur général Gretzky!

ANTOINE ROBITAILLE

Dans un pays où, au dire du chroniqueur politique du *National Post*, Roy MacGregor, «le hockey est aussi important que la politique», l'annonce de la retraite de Wayne Gretzky (qui n'était encore que probable mercredi) — «le jadis plus grand joueur du jadis plus grand pays de hockey» — a eu l'effet d'une bombe. «Le choc et la grosseur des titres de journaux équivalent aisément à ceux d'un premier ministre allant faire une promenade dans la neige et revenant avec une lettre de démission.»

Selon MacGregor, qui en était hier à sa troisième (longue) chronique en autant de jours sur le même sujet, le hockey est une obsession même dans les arcanes du pouvoir. «Il fallait être dans les coulisses du Parlement [mercredi] pour le comprendre. Le hockey — et non la guerre — était le seul sujet de discussion le plus important. [...] Les cabinets ministériels se battaient pour obtenir des billets.»

Les journaux aussi se sont bagarrés sur l'affaire. Le *Ottawa Citizen*, jeudi, reprochait au *National Post* de s'être permis, en éditorial, de signaler à Gretzky le chemin des douches, prétextant que «toute excellente chose a une fin». Plein d'ironie, le *Citizen* écrivait: «Les réflexions du *Post* pèseront sans doute très lourd dans la décision de M. Gretzky. [...] Après tout, cette décision nous appartient tous; tout le monde y a intérêt, même que c'est devenu un sujet d'intérêt public.»

Ironie? Pas chez certains commentateurs, comme le très sérieux Jeffrey Simpson, du *Globe and Mail*, qui, réfléchissant à ce que représente Gretzky pour les Canadiens, donna dans un lyrisme patriotique habituellement réservé aux oraisons fu-

nées de grands politiques. «Il est devenu un héros national, pour les bonnes raisons. Il joue au hockey — notre sport — avec une grâce incomparable et un enthousiasme bon-enfant qui montrent à tous les jeunes Canadiens, sur tous les lacs gelés ou les patinoires de quartier, comment ce sport doit être joué: vite, intelligemment et proprement.»

«Dans les équipes nationales canadiennes participant aux championnats internationaux et aux Olympiques, il s'est distingué merveilleusement. Il y a joué avec cœur, saisissant de façon intuitive combien ce pays avait investi de son «estime de soi» dans ces compétitions.»

Selon Simpson, contrairement au réalisateur du *Titanic* James Cameron, d'origine canadienne, la carrière américaine de Gretzky ne lui a ni monté à la tête — «il ne s'en est jamais vanté» —, ni altéré sa «canadianité»: «Les Américains ont peut-être emprunté M. Gretzky, mais il est demeuré un vrai Canadien de cœur.»

Simpson raconte que lorsque le grand joueur s'est plaint «d'être devenu un objet de spéculation, après avoir été vendu par des bandits à des filons, de Edmonton à Los Angeles, les Canadiens ont pleuré avec lui, pour lui et pour eux. Dans un pays où le succès excite le scepticisme, un pays aux héros incertains, Wayne Gretzky est devenu un symbole. Et ce, grâce à ce qu'il a accompli sur la glace, mais aussi — et ça importe autant — parce qu'il est un homme digne.»

Tellement digne en fait, que Cam Cole, chroniqueur au *National Post*, affirmait hier que Gretzky était le «messie du hockey». Jim Kernaghan, chroniqueur au *London Free Press*, optait plutôt (comme

Simpson, d'ailleurs) pour le titre de «roi du hockey», en jouant à fond la métaphore monarchique.

Le roi est mort, vive qui? «Il n'y a aucun prince digne de ce nom. Dans le royaume du hockey, les successions sur le trône ont toujours été très ordonnées. Sans vote, sans nomination, la tradition, dans le passé, s'est perpétuée avec la régularité des anciennes dynasties. Du Rocket Richard à Gordie Howe, de Bobby Hull à Gretzky, la succession a été organisée par la plus démocratique des institutions, l'opinion publique. Mais après Gretzky, vers qui nous tourner?»

Et Gretzky, lui, que fera-t-il lorsqu'il sera à la retraite? Et si le roi devient gouverneur général, il y aurait continuité monarchique, au moins dans la vie du hockeyeur, non? Selon le *Ottawa Citizen* de jeudi, du reste, l'opinion publique canadienne est également divisée entre «ceux qui souhaitent que Gretzky prenne sa retraite, ceux qui le veulent sur la patinoire une année de plus et, enfin, ceux qui exigent qu'il devienne le gouverneur général du Canada». (Ce ne serait pas le premier joueur de hockey pressenti pour occuper le poste puisqu'on a tenté, en vain, de convaincre Jean Béliveau de plonger il y a quelques années.)

Rien de vraiment très sérieux dans cette option — «Gretzky n'a pas assez de liens avec le Parti libéral!» —, mais le *Citizen* s'amuse à la considérer. D'abord, il faudrait «qu'il travaille un peu son français, qu'il n'a sûrement pas beaucoup pratiqué à New York et à Los Angeles; on devrait lui montrer à passer les troupes en revue.» Chose certaine, selon le *Citizen*, l'homme à la prestance et la dignité pour occuper le poste. Certains disent qu'il n'est pas un grand orateur. «Oh, affirme le *Citizen*, que cela nous épargnerait les longs discours. Ce dont le Canada a besoin, c'est quelqu'un qui s'exclame: «Hey, bonne fête du Canada, merci d'être venu fêter en si grand nombre», puis qui se rassoit en nous laissant fêter.»

## IDÉES

## L'espoir de l'avenir, l'espérance d'un pays

Le Québec vu par Rosaire Morin

ROSAIRE MORIN

Directeur de la revue *L'Action nationale*, Rosaire Morin est décédé mercredi dernier des suites d'un cancer à l'âge de 77 ans. Figure marquante du mouvement nationaliste québécois, il fut entre autres l'un des organisateurs des états généraux du Canada français de 1966 à 1969. Nous reproduisons ici de larges extraits de l'allocution prononcée par lui le 1<sup>er</sup> décembre 1997, à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, alors qu'il recevait la médaille Bene Merenti de Patria.

Chamfort disait qu'il y a plus de fous que de sages, et dans le sage même, il y a plus de folies que de sagesse. Dans cette dernière catégorie, je me classe. Mon premier mérite, c'est celui de me tenir sur les pieds plutôt que sur la tête, comme le fait si lâchement Guy Bertrand. Dès 19 ans, comme le recommandait Emerson, j'accrochais mon char à une étoile: le pays du Québec. Mon premier discours à la présidence des Jeunes lauréates avait pour titre: «Un Québec fort dans un Canada faible.» C'était en 1941.

Ma première illusion, c'est la faible lueur d'une allumette qui s'enflamme. On croit que c'est le soleil. La lueur est rapide. Et c'est toujours le perpétuel recommencement. «Il nous faudra combattre longtemps», disait Laurier en 1919. Il envisageait la lointaine perspective historique. Écrivant à son amie, Mme Lavergne, il souhaitait que jamais plus un Canadien français ne devienne premier ministre du Canada.

Ma première qualité, c'est la ténacité, la persévérance. «Nous ne sommes pas assez nombreux pour nous reposer», aimait à répéter Édouard Montpetit. Et Omer Héroux ajoutait: «Nous n'avons pas assez de forces vives pour prendre des vacances.» Et, d'échec en échec, poursuit *L'Action nationale*, nous finissons toujours par triompher. Parce que nous n'abandonnons jamais. De mes défauts, je me garderai de parler.

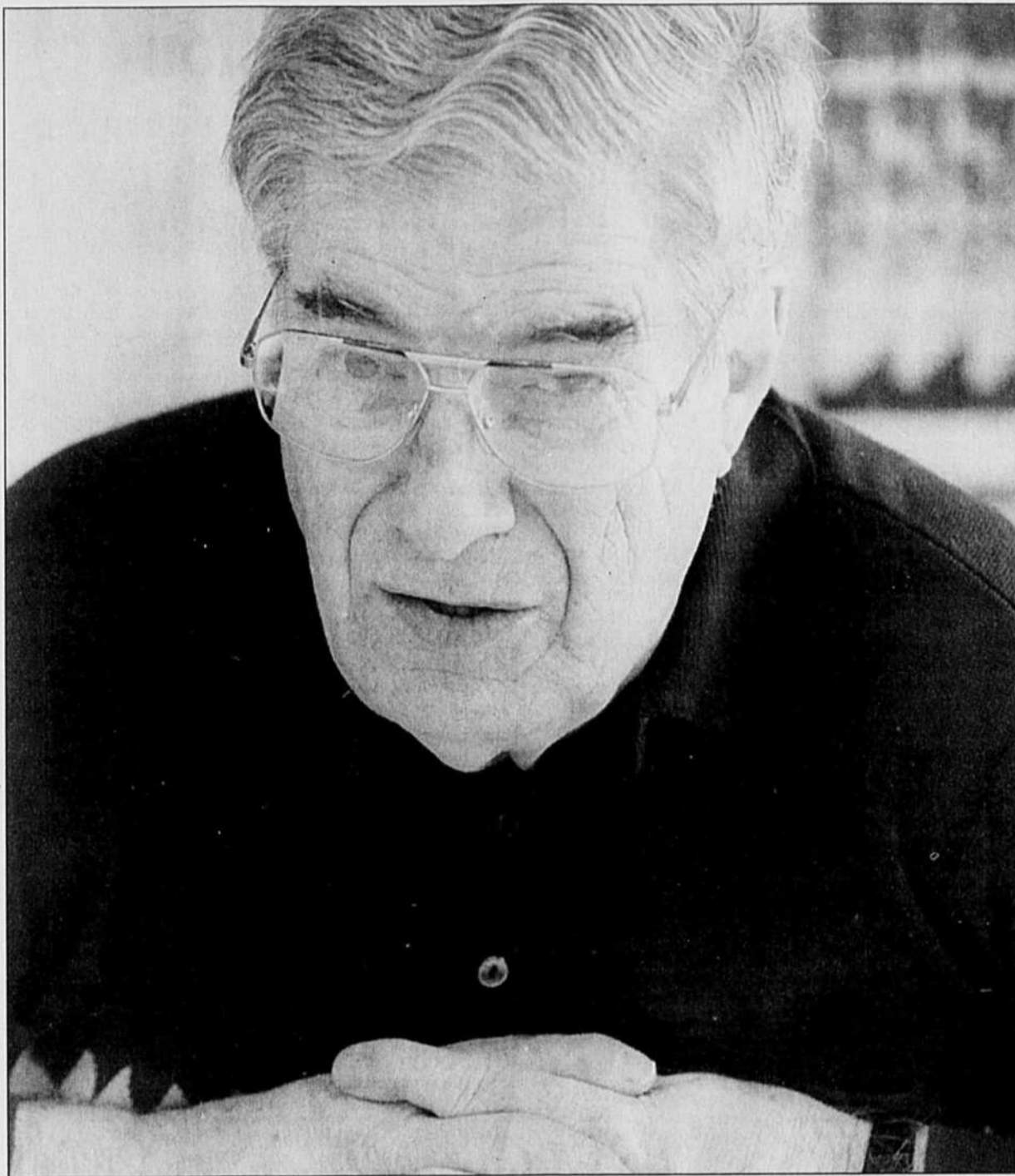
## L'avenir

L'avenir du Québec est incertain. Une poignée de combattants ont «de l'avenir dans l'esprit», selon le mot de Talleyrand. Ils ne craignent ni l'adversaire ni les combats. Mais un grand nombre manquent d'épine dorsale. La classe politique québécoise n'a pas de ressort moral continu. Les Chrétiens, Dion et leurs associés marchent la tête baissée, «en crachant presque sur soi, même quand le forum est désert», comme le disait La Bruyère de Phédon.

L'avenir est incertain. Le déclin démographique est tragique. En l'an 2079, Statistique Canada prévoit que la Colombie-Britannique recensera plus d'habitants que le Québec. Le poids de la colonie québécoise sera très léger dans un gouvernement fédéral très majoritairement anglo-saxon. Déjà, Pierre Perrault a écrit: «Nous ne sommes plus que les locataires d'un petit Québec de plus en plus illusoire.»

Dans le combat de la langue, de victoire en victoire, nous reculons sans cesse. Malgré l'action constante de la SSJBM, le bilinguisme simultanément se répand même dans les institutions publiques québécoises. Le français n'est pas la langue de la législation et de la justice. L'usage du français est restreint dans les affaires, dans les communications et dans la mondialisation des échanges.

Les Français du Québec, comme disait de Gaulle, ne maîtrisent pas leur économie. Leurs entreprises financières représentent 6 % des sociétés financières canadiennes. Leurs entreprises industrielles, commerciales, coopératives et de services correspondent à 9 % des actifs des 500 grandes entreprises canadiennes de langue anglaise. Par surcroît, plus de 300 milliards de dollars de nos épargnes sont gérés et déportés en d'autres provinces et pays. La conséquence est désastreuse: le gouvernement Bouchard n'est plus capable de compter le nombre des



Rosaire Morin: «Dans le combat de la langue, de victoire en victoire, nous reculons sans cesse.»

pauvres au Québec. Trop de personnes vivent sans l'espérance de jours meilleurs. Et Michel Garneau d'ajouter: «Nous ne croyons pas à cette réalité parce que nous la trouvons trop malheureuse.»

## La culture

Sommes-nous capables, «à défaut des mêmes routes, de suivre les mêmes directions»? Ces paroles d'Antonio Perreault me rappellent celles de Pierre Morency: «Ils ne mettront pas la hache dans ma mémoire.» Nous ne sommes plus «un peuple sans histoire et sans littérature», comme l'avait constaté Durham.

L'identité culturelle doit demeurer la première caractéristique du peuple québécois. Elle prend ses racines dans l'histoire. Elle exprime nos mœurs, nos valeurs, notre façon d'être, notre manière de vivre. Elle est traduite par les lettres, la musique, la chanson, le théâtre, les musées, le patrimoine.

La culture, c'est l'âme du peuple. Une collectivité qui possède une identité culturelle rêve à l'indépendance. Cette identité est menacée. Et si elle continue à être définie par les hommes politiques, si la participation française

dans cette identité est limitée, la valeur unique de notre civilisation disparaîtra.

N'oublions pas que le souvenir même de l'origine française s'efface de notre mémoire collective. N'oublions pas que l'histoire est en train de contredire Taine qui proclamait que «l'âme d'un Canadien français n'est point l'âme d'un Canadien anglais».

Afin qu'on ne qualifie pas de «raciste» cette citation, je rappellerai le témoignage de Mgr Georges Gauthier qui déclarait: «Si la majorité francophone catholique du Québec avait traité la minorité protestante anglaise du Québec comme les Canadiens français ont été traités dans d'autres parties du Dominion, nous verrions le flambeau de la guerre flotter des collines de Westmount» jusqu'aux montagnes Rocheuses.

Dans le domaine national, il est urgent de sonner l'alarme. Le vieux pessimiste de Renan dirait de nous: les Français du Québec constituent «une nation qui se meurt, ne la dérangez pas dans son agonie».

## L'économie

La culture, l'économie et la politique sont totalement indissociables. La question indépendantiste est une question

économique. Elle est une question nationale. Le Québec a suivi à tort le modèle américain. Il s'est engagé dans la déréglementation, la privatisation et les coupures bêtes et méchantes. Ricardo Petrella trouve qu'il ne reste plus que le marché. «Les citoyens, dit-il, s'ils ne sont pas des ressources humaines rentables ou des consommateurs solvables, n'existent tout simplement pas.» Pierre Perrault ajouterait: «Sommes-nous nés d'une espérance pour aussi peu que rien?»

Vous vous attendiez, certes, à ce que je parle du sort des pauvres d'aujourd'hui, qui pleurent l'usure légalisée et qui subissent les affres du capitalisme qui ne s'occupe pas des petites affaires. Les entreprises, surtout torontoises, gèrent et placent à travers la planète 300 milliards de dollars de l'épargne des travailleuses et des travailleurs québécois. Quel horreur absurde que d'emprisonner notre épargne dans les mains de nos maîtres et de nos exploitateurs! C'est un indice de la diminution du sens national. Le mercantilisme et le goût du profit l'emportent sur les besoins de la vie collective.

L'épargne, condition du développement de la société québécoise, n'est plus reconnue comme une notion importante, capitale, principale, indispensable, dominante, essentielle, fondamentale et primordiale. Et c'est ainsi que le Québec est en train de perdre beaucoup plus que le Labrador.

## L'indépendance

En quelques citations, permettez-moi, M. le président, de parler de l'indépendance.

Bismarck disait de Napoléon III: «Quand il parle, il ment; quand il se tait, il conspire.» Bismarck exprime ce que je pense de Jean Chrétien et de Stéphane Dion. À leur égard, je ne peux prononcer le mot qu'un juge vient de bannir du dictionnaire Larousse. Mais je peux toutefois rappeler la triste parole de Ruskin: «La vie pour eux s'est fanée comme les mauvaises herbes dans les prairies stériles.»

La bataille de l'indépendance est conduite avec mollesse, sans ardeur, à tel point qu'un intellectuel étranger, Ricardo Petrella, se demande «pourquoi les marchés financiers ont-ils plus de pouvoir pour fixer l'ordre du jour de la société québécoise que le Parlement québécois élu?»

Puisse le premier ministre Lucien Bouchard s'inspirer du poète Gérard Godin qui écrivait: «Je voudrais lui dire à ce petit Québec de rien du tout que le temps est venu de mettre l'avenir au monde!» Puisse le premier ministre préférer, selon l'expression de Pierre Perreault, «un petit pays qui a du cœur au ventre à un grand pays qui n'a rien de mieux à proposer qu'une économie sans scrupules».

Le temps est venu de comprendre ce qu'est l'indépendance. En 1967, à l'Assemblée nationale, François Aquin en exprimait le sens: «Québécois, Québécois, disait-il, être libre veut dire être aux commandes d'un État souverain. Seul un État souverain pourra sauvegarder notre langue et notre culture. Seul un État souverain peut nous projeter dans l'avenir et nous y forger un destin.»

Et François Aquin me permettra d'ajouter: seule la nation libre est celle qui peut réaliser ses projets et décider de son avenir.

## Conclusion

Ma conclusion sera brève. Elle cite quatre témoignages. Comme Félix Leclerc, «j'ai deux montagnes à traverser, deux rivières à boire, j'ai six vieux lacs à déplacer, trois chutes neuves à mettre au lit, dix savanes à nettoyer, une ville à faire avant la nuit».

Comme René Lévesque, je crois que «si l'histoire passée est fixée à jamais, l'histoire à venir est toujours à faire».

Comme le maréchal Foch, j'affirme qu'une victoire, «c'est une bataille où l'on ne veut pas s'avouer vaincu. La victoire va toujours à ceux qui la méritent par la plus grande force de volonté et d'intelligence».

Pour que ne se réalise jamais la parole d'Émile Chartier: «issus d'une race vigoureuse, nous avons gâté nos mœurs et nous laisserons une postérité pire que nous, laquelle en préparera une plus mauvaise encore», j'incite chacune des personnes présentes à prêter, en leur âme, le serment des jeunes Athéniens: «Je jure de laisser la patrie plus grande que je ne l'ai trouvée.»

Même le soir, quand la brumante fait les cœurs se rapprocher, l'on ranime, avec le feu des cheminées, la flamme du souvenir, l'espoir de l'avenir, l'espérance d'un pays.

## Qui a peur de la démocratie?

Tout le Québec doit soutenir le rétablissement de l'égalité des droits fondamentaux en éducation

DANIEL BARIL

L'auteur est porte-parole du Mouvement laïque québécois

En proposant de fonder le système scolaire québécois sur la primauté du droit à l'égalité pour tous les élèves, notamment en matière de liberté de conscience et d'égalité des religions, le rapport du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école (rapport Proulx) ne cherche qu'à rétablir la démocratie au sein de ce système scolaire.

Il est donc étonnant de constater avec quelle fureur la droite catholico-protestante a décidé de combattre ce rapport, montrant de ce fait que les confessionnalistes n'aiment pas la démocratie.

Les opposants sont conviés à un petit effort de réflexion. Les principes sur lesquels se fonde le rapport Proulx sont ceux inscrits dans nos chartes des droits et libertés et dans les pactes internationaux que le Québec a signés, en aucun sens l'application de ces droits fondamentaux n'a à être subordonnée au pouvoir discrétionnaire d'une quelconque majorité. Ils sont dits «fondamentaux» parce qu'ils ont une présence sur le désir de la majorité, l'une de leur raison d'être étant justement de protéger les minorités.

Si une majorité de parents décidaient de ne pas accorder la même reconnaissance des droits fondamentaux à tous les enfants de l'école, par exemple en faisant un clivage sur la base de l'appartenance ethnique, le résultat de cette décision, même prise à la majorité, ne saurait être considéré comme démocratique. C'est la situation qui prévaut dans les écoles confessionnelles qui établissent un clivage sur la base de l'appartenance religieuse et qui n'accordent pas les mêmes droits à tous.

En laïcisant l'école, tout le monde y gagne: les uns re-

trouvent la pleine reconnaissance de leurs droits fondamentaux jusque-là suspendus, les autres retrouvent la pleine responsabilité de la transmission de leur foi, alors que tous ont la satisfaction de contribuer à l'édification d'une société équitable.

## Les évêques et la tradition

Parmi ceux qui n'ont pas encore compris ces principes élémentaires se trouve, au premier chef, l'Assemblée des évêques du Québec. L'AEQ n'a en effet pas le courage de reconnaître qu'il s'agit là des conditions assurant le maintien de la liberté de religion et de la paix sociale. Les évêques préfèrent se laver les mains en se plaçant à la remorque du «choix des parents» tout en orchestrant le mouvement d'opposition, une attitude démagogique et opportuniste.

Si les parents ont un rôle prépondérant à jouer dans ce débat, les évêques sont par ailleurs les premiers responsables de la situation actuelle puisque ce sont eux qui ont réclamé la clause dérogatoire afin que les lois scolaires échappent aux droits fondamentaux.

Les évêques évoquent également la tradition pour défendre le maintien du favoritisme religieux. La tradition est au cœur de toutes les luttes d'arrière-garde que le clergé catholique a menées dans l'histoire du Québec: guerre des éteignoirs contre la taxe scolaire dans les années 1840-50, torpillage du projet d'école publique et laïque de l'Institut canadien en 1859, abolition du ministère de l'Instruction publique en 1875, interdiction aux juifs de fréquenter les écoles catholiques en 1894, blocage du projet de rétablissement d'un ministère de l'Instruction publique en 1897, campagne contre la gratuité scolaire et la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'en 1931, blocage du droit de vote pour les femmes jusqu'en 1940, imposition de la ségrégation religieuse scolaire en

1964 et de la clause dérogatoire depuis 1986. Autre époque, même combat.

L'attitude et la position des évêques ouvrent la voie à ceux qui veulent maintenir les privilèges discriminatoires des catholiques et des protestants. Parmi eux, Gary Stronach, président de la Fédération des comités de parents de la province de Québec, prétend représenter «tous les parents engagés dans la cause scolaire au Québec» lorsqu'il rejette le rapport Proulx.

Les positions du rapport sont pourtant fondées, entre autres, sur un sondage d'opinion montrant que plus de 68 % des parents de toutes allégeances religieuses sont favorables à une école laïque. La proportion monte à près de 82 % si on y ajoute ceux qui préfèrent une école «mixte-laïque».

D'autre part, le Mouvement laïque québécois représente lui aussi des parents engagés dans la cause scolaire. Le MLQ tire en effet ses origines d'un réseau national de parents, l'AQADER, mis sur pied dans les années 70 afin de défendre le droit à l'exemption de l'enseignement religieux. Les parents que nous représentons sont tous favorables à l'école laïque et ne se retrouvent pas dans les propos de M. Stronach.

M. Stronach est également d'avis que la laïcité est une affaire de «multiethnicité montréalaise». C'est plutôt une affaire de démocratie et de neutralité de l'État. S'il fallait parler de pluralisme, ce serait pour dire que les groupes ethniques jouent pour bien peu de choses dans le pluralisme religieux. Les juifs, par exemple, représentent 1,5 % de la population du Québec et les musulmans, 0,6 %. Par contre, différents sondages montrent qu'entre 15 et 20 % de la population francophone de souche n'appartient à aucune religion. C'est le deuxième groupe en importance au Québec après les catholiques romains.

Toute proportion gardée, il y a donc probablement plus

de gens sans appartenance religieuse à Trois-Rivières, à Rouyn-Noranda, à Sherbrooke ou à Gaspé qu'il y a de juifs et de musulmans à Montréal. Les droits fondamentaux des premiers ne sont pas moins importants que ceux des seconds.

## Un oui critique

L'appui qu'il convient de donner aux orientations du rapport Proulx ne doit pas occulter le fait que certains points demeurent discutables.

Ces recommandations incluent notamment le maintien d'un service d'animation spirituelle et l'instauration d'un enseignement culturel des religions incluant, possiblement, les courants de pensée séculière. Cette volonté d'accorder, pour la première fois dans un programme scolaire, une place équitable aux interprétations séculières du monde et aux valeurs humanistes qu'elles véhiculent est digne de mention. Mais curieusement, ce volet n'apparaît pas dans les recommandations finales.

Le cour de culture religieuse, tout comme le service d'animation spirituelle, risque également de faire l'objet de vives revendications de la part des groupes religieux qui voudront réinvestir le terrain scolaire et détourner ce cours de ses objectifs. On risque de revivre l'expérience du cour de morale que plusieurs parents ont vu récupérer par des enseignants prosélytes, ou dénaturé par un manque de formation.

La présence de ces éléments suffit à démontrer que les opposants au rapport sont décrochés de la réalité et qu'ils font preuve de démagogie en affirmant que la religion est sortie des écoles. Ils appellent également aux groupes démocratiques qu'ils devront faire preuve d'une très grande vigilance afin que les recommandations, si elles étaient retenues, ne conduisent pas qu'à une simple laïcité de façade.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duceau et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornéliier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bedard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carrel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Pouton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## CHUM

SUITE DE LA PAGE 1

et après, les enveloppes devront suivre», a dit M. Bouchard. La décision ultime revient aux médecins et aux administrateurs universitaires et hospitaliers. S'ils optent pour la construction d'un hôpital neuf, le gouvernement fournira les ressources nécessaires, a-t-il indiqué.

Jeudi soir, environ 160 médecins du CHUM, réunis en assemblée, ont d'ailleurs entériné à plus de 95 % une proposition faite la semaine dernière par leur exécutif, prônant la construction d'un hôpital neuf sur un seul site.

Le premier ministre a d'ailleurs prévenu hier que les milieux médicaux et universitaires devront s'entendre pour «dresser un véritable plan d'action concret» et sur le choix d'un site. Il ne faudrait pas que les milieux concernés «partent une guerre de religion sur les sites».

M. Bouchard tenait ses propos dans le plus grand hôpital américain, sans doute le plus grand du monde. Le Columbia Presbyterian Medical Center est issu de la fusion, en 1997, du New York Hospital et du New York Presbyterian. Ce centre hospitalier gigantesque compte 8000 médecins, chapeaute 32 hôpitaux, affiche des revenus annuels de 4,3 milliards \$ US et traite un million de patients pas année, le cinquième de tous les patients du New York métropolitain.

Fruit du travail de l'ex-délégué général du Québec à New York, David Levine, qui est retourné depuis au milieu hospitalier, le forum sur la recherche et la technologie médicales en provenance du Québec a réuni, hier, vingt chercheurs en médecine et 12 entreprises du Québec au Columbia Presbyterian Medical Center. Devant ses hôtes américains, M. Bouchard a souligné que la plupart des médecins spécialistes québécois ont été formés aux États-Unis et loué la relation qui existe entre les milieux médicaux québécois et américains. Il a signalé que d'importants congrès de médecine américains se tiendront au cours des prochaines années au Palais des congrès de Montréal, une fois agrandi, soit l'assemblée annuelle de l'American Association of Physicians of Medicine en 2002, où on attend 3000 personnes, et le congrès conjoint de l'American Institute of Ultrasound in Medicine et la Fédération mondiale des médecins en physiologie des ultrasons, où on attend 7000 délégués en 2003.

Par ailleurs, appelé à commenter le sondage Léger et Léger qui indique que 72 % des Québécois ne souhaitent pas que le gouvernement tienne un référendum sur la souveraineté, M. Bouchard a dit qu'il s'agissait d'une donnée qui demeure stable de sondage en sondage. «Mais ce qui n'est pas stable, c'est le niveau de satisfaction à l'endroit du gouvernement», a dit M. Bouchard. Selon ce sondage, le taux de satisfaction envers le gouvernement Bouchard est égal au sommet atteint lors de la crise du verglas, soit 58 %.

EN BREF

## Funérailles de Rosaire Morin

(Le Devoir) — Les funérailles de l'économiste et directeur de la revue *L'Action nationale*, Rosaire Morin, auront lieu aujourd'hui, 17 avril, à 10h, en l'église Saint-François-d'Assise de Montréal (700, rue Georges-Bizet). Rosaire Morin, âgé de 76 ans, est décédé mercredi des suites d'une longue maladie.

## Polytraumatismes sévères

Sainte-Foy (PC) — Le coroner Gilles Gauthier a rendu publics hier les résultats des autopsies pratiquées sur les corps des quatre victimes de l'accident d'avion survenu mardi à Gaspé. Les autopsies ont établi qu'Alain Bergeron, Arnaud Catroux, Jean-Germain Huot et Jean-Paul Angéhart sont décédés de polytraumatismes sévères causés lors de l'impact au sol.

## L'OPC entame des poursuites

(PC) — L'Office de la protection du consommateur (OPC) vient de déposer des poursuites contre cinq entreprises qui ne respecteraient pas l'article 223 de la Loi sur la protection du consommateur, les obligeant à indiquer le prix unitaire sur chaque produit vendu. Les entreprises visées sont Bureau en gros de Saint-Jérôme, Canadian Tire de Saint-Léonard, Loblaw de Gatineau, une succursale Pharmaprix de Montréal et Wal-Mart de Lévis. Au total, 30 infractions à la loi sont reprochées à chaque entreprise, pour un total de 150 accusations.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Julie Payette se prépare fébrilement à sa mission

Le 20 mai prochain, l'astronaute québécoise s'envolera à bord de la navette Discovery afin de participer à l'assemblage de la station spatiale internationale

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Julie Payette sera la première Canadienne à pénétrer à l'intérieur de la station spatiale internationale en orbite. Le 20 mai prochain, l'astronaute québécoise s'envolera à bord de la navette *Discovery* pour une mission de dix jours afin de participer à l'assemblage de la station spatiale internationale.

Il s'agira d'une mission de logistique et d'approvisionnement, c'est-à-dire une mission visant à équiper les modules de la station spatiale qui sont déjà en place.

L'Agence spatiale canadienne a organisé une séance d'information à l'attention des journalistes hier pour donner un aperçu de la mission et des tâches de Mme Payette. L'astronaute québécoise, occupée à la préparation de sa mission au Centre spatial de Houston, n'était pas présente à cette occasion.

Dans une entrevue réalisée d'avance par l'Agence spatiale canadienne et remise aux journalistes, elle a toutefois commenté la mission de *Discovery*.

«Je suis ébahie, je suis reconnaissante, je suis très contente de pouvoir être la première personne représentant le Canada à œuvrer et à travailler au sein de la station spatiale internationale», a-t-elle déclaré.

Elle a affirmé qu'il était extrêmement complexe de bâtir une station spatiale à 400 kilomètres au-dessus de la Terre.

«C'est comme si on voulait construire un paquebot en plein océan alors qu'il y a une tempête, a-t-elle expliqué. Il faut tout planifier.»

## Des responsabilités multiples

Elle a indiqué qu'après avoir envoyé de gros morceaux dans l'espace, il fallait prévoir une mission pour apporter l'équipement qui servira à l'intérieur de ces structures et pour effectuer des raccordements.

«C'est comme lorsqu'on construit une maison ou un

gratte-ciel, a-t-elle déclaré. Il faut bien en construire les parois, mais il faut aussi installer les câbles électriques, les appareils mécaniques, les meubles et tout le reste», a-t-elle déclaré.

Mme Payette aura plusieurs responsabilités importantes à l'occasion de la mission STS-96. Elle sera notamment «chef de rangement», c'est-à-dire qu'elle rangera à l'intérieur de la station l'équipement apporté par *Discovery*, comme des caméras, de l'équipement informatique, des vêtements et des outils.

A partir de la navette, elle supervisera également la marche spatiale qu'effectueront deux astronautes pour fixer de l'équipement sur les parois extérieures de la station spatiale.

Avec son collègue russe Valery Tokarev, elle se transformera également en réparatrice pour changer 18 unités d'intégration de courants qui font partie du système de batteries solaires du module russe *Zarya*, un des deux principaux modules actuels de la station spatiale.

La NASA suspecte que ces unités, de la taille d'un téléphone mobile, sont responsables de la sous-performance des batteries de *Zarya*.

Mme Payette utilisera également une caméra installée sur le bras canadien pour inspecter les éléments du Système de vision spatial, de conception canadienne, qui sont installés sur les parois extérieures de la station.

Juste avant le retour, l'astronaute québécoise procédera aussi au lancement de *Starshine*, un satellite en forme de boule en miroirs, un peu comme une boule disco, qui servira dans le cadre d'un projet éducatif.

La mission devrait se terminer le 30 mai.

L'Agence spatiale canadienne a dévoilé hier l'écusson de Julie Payette, un dessin de l'artiste montréalais Gérard Dansereau évoquant une symbiose entre les arts et le domaine scientifique. Dans un style naïf, il représente une navette qui s'envole ornée d'une étoile, d'une note de musique, d'une lune et d'une fleur.

## BLOC

Duceppe affiche une prudence inébranlable

SUITE DE LA PAGE 1

souverainistes qui qualifient le peuple québécois de «peuple fondateur» ne se rendent pas compte du raccourci historique qu'ils prennent. D'après les auteurs de ce texte, il ne faut pas s'étonner de ce que les Québécois d'origine grecque, haïtienne ou vietnamienne ne se reconnaissent pas dans cette référence à 1867.

Au cours de cette entrevue, le chef bloquiste a par ailleurs exprimé son opinion sur la mission du Bloc à Ottawa, les relations avec le Parti québécois et le gouvernement, la redéfinition du partenariat, le rapport Proulx sur l'école laïque, la contribution du Canada à la défense des Kosovars, l'état de son leadership, la logique par laquelle le Québec est justifié d'exiger toujours plus d'Ottawa tout en faisant la promotion de la souveraineté. Et enfin, les raisons qui ont motivé l'abandon du hockey par Wayne Gretzky.

Sur plusieurs de ces sujets, Gilles Duceppe affiche une prudence inébranlable. Il en est ainsi du prochain référendum qu'il n'ose pas fixer dans le temps mais dont il souhaite la tenue à l'intérieur de ce premier mandat du gouvernement Bouchard. Sera-ce le référendum de la dernière chance? Pas question pour lui de s'avancer sur ce terrain: «Je n'ose pas prendre la parole pour les générations futures.» À quoi devrait ressembler les conditions gagnantes? À son avis, le déficit zéro que vient d'atteindre Bernard Landry en est le plus beau spécimen.

Il est catégorique sur un point, celui de la mesure du vote référendaire qui confèrera au Québec la légitimité d'accéder au statut d'État souverain. Il lui paraît évident que la règle du 50 % plus un est incontestable, puisque c'est à partir de cette convention universelle que les fédéralistes ont pu crier victoire au référendum de 1995. La

même règle qui a permis à la France d'endosser le traité de Maastricht avec 50,75 % des suffrages exprimés.

D'ici le grand jour, le Bloc québécois s'efforcera de réfléchir sur ce que devrait être une nouvelle offre de partenariat. À cet égard, M. Duceppe précise que la souveraineté restera toujours l'élément central comme au référendum de 1995. Dans le document du chantier de réflexion, l'on peut lire qu'il ne convient pas de mettre immédiatement de l'avant un seul modèle d'arrangement politique mais qu'il pourrait être utile de décrire plusieurs modèles possibles. Quant à l'entente du 12 juin 1995, on la présente comme «un modèle parmi d'autres» pouvant faire l'objet de discussions. Et l'offre de partenariat devrait-elle faire partie de la question référendaire? Le chef du parti refuse pour l'instant d'indiquer ses préférences: «Je ne veux pas que l'on s'empêche de discuter de ce sur quoi les gens se questionnent.»

L'initiative du Bloc québécois de susciter une remise en question autour de préoccupations comme le mode de scrutin proportionnel aurait, dit-on, indisposé certains ministres péquistes et peut-être même Lucien Bouchard lui-même. Or Gilles Duceppe soutient qu'il n'en est rien, pas plus que le fait de s'être assuré les services de Jacques Parizeau. Le chef du Bloc s'empresse d'ajouter que lui et le premier ministre entretiennent des rapports cordiaux, qu'ils ne se voient pas souvent mais qu'ils font régulièrement la causette au téléphone.

Les connaissances de Gilles Duceppe ne se limitent pas aux affaires publiques et ses loisirs débordent le monde du théâtre. Fervent amateur de hockey, il est attristé par la décision de Wayne Gretzky d'abandonner la partie. La disparition de ce grand athlète, il l'attribue principalement à la violence qui caractérise de plus en plus la pratique de ce sport.

## ANGLAIS

La formule du «bain linguistique» a de plus en plus la cote

SUITE DE LA PAGE 1

Actuellement, le temps prescrit pour l'enseignement de l'anglais langue seconde en quatrième, cinquième et sixième années est de deux heures. Mais une enquête a révélé que la moyenne se rapproche davantage d'une heure et demie.

Le professeur Robert Papan, attaché au département de didactique de l'UQAM, n'est pas tendre envers cet enseignement: «Après trois ans, les élèves ne savent à peu près rien», tranche-t-il.

M. Papan n'est pas le seul à penser ainsi puisqu'un nombre sans cesse grandissant de parents demandent à leur commission scolaire d'offrir «le bain linguistique», rejoignant un nombre encore limité de jeunes (qui seraient en deçà de 10 % des enfants du primaire) mais gagnant chaque année du terrain.

Cette formule consiste en un enseignement intensif de l'anglais pendant cinq mois, soit en cinquième année, mais le plus souvent en sixième année. L'anglais est dit intensif lorsqu'on y consacre entre 30 et 44 % du temps total d'enseignement dans une année. Cela peut se traduire par 18 heures et demie d'enseignement de l'anglais cinq mois par année. Assez pour permettre d'acquérir des habiletés et de développer une assurance dans cette langue.

Certaines commissions scolaires le réservent aux élèves plus forts dans les matières régulières et c'est principalement pour cette raison que la Centrale de l'enseignement du Québec s'oppose à ce programme. Mais d'autres l'offrent à tous ceux qui sont prêts à travailler, refusant d'évaluer l'enfant sur ses compétences en maths et en français.

Les études et opinions des experts concordent à peu près toutes: l'enfant de cinquième ou de sixième année est bien placé pour fournir un effort en langue seconde, entre autres parce qu'il possède une bonne maîtrise de sa langue maternelle et également parce qu'il a normalement acquis une méthode de travail. Car il devra compléter son programme scolaire en une demi-année pour consacrer l'autre moitié à l'anglais.

Le ministère de l'Éducation est d'ailleurs le premier à encourager les commissions scolaires à l'instaurer. Il est à évaluer différents modèles présentement mais il adhère au bain linguistique depuis plusieurs années.

En 1997, un étudiant du département de didactique de l'UQAM, Benoît Dussault, consacrait son mémoire de maîtrise à l'évaluation de cette formule afin de vérifier si, au sortir du cours secondaire, les enfants qui avaient pris le bain linguistique en avaient conservé quelque trace.

L'étude a démontré que les enfants qui tirent le plus grand avantage de ce bain sont ceux qui, une fois rendus au secondaire, ont pu suivre un cours d'anglais enrichi. Mais même ceux qui, à l'école secondaire, ont suivi le cours d'anglais régulier ont gardé une compétence supérieure aux autres, naturellement moindre, cependant, que le groupe en anglais enrichi.

Une spécialiste des baigns linguistiques de l'université Concordia, Patsy Lightbound, tire le même constat. «Il y a dix ans, nous avons commencé à suivre les enfants qui avaient fait les baigns linguistiques. Et même lorsque le suivi n'était pas idéal, ils ressortaient nettement du groupe en ce qui a trait à la communication orale.»

## En troisième année à partir de 2000

À partir de 2000, l'enseignement de l'anglais commencera en troisième année. Ce faisant, le gouvernement québécois modifie son point de vue, qui était de retarder l'enseignement de langues secondes afin de mieux consolider la langue maternelle, fragilisée dans le contexte nord-américain.

La majorité des experts que nous avons interrogés appuient ce geste. Mais pas tous. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a maintes fois exprimé son opposition à ce projet.

Et Gilles Bibeau, professeur titulaire au département de didactique de l'Université de Montréal, estime que «le discours actuel sur l'apprentissage des langues secondes est capoté».

À son avis, les études des 20 dernières années contredi-

## Thériault courtise les touristes québécois

Le Nouveau-Brunswick mise sur ses plages

PRESSE CANADIENNE

Les promoteurs du tourisme au Nouveau-Brunswick ont eu recours aux services d'une agence de publicité québécoise, LG2, et au CAA-Québec pour attirer chez eux davantage de touristes québécois cet été. Ils veulent les convaincre que leurs plages donnent accès à des eaux plus chaudes que celles d'Ogunquit et d'Hampton Beach, par exemple.

Même le premier ministre Camille Thériault, précédemment ministre du Tourisme et du Développement économique, met la main à la pâte. Hier, il était à Montréal pour l'ouverture du salon des loisirs auquel participent une soixantaine de personnes du Nouveau-Brunswick. Il a également rencontré des journalistes.

Pour une cinquième année consécutive, le Nouveau-Brunswick mène une campagne de charme auprès des Québécois. Il faut dire que les efforts des dernières années ont porté fruits.

Il y a eu une augmentation de 33 % du nombre de visiteurs québécois au cours des quatre dernières années, a indiqué l'actuel ministre du Tourisme, de la Culture et du Développement économique, Jean-Camille DeGrâce.

Tout comme les années passées, le Nouveau-Brunswick entend dépenser 1,4 million en publicité pour séduire les Québécois.

L'an passé, pas moins de 319 000 Québécois ont visité le Nouveau-Brunswick, pour la grande majorité durant la période de l'été (dans une proportion de 90 %). Ils y ont dépensé plus de 100 millions.

Le Nouveau-Brunswick mise énormément sur ses 28 plages d'eau salée. La plus renommée est sans contredit la Parlee Beach, située à Shediac.

Le ministre DeGrâce fait le pari que le partenariat établi avec CAA-Québec portera fruits. Les 660 000 membres de CAA-Québec recevront dans la revue *Touring* du printemps une publicité où seront annoncés des forfaits-vacances. CAA-Québec prendra les réservations.

«Le partenariat avec le CAA-Québec est une entrée importante vis-à-vis la population québécoise», a-t-il ajouté.

Le Nouveau-Brunswick sera l'hôte du VIII<sup>e</sup> sommet de la francophonie en septembre prochain.

## Brutalité policière à Longueuil

PRESSE CANADIENNE

Le policier Alain Drolet, du service municipal de Longueuil, est suspendu sans salaire pour une durée de plus de huit semaines (43 jours) pour utilisation d'un langage injurieux, brutalité, profération de menaces et intimidation à l'endroit d'un citoyen.

Dans sa décision rendue publique hier, M<sup>e</sup> Gilles Mignault, du comité de déontologie policière, enjoint le policier Drolet de faire preuve de prudence afin de ne pas se retrouver dans une situation semblable.

«Advenant le cas, il ne pourrait plus bénéficier de la clémente du comité», écrit M<sup>e</sup> Mignault.

Celui-ci envoie un message également à l'ensemble des policiers. «Malheureusement, le comité constate que ce genre d'inconduite se produit beaucoup trop souvent et, dans le but de contrer cette forme d'abus, il doit imposer des sanctions sévères. Les citoyens ont le droit de s'attendre à plus d'égards et de considération de la part des personnes chargées de maintenir l'ordre, de faire respecter les lois et de voir à la sécurité de tous et chacun», soutient-il.

«En traitant le citoyen de «cochon», d'«écœurant», de «trou de cul» et de «chien sale», l'agent Drolet a commis une inconduite d'autant plus grave qu'il avait affaire à une personne affligée d'un handicap important», fait-il remarquer.